



Université d'Oran 2

Faculté des sciences sociales
Département de démographie

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de Magistère
En démographie

**Ménages – logements et structures familiales
dans la wilaya d'Oran
depuis 1966.**

Présentée et soutenue publiquement par :

Melle : GOUNANI Karima

Devant le jury composé de :

-M. KOUIDRI	Professeur	Université d'Oran 2	Président
-F. BENABDALLAH	Maitre de Conférences	Université d'Oran 2	Encadreur
-N. DAOUDI	Professeur	Université d'Oran 2	Examineur
-T. LOUADI	Professeur	Université d'Oran 2	Examineur

Année universitaire 2015-2016

Dédicace.

Je dédie ce travail à tous ceux qui aiment la recherche scientifique, à mes chers parents et ma chère grand-mère « DADA », comme je le dédie aussi au chef de département de démographie Mr. FODIL et à mon encadreur Mme F.BENABDALLAH qui m'a beaucoup aidée dans la réalisation de ce travail.

Remerciements

Je remercie Dieu « Allah » qui m'a donnée le courage pour achever ce travail et de m'avoir aidée à revenir après une longue durée de maladie; je remercie également mon professeur Mr. FODIL, et mon encadreur Mme. BENABDALLAH, sans oublier bien sur les membres du jury pour leur présence et leur patience.

Merci.

Sommaire

	Pages :
-Introduction générale	01
-Problématique	03
-Hypothèses	11
-Objectifs	12
-Les motivations	12
-Les limites de l'étude	12
-Concepts relatives au logement et à la population	13
-Mesure de la fiabilité des données	15
-Les indicateurs utilisés pour la mesure du niveau d'occupation des logements	16
-Plan du travail	17
-Synthèse des travaux	18
-Présentation de la wilaya d'Oran	33
-Historique de la ville d'Oran	34

CHAPITRE 01 :

Etat et mouvement de la population de la wilaya d'Oran

Evolution et structure :

1/ Evolution de la population	38
2/Mouvement naturel de la population de la wilaya d'Oran	40
1-2/ Evolution de la population résidente par commune	43
2/ la densité de la population	49
3/ Répartition de la population par agglomération	50

4/ la pyramides des Ages	51
5/ Répartition proportionnelle par grand groupes d'âges	53
6/ le rapport de masculinité (périodes intercensitaires)	54

Mouvement migratoire de la population :

4/ Evolution de la migration	56
4-1/ les taux d'émigration et d'immigration	56
4-2/ Répartition de la population selon le type de population et les states géographique	57
4-3/ Le flux migratoire inter-wilaya intercensitaire 87-98	58
4-4/ Evolution de la migration pendant 1991-1998	59
4-5/ Les années de l'installation des ménages migrants à CHEIKH –Bouamama (El Hassi)	61

CHAPITRE 02 :

Structure – Evolution des familles et des ménages

Sous chapitre 01 :

1/ Evolution de la nuptialité	66
2/ Etude de la fécondité	67
2-1/ Les indicateurs de fécondité selon la strate géographique	68
2-2/ Les taux de fécondité par groupes d'âges selon la strate géographique	68
3/ Etude de la famille Algérienne	69
4/ Répartition des ménages selon le type de famille	72
5/ Typologie des ménages et des familles à partir des résultats de RGPH 1998	74
5-1/ Le nombre de ménage ordinaires selon le type de ménage	74
6/ les caractéristiques de la famille (wilaya d'Oran)	75

6-1/ Répartition de familles couples avec enfants selon le nombre de personnes dans la famille et la strate géographique	75
6-2/ Répartition de famille couples avec enfants selon le groupe d'âge du chef de famille et la strate géographique	77
6-3/ Répartition de famille couples avec enfants selon le niveau d'instruction du chef de famille et la strate géographique	78
6-4/ Répartition de familles couples avec enfants selon la situation individuelle du chef de famille et la strate géographique	79

Chapitre 03 :

Logement et ménage

Sous chapitre 01 :

1/ Répartition de la population selon les différentes agglomérations urbaines durant la période 87-98	84
2/ Classification des villes les plus urbanisés	86
3/ Le parc de logement	86
3-1/ L'accroissement du parc de logement	86
4/ Les logements habités et inhabités	87
5/ Répartition des ménage ordinaires dans la wilaya d'Oran selon le titre D'occupation du logement au RGPH 1998	88
6/ Répartition des logements occupés par les ménages dans La wilaya d'Oran selon le nombre de pièces au RGPH 1998	89
7/ Le taux d'occupation par logement	92
7-1/ Le taux d'occupation par pièces	93

Sous chapitre 02 :

1/ Répartition des logements selon le type de construction	94
2/ Répartition des logements selon le type de commodités	97
3/ Recensement des bidonvilles à Oran	99

Sous chapitre 03 :

1/ Evolution du nombre de ménages	102
2/ La taille moyenne des ménages	103
3/ Le rapport ménage/ logement habité	104
4/ Evolution de la population du ménage et du parc de logement	105
Conclusion générale	107

Introduction générale

La famille a toujours occupé une place importante dans les études sociologiques et démographiques.

Les recensements préparent habituellement la liste de tous les membres d'une unité familiale et de leurs caractéristiques, ce qui permettait d'observer les familles et les formations familiales en globalité.

La famille peut prendre de nombreuses formes, même à l'intérieur d'un même pays ou d'une même société. Celle-ci a connu des modifications structurelles.

La famille est l'unité sociale de base au sein de laquelle sont communiquées aux jeunes membres de la société les normes et les valeurs, les croyances et la connaissance ainsi que les compétences utiles au quotidien. La famille est aussi l'unité économique de base qui apporte les chances de survie aux nourrissons et aux enfants. Elle est encore l'unité biologique où s'effectuent la reproduction et la continuité biologique.

Au recensement de 1998 près de 71% des familles résidaient en milieu urbain dans la wilaya d'Oran. La croissance démographique rapide de la population Oranaise depuis le premier recensement 1966, et celle qui était de 451 258 habitants a provoqué beaucoup de problèmes socio-économiques.

Le problème de l'habitat qui était la conséquence de cette croissance. Qui existe jusqu'à présent malgré les investissements implantés dans ce domaine. Les documents cartographiques disponibles nous ont permis de déterminer trois périodes bien distinctes : la première, antérieure à 1972, montre clairement le vide entourant le périmètre urbain d'Oran, soulignant, de fait, l'importance des terres agricoles. Durant cette période, Oran pouvait absorber l'essentiel du croît démographique local, dans la mesure où les logements vides, abandonnés par les Européens après l'indépendance, ont permis d'abriter une part importante des populations locales et celles venues d'autres régions rurales ou urbaines. A cette époque, la couronne périurbaine avait une fonction pratiquement rurale.

L'habitat fait partie des besoins sociaux de la population avec la santé, l'éducation et l'emploi. La satisfaction des besoins dépend de nombreux paramètres politiques, qu'économiques ou socio culturels.

Lors de la deuxième période, allant de 1972 à 1983, la couronne périurbaine a commencé à être urbanisée. La saturation de la ville d'Oran et la constitution des réserves foncières communales, d'un côté, et la réalisation des nouvelles zones d'habitat urbain planifié, de l'autre, ont été les facteurs moteurs de l'urbanisation. Etirée de 1983 à 1997, La troisième période est caractérisée par un fort éclatement physique du bâti planifié et non planifié au sein de tous les noyaux de la couronne périurbaine ; durant cette quinzaine d'années, l'ampleur de l'extension spatiale de l'agglomération oranaise donne une idée sur la consommation des terrains agricoles.

Problématique :

Parmi les études menées en France sur « logement-ménage », deux études ont attiré notre attention la première était réalisée par BONVALET et P. Merlin sur « les transformations de la famille et l'habitat », la deuxième étude était sur « logements et taille de ménages dans la dynamique des populations locales, exemple de Paris » réalisée par A.DITTGEN.

Concernant l'étude de BONVALET et P. Merlin sur : « transformation de la famille et l'habitat », Population, 4-5, 1988, page 881-892, Edition française INED, L'objectif de cette étude était de faire le point des évolutions des structures familiales et de l'évolution des attitudes des ménages vis-à-vis de leurs logements, dont il fallait connaître :

- L'adaptation du parc à la demande
- Le droit au logement
- L'évolution des structures familiales.

Des propositions ont été posées à la suite de l'étude comme par exemple :

- Pour quoi ne pas envisager des prêts modulables et révisables ?
- Quelles mesures pour permettre aux parents divorcés ou séparés n'ayant pas la garde de leurs enfants, de disposer d'un logement suffisamment vaste pour pouvoir accueillir ceux-ci ?
- Quelle politique du logement ?
- Comment peut se traduire une politique qui fasse une place au contre modèle ?
- Les jeunes ne doivent t-ils pas avoir accès au logement social au lieu d'être cantonné dans des foyers spécialisés ?
- Comment favoriser la proximité de parents séparés qui veulent partager la garde de leurs enfants ou au moins rester à proximité ?
- Pour quoi les personnes âgés qui souhaitent aller résider à proximité de leurs enfants n'auraient-elles pas droit à un logement social là ou ceux-ci résident ?

Cette recherche a été effectuée grâce à la collaboration d'un ensemble d'établissements qui sont les suivants :

- L'institut de l'enfance et de la famille
- La direction régionale de l'équipement d'Ile de France
- L'institut national d'études démographiques

En plus elle était soutenue par :

- Le ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports
- Le ministère des affaires sociales
- La caisse nationale d'allocations familiales, ils ont décidé de constituer un groupe de travail Informel composés de chercheurs et de professionnels de l'habitat, et le RGPH 1982

On a remarqué une utilisation des concepts clés comme :

- Famille monoparentale
- Famille biparentale

Les différents aspects abordés par cette étude sont d'abord :

- Les évolutions des structures familiales
- Les facteurs explicatifs de la diminution des familles nombreuses
- Cycle de vie et logement
- Solidarités familiales et habitat
- La politique de l'habitat

Cette étude a été élaborée selon une méthode comparative descriptive, les résultats obtenus sont :

- Une croissance du nombre de personnes seules
- Une augmentation des familles monoparentales
- Une diminution des familles nombreuses.

La deuxième étude réalisée par A.DITTGEN sous le titre : « Logements et taille des ménages dans la dynamique des populations locales », L'exemple de Paris. L'objectif de cette étude était d'examiner les relations Population / logement à Paris durant le demi siècle écoulé (depuis le recensement de 1954), L'auteur a commencé par la comparaison entre les grandes capitales européennes et la ville de Paris, il a vu que les limites administratives de Paris sont très étroites par rapport aux autres grandes capitales européennes.

La différence entre l'étude précédente et cette étude est l'espace, la première étude concernait toute la France par contre la deuxième s'est limitée par la ville de Paris puisque cette ville est considérée comme l'une des plus grandes villes européennes et la capitale de la France.

Les sources de données sur lesquelles le chercheur a basé dans son étude sont :

- Les résultats des recensements de 1954 à 1999 et la comparaison entre eux.

A.DITTGEN a montré comment sous les contraintes, limites administratifs très étroites, qui réduisent la construction de nouvelles habitation, la population a diminuée au cours des cinquante dernières années, au bénéfice de l'agglomération dont elle est le centre.

L'auteur a utilisé des concepts clés comme par exemple :

- Génération adultes
- Vieillessement de la population
- Dépeuplement

Les aspects étudiés par cette étude sont les suivants :

- Population, logement et résidences principales
- Population et taille des ménages
- Structures par âge et sexe, migration et logement
- Ménages selon le statut d'occupation et l'ancienneté du logement
- Populations et logements des arrondissements
- Perspectives de population et évolution du logement.

Les résultats obtenus sont :

- Le parc de logement de la ville de Paris ne peut pas répondre à la demande
- La cherté du loyer
- Une diminution de la taille des ménages
- La catégorie de la population aisée représente une grande partie de la population totale de Paris.

Sur Oran,

Il y a une thèse plus ancienne sur la commune d'Oran réalisée par A.FODIL dans le cadre du doctorat de 3^{ème} cycle en démographie en 1987, cette étude était sur : « Ménages et logements dans la ville d'Oran », évolution et caractéristiques récentes, Juin 1987. Dont l'objectif était l'étude de la relation logement / population et son évolution dans la commune d'Oran, cette a été effectuée sur la base des :

- Deux recensements sur la population et l'habitat de 1966 et 1977
- Statistiques publiées par le ministère du plan, et par la direction de l'urbanisme d'Oran, et par l'assemblée populaire communale des travaux, rapports, séminaires, revues et articles
- Une enquête sur terrain porté sur 1000 ménages dans la commune d'Oran.

La démarche poursuivie dans ce travail est la suivante :

- Evolution spatiale et humaine dans la commune d'Oran
- Perspective de la population, de ménage et de logements pour l'évaluation des besoins à l'horizon 1997
- Présentation de l'enquête menée auprès de 1000 ménages
- Traitement de sujet de logement en tant que critère de ségrégation spatiale et sociale
- Analyse de la mobilité géographique et analyse de la mobilité dans le logement
- Examen de la demande de logement et l'affectation
- Mesure de l'importance du facteur logement dans la reproduction socio-économique et culturelle.
- L'importance du facteur logement dans les comportements démographiques.

On a constaté une utilisation des concepts clés comme par exemple :

- Mutation démographique
- Rapport de masculinité
- Immigration rural.

Les résultats obtenus par cette étude sont les suivants :

- Une existence d'une demande de logement (absolue et relative)
- L'offre de logement est insuffisante par rapport à la demande.

Concernant les études réalisées par le CRASC d'Oran il y avait trois études,

La première était sur « Genèse et métropole Oranaise : recomposition spatiale et dynamique sociale » réalisée par A.GHOMARI en 2001 dont le but d'analyser des processus d'urbanisation périphérique.

L'auteur a commencée par l'histoire urbaine de la ville, leurs sources de données sont :

- Les résultats des différents recensements généraux de l'habitat et de la population fournis par l'ONS.
- Le rapport d'orientation
- PDAU d'Oran
- L'agence foncière de Bir El Djir.

Il a utilisé des concepts clés comme par exemple :

- Extension illicites
- Modernisation
- Aire métropolitaine
- Typo morphologie

Il a étudié les aspects suivants :

- Constitution de l'aire métropolitaine Oranaise
- Evolution de la population et du parc logement
- Dispersion de la population dans les communes périphériques
- L'agglomération périurbaine de Sidi El Bachir
- L'agglomération de Sidi El Bachir, a connue un exode rural accéléré depuis les années 75, qui se caractérise par la rapidité du phénomène d'urbanisation, ce qui résulte une production d'habitat rarement planifié et souvent non planifié.

Les résultats obtenus par cette étude sont les suivants :

- Une accélération forte de l'urbanisation périphérique
- Une forte occupation illégale du sol
- Urbanisation caractérisé par des pays du tiers monde
- Une forte croissance démographique.

La deuxième étude réalisée par (c.f : en ci-dessous) le CRASC sur Oran a porté sur « différenciation socio spatiales dans les nouveaux espaces urbanisés d'Oran », ce travail a été élaboré dont le but de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que les nouveaux habitats situant dans les périphéries urbanisés sont des habitats légaux ou illégaux ?
- Ou se situent l'un de l'autre par rapport à la couronne périurbaine d'Oran ?
- Cet habitat est-il collectif ou individuel ?
- S'il est individuel, dans quel type d'opération à t-il été inscrit ?

Une enquête par sondage était effectuée, qui a touchée 8 sites d'urbanisation diversifiés et dispersés, sur la couronne périurbaine oranaise, cette enquête a touché 900 ménages en 2000-2001, la démarche de cette étude était :

- L'évolution de la population dans l'agglomération oranaise à partir des résultats des différents recensements fournis par l'ONS, de 1966 jusqu'à 1998

Les résultats du sondage montrent qu'il y a :

- Une mobilité résidentielle, 81.8 % des chefs de ménage enquêtés sont venus de la commune d'Oran, Es-Sénia et Bie El Djir, puis les communes téliennes de l'Ouest algérien près de 13.45 %, aussi les communes de la wilaya de Relizane, Tiaret, et Mascara etc...
- Une mobilité résidentielle massive enregistrée entre 1990 et 2000.

Les motifs d'installation des chefs de ménage dans la périphérie oranaise sont multiples Comme par exemple :

- Les conditions générales des logements 67.4 %
- Les problèmes sécuritaires 13.8 %
- Les raisons sociales 12.2 %
- La recherche d'un travail 6.6 %.

Une utilisation des concepts clés comme par exemple :

- Mobilité résidentielle
- Espace métropolitain.

La troisième étude réalisée par A. SAID sur : « Le logement social urbain et la dynamique spatiale. Stratégie des acteurs décideurs à Oran (1990-2000)»*. L'objectif de cette étude était de répondre à la question suivante : quelle a été la situation du logement social dans la production spatiale à Oran ?

l'auteur à traiter un ensemble de points concernant le logement social et les autres types de filières des logements et la comparaison entre eux et ça était à partir de la réponse d'un ensemble de questions comme par exemple :

- Est-ce que la libération du marché du foncier a pu résoudre la crise de logement ?
- Concernant La production du logement par les différentes types de filières est-elle légale ou illégale ?

Les aspects étudiés sont représentés dans l'étape suivante :

- Le contexte territorial
- Le contexte juridico-foncier
- Oran et la réalité d'une crise du logement
- Le logement par les chiffres
- Décideurs locaux et problématique du logement.

Les résultats obtenus sont comme suit :

- Les changements économiques et politiques avaient apporté de nouvelles politiques dans le secteur du logement, la libéralisation du foncier a rejoint une conséquence d'une ségrégation spatiale entre les différentes couches de la société, basée sur les critères de richesse et de capacités d'investissement immobilier.

On a remarqué une utilisation des concepts clés comme par exemple :

- La dynamique spatiale
- Logement promotionnel
- Logement social locatif urbain.

* : A. SAID, Le logement social urbain et la dynamique spatiale. Stratégie des acteurs décideurs à Oran (1990-2000), Insaniyat n° 29-30, 2005, Le CRASC d'ORAN, page 231-247.

Cependant les études algériennes malgré leurs intérêt ne se sont pas penchés sur l'étude de la relation entre les ménages et le logement, soft l'étude de A.FODIL qui a traité le sujet logement / population et il a étudié la structure des ménages en 1987 dans la commune d'Oran, pour ces raisons nous vus l'utilité de présenter un travail dans lequel nous avons tenté d'étudier la question en essayant de mettre en relation les variables, logement / ménage et structure familiale, nos questions étaient les suivants :

Concernant la population de la wilaya d'Oran :

- La population de la wilaya d'Oran a-t-elle connue une croissance ? si oui cette croissance est-elle naturelle ou migratoire ?
- La répartition de la population par commune est-elle homogène ou bien le contraire ?

Concernant la famille :

- Quelles sont les évolutions démographiques de la famille ?
- A-t-elle subie des changements visibles dans sa taille et structure ? si oui comment ?

Concernant le logement :

- Quelle a été l'évolution du parc de logements pendant la période intercensitaire 1966-2008 et leur accroissement ?
- Combien est-il le nombre de logement habités et inhabités ?
- Quelle était l'évolution des ménages occupant des logements selon le titre d'occupation ?
- Quelle était le nombre de logements construits par type de filière entre 1990 et 2000 ?
- Combien de logements sociaux urbains ont été construits depuis 1962 jusqu'à 2000 ?
- Quelle a été l'évolution des logements selon le nombre de pièces et le taux d'occupation par logement et le taux d'occupation par pièce ?
- Quelle était la situation du parc de logement vis-à-vis le type de construction et le type de commodité ?
- Quelle a été l'évolution du bidonville à Oran ?
- Comment est-elle la relation ménage / logement ?

Les hypothèses :

Supposant que la croissance du nombre de ménage dans la wilaya d'Oran était par l'effet de l'évolution des familles nucléaires, car ces derniers ont subies des changements, ces changements sont peut être à cause de plusieurs facteurs comme :

- La modernisation et l'individualisme et le désir d'avoir un logement individuel pour vivre avec la petite famille composant par le couple marié et les enfants célibataires.
- La concentration de la famille nucléaire dans le milieu urbain a connu une croissance rapide et ça à du au développement des conditions de la vie moderne et qui a une relation intime avec l'industrie et le travail salarié par rapport au milieu rural ; cette concentration a créé un déséquilibre entre le milieu urbain et le milieu rural qui va influencer sur la crise du logement en milieu urbain plus qu'en milieu rural, ajoutant que la cherté du loyer est une cause principale du bidonville.
- Connaissant que la wilaya d'Oran est une ville attractive qui attire des populations à venir et installer. L'emploi est le premier facteur qui motive les individus et les chefs de ménage à migrer pour améliorer leur situation financière, souvent quand le chef de ménage migrant trouve un travail décide d'installer avec sa petite famille dans les périphéries de la wilaya dans des conditions de logement insalubres, La croissance du phénomène de la migration est en évolution dans cette wilaya, surtout pendant la décennie noire qu'a connue le pays, les conséquences de cette période sur la crise de logement est très couteuses.

Les objectifs de l'étude :

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Etudier la relation Ménages – logements à partir des indicateurs qui représentent l'évolution des ménages et de logement
- Etudier l'impact de la structure familiale sur le problème de logement
- Essayé de répondre à la question suivante : « Est ce que le marché immobilier pendant ces dernières années a pu satisfaire les besoins de la population résidente dans la wilaya d'Oran.

Les motivations :

Cette étude est portée sur la wilaya d'Oran car c'est la wilaya où nous habitons et nous y sommes nées, et puisque Oran est l'une des grandes villes algériennes qui ont connu l'exode rural depuis l'indépendance, et souffre de beaucoup de problèmes comme le problème de logement donc elle sera représentative des autres grandes villes. Nous voulions faire une enquête mais nos moyens financiers nous ne l'ont permis pas en plus on était guidé par le temps, donc on s'est contenté par l'analyse des résultats des recensements de 1966, 1977, 1987, 1998 et 2008 concernant la wilaya d'Oran et des enquêtes faites par le Centre des recherches anthropologiques et socio-culturelles et la direction de planification et aménagement du territoire et d'autres sources de données comme :

- Les recensements
- Les enquêtes.

Les limites de l'étude :

Nous avons souhaité d'étudier ce sujet de façon plus approfondie, afin de connaître les différents facteurs associés dans le problème du logement dans la wilaya d'Oran, mais le manque de données nous a empêchés, les éléments qu'on n'a pas pu étudier sont comme :

- L'étude de la taille des ménages par rapport à la taille de leurs logements
- La structure de la population selon l'ancienneté du logement
- La structure de la population selon le statut d'occupation du logement
- Perspectives de la population et leurs besoins en logement.

Concepts relatifs au logement et à la population :

1) Définition des concepts :(Définition selon l'office national des statistiques)

Les définitions que nous présentons proviennent de :

- Le ménage :

Pour définir le ménage, les statisticiens algériens imposent deux conditions : la résidence commune (sous le même toit) et la prise des principaux repas ensemble, ils répartissent le ménage en trois catégories qui sont présentées comme suit :

« Ensemble de personnes, quels que soient les liens qui les unissent, qui occupent un même logement a titre de résidence principale. Toutefois si une partie du logement est constituée de pièces totalement indépendantes, ce qui sera matérialisé par l'existence d'un accès direct sur l'extérieur, les personnes qui occupent cette partie constitueront un ménage distinct ».

- Le ménage ordinaire :

« Le ménage ordinaire est un groupe de personnes vivant ensemble dans un même logement sous la responsabilité d'un chef de ménage, préparant et prenant en générale les principaux repas ensembles. Ces personnes sont généralement liées entre elles par le sang, par le mariage ou par alliance.

- Une personne seule constitue un ménage ordinaire
- Un ménage ordinaire est constitué d'une ou plusieurs familles ».

- Le chef de ménage :

C'est une personne (homme ou femme) résidente qui commande et décide en générale de l'utilisation de l'argent et qui est reconnue comme chef de ménage par les membres du ménages ou qui se déclare en tant que tel.

- **Le ménage collectif :**

C'est un groupe de deux ou plusieurs personnes qui ne répondent pas aux critères établis pour un ménage ordinaire n'étant pas liées spécialement par le sang, le mariage ou par alliance, vivant en commun dans un logement ou en chambres individuelles ou collectives. Quelques fois pour des raisons de travail et prenant parfois leurs repas en commun. Il n'y a pas de chef de ménage par exemple : travailleurs ou étudiants vivant dans un même logement.

- **Définition du logement :**

On appelle logement un lieu clos et couvert, habité par une ou plusieurs personnes ou inhabité, mais prévu pour l'habitation, En général, c'est un ensemble de pièces (ou une seule) destiné à l'habitation, on doit y pénétrer sans être obligé de traverser un autre logement.

Parfois il s'agit d'un logement non destiné à l'habitation mais en fait habité par un ménage (hangar, garage ...) parfois il s'agit d'un abri sommaire (baraque, tente, gourbi, habitat précaire «bidonville»...). (Définition de l'ONS).

Selon la définition de l'INSEE:

Un logement est défini du point de vue de leur utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :
- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...) ;
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories :

- résidences principales
- résidences secondaires
- logements occasionnels
- logements vacants.

Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile home, etc.).

Les sources de données :

A. Statistiques :

- Les résultats des différents recensements de la population et de l'habitat (1966, 1977, 1987, 1998,2008) fournis par l'ONS concernant l'évolution de la population de la wilaya d'Oran etc...

- Des données statistiques fournies par la direction de planification et aménagement du territoire d'Oran concernant l'évolution de la natalité de la mortalité et de la nuptialité dans la wilaya d'Oran.

-L'enquête de terrain 2000-2001 effectuée par le Centre des recherches d'anthropologie et socio culturelles d'Oran concernant la mobilité résidentielle de la population habitant dans la périphérie oranaise.

B. Bibliographiques :

- Lecture des livres, revues et articles concernant le sujet : ménage-logement et la structure familiale.

- Des études précédentes (thèses) menées sur le sujet ménage-logement dans la wilaya d'Oran.

La fiabilité des données :

Pour mesurer la fiabilité des données statistiques, il faut d'abord connaître leur source et puisque les sources de ces données sont des établissements étatiques (ONS, CRASC, DPAT), d'une manière générale, ces données peuvent être considérées comme fiables, et on peut baser sur eux dans notre étude.

Les indicateurs utilisés pour la mesure du niveau d'occupation des logements :

1) Le taux d'occupation par logement (T.O.L):

Le TOL; c'est un indicateur qui est calculé en rapportant la population à l'ensemble du parc de logement ; cependant on ne peut pas toujours connaître la situation de l'habitat d'une population dans certaines régions à partir de ce taux, car le parc de logement total contient plusieurs types de logements (villas, immeubles d'habitation, maisons traditionnelles, habitat précaire), et comme on le sait, les catégories socio-économiques de la population résidant dans chacun de ces types d'habitation varient, par exemple : celles résidant dans les villas sont plus aisées que celles habitant dans des maisons traditionnelles ou un habitat précaire, et d'une manière générale ces différentes catégories ont un niveau de fécondité différent, les catégories aisées ayant moins d'enfants. En général, ceux qui souffrent beaucoup du problème de logement sont les ménages habituellement habitant dans les maisons traditionnelles ou l'habitat précaire et disposant en général d'une pièce ou deux et parfois dans les immeubles d'habitation, sont soit des locataires ou propriétaires héréditaires ou bien logés gratuitement. Et ils sont nombreux (la taille de leurs ménages varie entre 5.2 à 6.7) par rapport aux ménages habitant dans le type de logement villa et quelques appartements (nombre de pièce 4 à 5 et plus), c'est pour cela il faut étudier le T.o.l pour chaque type de logement.

2) Le taux d'occupation par pièce (T.o.p) :

Concernant le taux d'occupation par pièce, si on veut connaître réellement la situation d'habitat de la population étudiée, on doit calculer le T.o.p pour chaque type de logement et calculer la taille des ménages selon le nombre moyen de pièces.

3) La densité :

Pour la densité, il faut prendre en considération les immeubles de haut niveau car ces derniers prennent un peu d'espace et beaucoup d'habitants, il est intéressant de calculer la densité par type de construction.

Malheureusement on ne pouvait pas développer notre étude avec ces calculs (T.o.l et T.o.p pour chaque type de logement et la taille des ménages selon le nombre moyen des pièce et la densité de la population pour chaque type de logement), à cause de l'absence de données concernant le nombre de la population résidente selon le type de logement et la taille de ménage selon le nombre moyen de pièces et la répartition des différents types de logements selon leurs superficie.

Plan du travail :

Cette étude est répartie en trois chapitres, le premier représente l'état et le mouvement de la population de la wilaya d'Oran et le deuxième est spécialisé pour l'étude de la structure et l'évolution des familles et des ménages, et le dernier est sur le logement et le ménage.

Synthèse des travaux :

Pendant la recherche bibliographique, deux études ont attiré notre attention la première effectuée en 1988 (voir page 14) et la deuxième par Dittgen en 2005(voir page 20), nous sommes intéressées par quelques études ont été faites en France et qui ont déjà traités ce sujet. Nous voulions faire une étude pareille mais le manque de données ne nous a pas permis d'aller plus loin dans cette recherche, on a suffi par les données existant concernant les ménages et logement et quelques résultats du recensement 1998 pour la structure familiale. Les articles qui ont été lus sont résumés comme on va voir dans l'étape suivante :

Premièrement ;

Etude qui était faite par Catherine BONVALET et Pierre MERLIN sur « la transformation de la famille et l'habitat », Population, 4-5, 1988, 881-892. Edition française INED.

L'objectif de cette étude était de faire le point des évolutions des structures familiales et de l'évolution des attitudes des ménages vis-à-vis de leur logement, ce travail a été présenté en revue.

Cette étude a été effectuée selon les étapes suivantes :

Premièrement, évolution des structures familiales, Les modifications des structures familiales peuvent se résumer de la manière suivante :

- 1 \ Une montée du nombre des personnes seules.
- 2 \ Une augmentation des familles monoparentales.
- 3 \ Une diminution des familles nombreuses au profit des familles de deux enfants. Entre 1962 et 1982, les couples de quatre enfants de moins de 25 ans a diminué de 35.3 % alors que ceux avec deux enfants ont augmenté de 50 %.

Ces causes de croissance ont été expliquées par trois facteurs :

- Le premier est démographique :

L'évolution de la fécondité et de la mortalité sont des éléments essentiels de l'évolution du nombre de ménages et donc de la demande de logements. La chute de la natalité qui est expliquée par la baisse de la fécondité a affecté surtout les naissances de rang trois et plus a été considéré comme le facteur majeur de la diminution des familles nombreuses.

En ce qui concerne la mortalité, au 1945 on a observé une augmentation de l'espérance de vie à la naissance.

Cette évolution de la mortalité s'est traduite par une augmentation du nombre de personnes âgées ; ce qui explique en grande partie l'augmentation des personnes seules.

➤ Le second est économique :

L'éclatement de la famille en plusieurs ménages supposait la réalisation de plusieurs conditions. La résorption de la crise du logement, la décohabitation des jeunes, très forte entre 1968 et 1975, mais en baisse depuis 1980 sous l'effet de la crise. L'élévation du niveau de vie, la montée du travail féminin.

➤ Le troisième facteur est d'ordre sociologique :

Pendant les années, on a été observés un développement remarquable de la cohabitation hors mariage et la montée des divorces :

Au recensement de 1982, la cohabitation hors mariage concernait 800000 couples ; Le nombre de divorces a doublé en dix ans.

L'étude des cycles de vie a permis de connaître :

Comment les nouvelles formes familiales ont des conséquences sur le logement ?

- ✓ Le désir d'autonomie des jeunes, est toujours vivace.
- ✓ En termes de logement, La cohabitation hors mariage pourrait n'avoir aucune conséquence.

Les cohabitants n'occupent toujours qu'un logement. Mais, la baisse des mariages n'est pas entièrement compensée par la cohabitation juvénile et on observe une augmentation de jeunes célibataires vivant seuls.

✓ Le nombre de divorces a atteint, en 1985, 109000, ce qui représente en termes de flux un Mouvement considérable sur le marché du logement, puisque le divorce ou la séparation implique le déménagement d'au moins une personne, et la proportion de la demande de logement social est très importante. Les femmes, économiquement fragiles, se tournent tout naturellement vers ce secteur pour résoudre leurs problèmes de logement, malgré les obstacles qu'elles rencontrent.

- ✓ Enfin, dernière grande mutation, qui celle-là concerne la majorité des ménages âgés de 55 à

65 ans, Le passage à la retraite. Les générations qui arrivent actuellement à la retraite sont les jeunes ménages de l'après-guerre qui ont bénéficié des mutations de la société. Elles sont entrées massivement dans les HLM, des années 1950-1960 et ont bénéficié de la politique de crédit. Elles sont plus instruites, ont connu une mobilité plus forte au cours de leur cycles de vie, et désirent continuer à gérer leurs vies à travers des stratégies résidentielles diverses (migrations de retraite, double résidence).

- Deux points forts ressortent de ces analyses :

L'éclatement familial en petites unités et l'extrême mobilité qui en résulte-mobilité due à la décohabitation, à la mise en couple, au divorce et à la retraite.

La deuxième étape de cette partie se résume comme suit :

- Solidarités familiales et habitat ;

L'éclatement familial ne signifie pas « la mort de la famille ». La mobilisation de la famille apparaît de plus en plus comme une condition nécessaire pour accéder à la propriété. Cette mobilisation peut être financière ou patrimoniale, mais également prendre la forme d'une participation aux travaux de construction. L'entraide familiale ne se manifeste pas seulement au moment de la constitution du patrimoine, mais est présente tout au long du cycle de vie, que ce soit pour les jeunes qui restent plus longtemps chez leurs parents en attendant de trouver une situation stable, pour les jeunes couples dans leur recherche de logement dans le parc locatif, même dans le parc social ; ou pour l'enfant divorcé, qui recohabitera momentanément chez ses parents, ou la mère âgée qui se rapprochera de ses enfants. Aujourd'hui, on veut vivre dans un logement indépendant, mais à proximité de sa famille.

En conclusion de cette première partie, On peut dire que le déroulement de la vie familiale, n'est plus forcément linéaire, mais est devenu une succession de séquences :

Vie solitaire, vie de couple, familles monoparentales puis de nouveau vie de couple.

La deuxième partie de cette étude s'est déroulée comme suit :

- L'auteur a commencé par l'analyse des conséquences de ces évolutions (structures familiales-mobilités Résidentielles) :
- La taille moyenne des ménages a diminué rapidement : 3.84 en 1881 ; 3.06 en 1946 ; 2.70 en 1982.
- Le cycle de vie est devenu complexe, formé de séquences successives : « la famille n'est plus Un arbre » (P. Merlin).
- L'importance croissante des groupes particuliers qui risquent d'apparaître comme exclus : les Personnes âgées seules, les familles nombreuses (4 enfants et plus), les immigrés, les familles monoparentales, les jeunes travailleurs célibataires. Au total, plus de 40 % des ménages.
- Un modèle dominant de comportement vis-à-vis du logement, favorisé par la politique de Financement mise en place en 1977 : être propriétaire d'une maison individuelle en milieu périurbain, le plus tôt possible après la formation du couple. Pourtant, ce système est porteur de ses propres contradictions :
 - ✓ La complexité du cycle de vie se traduit par une plus grande mobilité ; elle suppose une Fluidité accrue du parc de logement. La croissance de la part d'accession à la propriété, la rigidité chaque jour plus grande des secteurs locatifs, vont en sens inverse, créant des situations de blocage.

Quelle politique du logement ?

Les considérations précédentes sont insuffisantes pour définir les grandes lignes de la politique nationale du logement à recommander. On peut cependant en tirer quelques indications qui vont souvent à l'encontre des idées reçues :

- Malgré la stagnation démographique, la réduction de la taille des ménages conduit à faire Croitre le nombre de ménages, donc de logements nécessaires.
- Mais la réduction de la taille des ménages ne conduit pas nécessairement à une demande de Logements plus petits : une famille monoparentale a les mêmes besoins qu'une famille biparentale et tous souhaitent des logements plus vastes.
- Une demande locative importante, malgré un système d'aide financière très favorable à L'accession à la propriété.
- Un retour vers l'habitat en milieu urbain, au moins pour ces catégories de population autres que les familles traditionnelles avec enfants : familles monoparentales, couples en cohabitation, parents séparés, etc.
- La politique nationale du logement ne peut sans doute continuer à privilégier un seul modèle, Sans créer de graves blocages et des mécanismes d'exclusion lourds de conséquences sur le fonctionnement de la société.
Alors comment peut se traduire une politique qui fasse une place au contre modèle ?

En terme de financement : - La neutralité

- Il est souhaitable d'apporter à ceux qui auront à l'élaborer un éclairage qui n'a jamais été pris En compte jusqu'ici, celui de l'évolution des structures familiales. Une évolution qui met en jeu de façon profonde les valeurs de la société. La politique du logement, son financement et sa réglementation (du loyer en particulier) ont toujours constitué, en particulier en France depuis 1982, un champ privilégié de tels effets pervers.
- Il faut créer les conditions d'un secteur locatif important et diversifié. C'est en priorité un parc Locatif social qu'il faut développer, et en priorité dans les quartiers centraux pour répondre aux besoins de proximité ressentis par ces catégories.
- La solvabilité des ménages par des prêts avantageux et des aides personnelles importantes Peut les fragiliser : il est dangereux que l'âge moyen d'accession à la propriété corresponde à celui ou le taux de divortialité est le plus élevé, souvent aussi celui ou la femme cesse de travailler pour s'occuper de ses enfants.
- Ne peut-on concevoir une « aide à la pierre personnalisé » dont les paramètres varieraient Selon les caractéristiques du ménage et seraient révisables lorsque celles-ci évolueraient.

- ✓ Pour quoi ne pas envisager des prêts modulables et révisables ?

En terme de gestion : -La fluidité

➤ Les mécanismes de financement conditionnent l'accès au logement, mais les nouvelles Structures familiales impliquent mobilité des ménages et fluidité du parc de logement. L'accession à la propriété freine la mobilité.

➤ Le développement d'un secteur locatif intermédiaire, surtout au centre des grandes villes, Servira une meilleure adaptation aux nouvelles structures familiales. On peut suggérer plusieurs voies:

- ✓ D'abord une déperéquation des loyers : car le cout du foncier se reflète dans les loyers.
- ✓ Une intervention plus active des organismes sociaux dans l'utilisation et la réhabilitation Du Parc ancien, en particulier au centre ville et en milieu rurale.
- ✓ Une nouvelle stratégie vis-à-vis des mutations, il faut faire disposer des moyens de faire face Aux situations des ménages en situation.
- ✓ Les jeunes ne doivent-ils pas avoir accès au logement social au lieu d'être cantonnés dans de Foyers spécialisés ?
- ✓ Comment favoriser la proximité de parents séparés qui veulent partager la garde de leurs Enfants ou au moins rester à proximité ?
- ✓ Pourquoi les personnes âgées qui souhaitent aller résider à proximité de leurs enfants n'auraient-elles pas droit à un logement social là ou ceux-ci résident ?
- ✓ Bref, à la multiplicité de nouvelles stratégies résidentielles doit répondre une fluidité Maximale du parc de logement. Le secteur locatif social à un rôle pilote à jouer : c'est une nouvelle culture, après celle des HBM au début du siècle, et celle des HLM depuis 1947, qu'il convient de développer (G. Renaudin et J.C. Toubon).

En terme d'urbanisme : l'urbanité

✓ L'urbanisme qui a toujours fixé ses règles avec un temps de retard sur les évolutions de la Construction. Mais aussi sur celles de la société, peut-il apporter des éléments de réponse ? On n'a pas assez souligné jusqu'ici la dimension démographique dans le vieillissement, de certains quartiers centraux, comme du patrimoine bâti des bourgs et des villages ; dans l'évolution des quartiers collectifs de l'après guerre, comme des lotissements de l'entre-deux-guerres ; et dans celle qu'on peut déjà imaginer dans ceux du périurbain... (P. Milovanovitch).

- ✓ La réduction du volume de la construction-malgré la croissance du nombre de ménages-et

Les besoins de proximité, conduisent à donner une place particulièrement importante au patrimoine existant. (J .P.Lacaze).

- ✓ Mais ceci implique la mise en place de mécanismes actuellement absents :

- Développer un secteur locatif à loyers intermédiaires entre ceux du parc social de droit (HLM) Et de fait (loi de 1948) et le secteur à loyers libres : il y a là un vaste champ d'intervention, ouvert, en construction mais surtout en réhabilitation, aux investisseurs, institutionnels et aux organismes collecteurs du 1 % il appartient aux pouvoirs publics d'en fixer les règles du jeu et d'organiser la mobilisation des capitaux prêts à s'y investir.

✓ Mettre en place une politique spécifique d'accès des familles nombreuses (à partir de 3 Enfants) au centre villes : de nombreuses propositions ont été avancées (E. Henry, P Merlin), concernant en particulier la gestion du parc social ou institutionnel, la fusion de logement, etc.

La deuxième étude était réalisée par Alfred DITTGEN ; Logements et taille des ménages dans la dynamique des populations locales, l'exemple de Paris, Population, 60(3), 2005, 307-348.

D'après Alfred DITTGEN : « La ville de Paris est confinée dans des limites administratives très étroites ». Dans cet article l'auteur a montré comment la population parisienne a diminuée pendant les cinquante dernières années, et les constructions de nouvelles habitations se sont réduites, ce qui influence sur la taille de ménage, tant vers la baisse, à cause de l'insatisfaction du nombre de résidences principales.

Alfred DITTGEN a commencé par l'examen de la relation population / logement à Paris depuis le recensement de 1954, car à partir de cette période la population parisienne a connu des changements jusqu'à maintenant, et il a terminé par la projection de la population et son occupation de logement. Cet article se résume comme suit :

Premièrement ;

Population, logements, et résidences principales:

- Population en baisse, nombre de logements en hausse :

Entre les recensements 1911 et 1954 l'effectif de la population de Paris a atteint son maximum, après il a commencé à baisser de façon continue, Au recensement de 1999 on a compté 2 millions de personnes habitent à Paris, une diminution d'un quart, par contre le nombre de logement a cru, passant de 1.2 million à plus de 1.3 million. Cette augmentation des logements est le résultat de constructions neuves à cause de la transformation de nombreux logements existants en bureaux et de la démolition d'immeubles anciens.

➤ De moins en moins de logements occupés par les parisiens :

Les logements qui comptent pour l'évolution de la population sont ceux occupés par les résidents en tant que résidences principales, Le nombre de ces logements n'évolue pas comme celui de l'ensemble des logements, car ils sont en concurrence avec les logements occupés par les résidents secondaires et les résidents occasionnels et avec les logements vacants.

Il y a une forte croissance du nombre de logements non occupés par des parisiens à cause de la très forte pénurie de l'après-guerre qui a fait place à une situation moins tendue. L'attractivité de Paris pour les provinciaux et les étrangers ont pu se développer.

Concernant l'évolution du nombre de résidences principales : on note une légère augmentation. Dans la dernière période intercensitaire, et donc celui des ménages, est passé de 1 095 000 en 1990 à 1 111 000 en 1999. Cet accroissement de 1.4 % n'a cependant pas entraîné d'augmentation de la population des ménages, puisque celle-ci a décliné de 2 102 000 à 2 078 000, soit une baisse de 1.1 %.

Population et taille des ménages :

➤ Des petits ménages et des petits logements :

Le nombre moyen de personnes par ménage à Paris en 1999, égale à 1.87, cette réduction a été plus précoce dans la capitale, qui résulte d'une forte croissance de la proportion des ménages d'une personne, ces ménages représentaient un peu moins du tiers des ménages en 1954 (32 %), comptent pour plus de la moitié en 1999 (52.4 %).

La baisse de la taille des ménages parisiens entre 1954 et 1999 s'est accompagnée d'une augmentation de la taille de leurs logements, laquelle est passée de 2.23 pièces en 1954 à 2.53 pièces en 1999. La part des logements de 4 pièces et plus est passée de 13.1 % à 20.8 % ; celle des logements d'une seule pièce, studios et chambres, de 33.9 % à 24 %. La construction de logements plus grands n'a pas pu empêcher la baisse de la population des ménages.

➤ Paris attire les petits ménages :

Les facteurs de la réduction de la taille des ménages à Paris sont les mêmes facteurs que ceux qui agissent dans l'ensemble de France autant qu'un pays industrialisé, mais il y a d'autres facteurs : la décohabitation des générations adultes et la réduction du nombre d'enfants dans les familles, et l'augmentation du nombre des personnes seules et le vieillissement de la population. N'oublions pas l'attraction de Paris qui s'exerce surtout sur les jeunes adultes entre 25-39 ans, qui compte la plus forte proportion de ménages d'une personne résidant seule dans leurs logements, donc la faiblesse de l'indice de fécondité est expliquée par cette solitude et pas par une moindre fécondité des couples.

La baisse de la taille des ménages, cause principale du dépeuplement :

Entre 1954 et 1999, la population parisienne a chuté de 25 %. Durant cet intervalle, le parc de résidences principales a diminué de 6 % et la taille moyenne des ménages est passée de 2.35 personnes à 1.87, soit une réduction de 20 %. Le rôle de ce second facteur a donc été primordial dans le dépeuplement de Paris au cours de ce demi-siècle.

Structure par âge et sexe, migration et logement :

➤ Surreprésentation des jeunes adultes et des femmes :

Dans la pyramide parisienne, les jeunes adultes sont proportionnellement plus nombreux, surtout entre 25 et 40 ans. A l'inverse, la proportion des personnes âgées est beaucoup plus proche de celle de la France. La pyramide de 1968 on note pour la première fois une forte prédominance des jeunes adultes (20-39 ans). Leur proportion, qui était de 29.9 % en 1954, y passe à 31.4 %. Elle n'a fait qu'augmenter depuis, pour atteindre 36 % en 1999. Entre 1954 et 1975, la population parisienne a vieilli bien davantage que celle de la France, que l'on considère l'évolution de la part des personnes de 65 ans et plus, le « troisième âge », ou celle des personnes de 80 ans et plus, le « quatrième âge ».

Mais depuis cette époque, le poids du troisième âge a baissé à Paris. En 1999, la surmortalité masculine, résulte plus de femmes que d'hommes, le pourcentage de femmes est de 53.1 % à Paris.

➤ Une structure par âge et sexe déterminée par les migrations :

La présentation des coefficients annuels moyens de variation des effectifs par âge du fait des migrations entre les deux derniers recensements en figure, qui était obtenue par le rapport de l'effectif de chaque génération en 1999 à celui de 1990, après la neutralisation de l'effet de la mortalité. Le même calcul pour la période intercensitaire 1982-1990 conduit à des valeurs relativement proches.

Les valeurs très supérieures à l'unité autour de 20 ans traduisent l'arrivée de jeunes gens pour faire des études ou pour un premier emploi, ces jeunes viennent surtout de la province, mais aussi de l'étranger, et de plus en plus de la banlieue. Il y a davantage de femmes que d'hommes parmi ces arrivants, ce qui conduit à 20-24 ans, âges où cette immigration est la plus intense, à une proportion de 54.2 % de femmes, d'une façon générale, à la sur-féminité de cette population.

Le rétrécissement de la pyramide des âges à partir de 40 ans et également de la naissance aux âges suivants est expliqué par le départ des familles, les unes vers la banlieue, les autres vers la province.

Quant aux valeurs inférieures à l'unité autour de 60 ans, elles correspondent aux départs de retraités, très majoritairement vers la province. Le vieillissement qu'a connu la population parisienne est dû à la faible natalité depuis les années 1970 et à l'allongement de la vie.

➤ Des migrations très liées aux caractéristiques du logement :

Les migrations dans la banlieue sont fortement conditionnées par le facteur de logement. Dans les années 1960 et 1970, on a beaucoup construit à Paris, mais encore plus en banlieue, ce qui a permis à nombre de familles nouvellement constituées de s'installer à l'extérieur de Paris, installation favorisée par l'amélioration des transports. La capitale s'est ainsi « spécialisée » dans les petits ménages, et tout particulièrement dans les ménages de jeunes.

Cette résidence à Paris est également facilitée par le fait que la part des logements locatifs du secteur privé, y est plus importante qu'ailleurs : en 1999, la proportion de ménages locataires dans le privé y est de 42 %, contre 25 % en Ile-de-France et 22 % en France. Cette particularité, et plus généralement le statut d'occupation du logement, a aussi une grande influence sur la structure par âge de la population comme on va le voir.

Ménages selon le statut d'occupation et l'ancienneté du logement :

Les questions posées au recensement permettent de distinguer 5 modalités du statut d'occupation : 1) propriétaire, 2) locataire d'un logement dans le secteur privé, 3) locataire d'un logement dans le secteur social, 4) logé gratuitement et 5) locataire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel.

➤ Les propriétaires plus au large que les locataires :

Le nombre de personnes par logement diffère selon le mode d'occupation. La taille des ménages propriétaires (1.90 personne) est proche de celle de l'ensemble des ménages (1.87) ; celle des locataires du secteur privé (1.79) ainsi que celle des logés gratuitement (1.80) sont un peu inférieures ; celle des locataires du secteur social est nettement plus élevée (2.20) et celle des locataires en meublé ou en chambre d'hôtel considérablement plus faible. Ces différences dans la taille des ménages sont évidemment liées à la taille des logements. Ainsi la taille des ménages des locataires du secteur social, plus importante que celle des locataires du privé et celle des ménages logés gratuitement, est à relier à des logements plus grands et non à une plus forte densité d'occupation. En effet, les membres de ces trois catégories disposent du même espace : 1.24 à 1.25 pièces en moyenne par personne.

➤ Vieillesse sur place des propriétaires et des locataires du secteur social :

L'examen des pyramides des âges de la population propriétaire selon l'ancienneté du logement montre l'ancienneté du logement va de pair avec l'ancienneté du ménage. Les ménages vivant dans des logements de l'entre-deux-guerres présentent une structure jeune avec un âge moyen de 46.6 ans. Une partie non négligeable des premiers arrivants dans ces logements plus anciens sont décédés et ont donc laissé la place à d'autres. La population locataire du secteur social est plus jeune que la population propriétaire, ce qui est normal puisque l'entrée dans ce secteur se fait souvent dès la constitution de la famille.

➤ Population et logements des arrondissements :

C'est encore le logement, son évolution et ses caractéristiques qui expliquent les évolutions et les caractéristiques des populations des arrondissements. La comparaison entre l'évolution de la population des ménages avec celle du nombre de ces résidences, montre que cette relation est très forte (coefficient de corrélation linéaire $r^2 = +0.97$). Celle-ci résulte une baisse de la taille moyenne

Des ménages. Dans les arrondissements périphériques où le nombre de logements a cru, la construction a été menée à un rythme intense, particulièrement dans les années 1970. Dans les arrondissements centraux, lesquels ont tous perdu des logements, il n'y a pratiquement pas eu de constructions, du fait du manque de terrains libres et de la volonté de ne pas remplacer le bâti existant par des immeubles de grande hauteur. Par ailleurs, dans cette partie centrale de la ville, le développement des activités Tertiaires a conduit à la transformation de très nombreux logements en bureaux, magasins, entrepôts et autres locaux professionnels.

➤ Perspectives de population et évolution du logement :

Compte tenu des relations entre population et logement qui viennent d'être présentées, il est clair que l'évolution future de la population parisienne va dépendre de celle du nombre de résidences principales et de leur occupation. C'est pourquoi on compte tenu du logement dans les projections qui on était amené à faire. Celles-ci ont été conduites par « bonds » de 5 ans sur une période de 20 ans, intervalle compatible avec le nouveau Plan local d'urbanisme.

➤ Des résultats sans grande surprise :

La population parisienne continuerait à diminuer légèrement pour atteindre environ 2.1 millions de personnes en 2020. L'effectif de la baisse de la taille des ménages est compensé en partie par celui des résidences principales supplémentaires, ce qui conduit naturellement à la question : combien faudrait-il de ces résidences pour que la population s'arrête de diminuer dès à présent ? Une simulation à partir de la même hypothèse d'évolution de la taille des ménages conduit à un nombre de 2 500 logements par an, le temps où il est difficile d'augmenter le parc de logements à Paris.

Pour conclure ;

La diminution de la population de la capitale n'est cependant pas la seule conséquence de l'étroitesse de son territoire. Il y en a bien d'autres. On se contentera d'en évoquer trois.

Paris ne peut pas loger tous ses habitants et encore moins les plus pauvres. Les douze milliers annuels de Parisiens supplémentaires dus au mouvement naturel nécessiteraient plus de 7 milliers de logements supplémentaires, ce qui est impossible. Une grande partie des jeunes ménages sont donc conduits à changer de commune.

Paris est de plus en plus une ville de riches. La capitale attire les ménages les plus aisés de l'agglomération. Avec une majorité de riches, au détriment des classes moyennes, et une minorité de pauvres, locataires de logements défectueux (chambres de bonne, meublés, chambres d'hôtels, etc.) Cette évolution est évidemment liée à l'attractivité de la capitale et au fait que le prix des logements ne peut qu'augmenter en raison de l'impossibilité d'en accroître le stock.

La troisième étude était réalisée par A. FODIL en vue de l'obtention du doctorat de 3ème cycle en démographie sous la direction de Mrs le professeur Louis ROUSSEL le thème de cette étude était « Ménages et logements dans la ville d'Oran » Evolution et caractéristiques récentes ; en Juin 1987.

Nous étions intéressés à ce travail car il contient des informations importantes concernant le ménage et le logement dans la ville d'Oran, A. FODIL s'est basé, dans son étude, sur une enquête effectuée sur 1000 ménages, et le parc de logement répartis en quatre strates, l'objectif de cette enquête visait la collecte de données plus précises que le recensement pour éclairer la relation entre le logement et la population.

Le choix d'un échantillon représentatif touchant toutes les couches sociales habitant dans la commune d'Oran ainsi que le choix de cette ville se justifiait, d'une part par :

- La connaissance du terrain, le dynamisme social ainsi que l'apparition de problèmes socio-urbains, et d'autre part, par le fait que la ville d'Oran est l'une des grandes villes d'Algérie où se trouvent concentrées les différentes catégories de groupes sociaux : anciens et nouveaux citadins, catégories aisées, moyennes et démunies.

Cette étude a permis l'élaboration d'une typologie des logements plus adaptée à la réalité socio-économique en relation avec l'habitat ; parmi les principales observations, l'une des plus intéressantes est celle concernant la typologie des logements ; ces derniers ont été classés en quatre catégories comme suit :

1- Les logements « hautement convenables » :

- « Villas et pavillons », imposants par leur taille, leur style architectural et par les matériaux de construction très coûteux.
- Une partie des immeubles du centre urbain et du front de mer, immeubles qui définissent des quartiers de résidence aisée, voire de « grand standing ».

2- Les logements « convenables » : il s'agit en général des immeubles collectifs ou des grands ensembles de type HLM, construits juste avant l'indépendance et après l'indépendance, toujours en bon état, sauf en ce qui concerne les cages d'escalier, les rampes, cabines d'ascenseurs, portes ... dégradés et non entretenus ni rénovés.

3- Les logements insuffisants : ils concernent surtout le type « traditionnel », situé dans la Proche périphérie de la ville, avec des façades assez dégradées et délabrées ; ce type d'habitation manque, en général, d'équipements sanitaires et de confort ainsi que l'adduction à certains réseaux des services publics (eau courante, gaz, électricité, égouts).

4- Les logements de qualité inférieure aux normes : Cette catégorie est formée essentiellement d'un habitat sommaire et spontané.

La deuxième étape de l'étude c'était :

➤ La relation entre la mobilité et le logement : Généralement les motifs de migration vers Oran sont liés à des causes économiques, sociales et démographiques.

49.1 % des migrants, les causes de leur installation à Oran pour améliorer leur niveau de vie.

30.7 % ont immigrés après avoir trouvé un emploi en ville mieux rémunéré.

6.3 % des départs sont liés à des conflits familiaux.

8.8 % des départs se sont produits sur la base d'affinités sociales, familiales.

5.1 % des chefs de ménages installés à Oran suite à une mutation, il s'agit des personnes à qualification moyenne et supérieure. Il y a seulement 8.33 % parmi les 60 chefs de ménages occupant un logement de type villa et pavillon qui ont été logés dans le même type auparavant et le reste 91.67 %, logeaient surtout dans des appartements plus de 55 %, et dans le type traditionnel 36.67 %.

Dans le type appartement, 44.17 % occupaient le même type de logement et 46.17 % logeaient dans le type traditionnel. Ceux habitant auparavant le type villa et pavillon représentent 7.17 %, enfin seulement 2.5 % occupaient un logement de type sommaire et spontané.

Pour le type de logement traditionnel, la majorité des chefs de ménage habitant auparavant dans le même type avec un pourcentage de 76.85 %, tandis que 12.81 % et 10.34 % logeaient respectivement dans le type appartement et sommaire et spontané.

Concernant les chefs de ménages qui occupent toujours le même type de logement sommaire et spontané leur pourcentage est 37.23 % et 57.66 % logeaient dans le type traditionnel et 5.11 % dans le type appartement.

Donc l'occupation des logements selon le type d'habitat et les normes d'habitations confort, espace..., reste en fonction du statut socio – économique et culturel des chefs de ménages. Sauf quelques chefs de ménages qui ont occupés des demeures bourgeoises abandonnées par les européens lors de leur exode à la veille de l'indépendance.

➤ Affectation et demande de logement :

Sur les 1000 logements enquêtés, 72.3 % font partie du secteur d'état, 12.4 % du secteur privé à caractère locatif, 11.7 % du secteur privé à caractère d'habitation (propriété), et enfin 3.6 % du secteur illicite. Durant la période précédente (avant 1987) la « crise du logement », tout demandeur postulant pour un logement devait obligatoirement passer par les services immobiliers concernés (C.I.A, O.P.G.I, etc...). Il en était de même pour toute personne qui devait quitter son logement pour un autre.

Durant les dernières années (avant 1987), L'état propriétaire du patrimoine immobilier d'habitation, se trouvait dans l'incapacité de gérer convenablement son bien. Ce qui donna naissance à un marché de « transaction immobilières », illicite et difficile à maîtriser.

Pendant les années 80, la situation en matière de demande de logement se caractérise par :

- L'absence ou l'insuffisance d'une dynamique de l'offre.
- L'existence d'une demande relative de logement en raison de l'insatisfaction quasi – Générale des citoyens sur leurs conditions actuelles d'habitat.
- L'existence d'une demande absolue de logements en raison de la sur – utilisation du parc Existant et du développement des formes d'habitats dits « précaires ».

Ces caractéristiques montrent qu'on se trouve en face d'une demande de logements à plusieurs facettes.

➤ L'importance du facteur logement dans les comportements démographiques :

Une série de questions était destinée sur le ménage, principalement sur les dimensions, types (de ménage), la nuptialité et la fécondité. La typologie des ménages montre qu'il y a plusieurs types de ménages ; les plus représentatifs concernent :

- Les ménages nucléaires dont le noyau est constitué par un couple marié et ses enfants Célibataires : 56.2 %, soit plus de la moitié des ménages observés.
- Les ménages élargis composés, constitués d'un couple avec enfants mariés ayant à leur Tour des enfants, et des parents (père et mère), représentent 15.5 %.
- Les ménages élargis simples, constitués d'un couple, plus enfants célibataires et parents, Représentent 11.5 %.

Les ménages élargis composés complexes, constitués d'un couple, plus enfants, plus les collatéraux mariés ou non (parfois avec enfants), plus parents, représentent 9 %.

Le reste des ménages sont en proportion faiblement représentés. Ainsi seulement 3.5 % de ménages sont nucléaires sans enfants, 1.7 % sont des ménages à une seule personne, enfin 0.2 % sont des ménages de type « horizontal simple », constitués de collatéraux mariés ou non.

Pour conclure L'auteur voit d'après l'analyse des indicateurs qui concernent les ménages et les logements dans la ville d'Oran, la situation de l'habitat connaîtra des problèmes plus graves dans l'avenir à cause de :

- L'existence d'une demande absolue de logements en raison :
 - De la sur – utilisation du parc existant
 - Du développement des formes d'habitat « spontané »
- L'existence d'une demande relative de logement en raison :
 - De l'insatisfaction quasi – générale des citoyens de leurs conditions actuelles d'habitat ;
- Des caractéristiques internes du logement (eau, gaz, électricité...).
- L'absence ou l'insuffisance d'une dynamique de l'offre en matière de logement ne pouvant répondre à une demande sans cesse croissante :
 - Durant le premier plan de développement (1967/ 1970) : livraison quasi – nulle ;
 - Durant les autres plans de développement, on assistera à un faible rythme annuel de

Livraison. Puis il a posé une problématique sur laquelle qu'on va essayer de répondre dans notre travail, Cette problématique est la suivante : « Le secteur privé est t-il dans les prochaines années à même de rétablir l'équilibre du marché du logement ?, et est ce que les autorités et les décisionnaires peuvent résoudre les problèmes qui résultent de la grande croissance démographique ? »

Historique de la ville d'Oran :

La ville d'Oran est construite à partir du plan de Constantine (1959) par les européens, La gestion du sol urbain était selon la propriété du sol urbain qui était partagé entre l'Etat, les domaines, l'armée, les lotisseurs privés, les particuliers...

Au lendemain de l'indépendance et après le départ des européens, l'occupation du parc de logement a été partielle jusqu'en 1965, Oran a connue un exode rural accéléré. Au recensement de 1966 l'effectif de la population était 327 800 dix ans après le nombre de la population a atteint 495 462 habitants au recensement de 1977, avec un taux d'accroissement de plus de 51 %. Le problème de logement commence a se posé dès la moitié des années 70, le second plan quadriennal (1974-1977) a compris une réalisation de 600 logements urbains il était le seule programme d'habitat que la ville a bénéficié.

Selon le CRASC une étude réalisait par A. GHOMARI dont Genèse de la métropole oranaise : recomposition spatiale et dynamique sociale ; Insaniyat, n°14-15, Mai-Décembre 2001. Montre que : Dès l'année 1974, le marché foncier était régulé par un ensemble de lois dont l'ordonnance n° 74-26 du 20/02/1974, portant constitution des réserves foncières au profit des communes. Après la suppression des structures foncières coloniales par la loi du 08/11/1971, le sol urbain était géré dans le cadre des réserves foncières communales.

De ce fait l'Etat, de par sa représentation locale, a constitué le principal acteur dans la gestion du sol urbain jusqu'à la base administrative qui reste la commune. Dans ce contexte, la ville d'Oran a bénéficié d'un plan d'urbanisme directeur (**P.U.D.**), dont l'étude a été lancée en 1974 et dont l'échéance était prévue pour 1986. Cet outil d'urbanisme, approuvé par arrêté ministériel du 17/11/1977, a donné les orientations de la croissance spatiale d'Oran dans les directions Sud et surtout Est, et a adopté des choix d'affectation des sols à l'intérieur d'un périmètre d'urbanisation défini.

Les objectifs principaux du **P.U.D.**, concernaient la gestion et la maîtrise de la croissance spatiale et le comblement du déficit en matière d'équipement dans la périphérie, afin de réduire le dysfonctionnement du système urbain préexistant. En conséquence, cette première phase algérienne d'urbanisation a marqué l'espace périphérique, par la production d'une configuration spatiale différente et selon des formes nouvelles dont l'innovation est en rupture totale avec les formes antérieures (trame urbaine, architecture).

A partir des outils du **P.U.D.**, l'urbanisation d'Oran a été caractérisée durant cette période par une forte consommation d'espace dont une part importante a valeur agricole. De ce fait et après une forte critique des acteurs concernés (représentants du ministère de l'agriculture, Bureau d'étude de Bneder,...) surtout concernant les axes d'extension urbaine (vers les régions agricoles de Bir El-Djir, et d'Es-Sénia), une révision de ce **P.U.D.**, a permis une réduction de la superficie d'urbanisation de 3750 ha à 2400 ha, repartis en cinq **Z.H.U.N.**, de grands équipements, des zones industrielles et d'activités.

Si le périmètre urbain représentait en 1977, une superficie de 2900 ha, une décennie de croissance spatiale incontrôlée lui a fait atteindre une superficie de 4700 ha en 1987. Les nouvelles opérations contenues dans le **P.U.D.**, se répartissant essentiellement entre le 2^{ème} et le 3^{ème} périphériques, occupent les superficies suivantes :

- Les zones résidentielles : **Z.H.U.N.** (800 ha), lotissements (135 ha),
- Les zones industrielles : Es-Sénia (300ha), Hassi Ameur (320ha),
- Les zones d'activités : 112 ha dont le dépôt de Nedjma occupe 66 ha,
- Les équipements socio-éducatifs : 289 ha dont les deux pôles universitaires **U.S.T.O.** A L'Est et **E.N.S.E.T.** au Sud occupent une superficie de 221 ha.

Les grands ensembles qui constituent les **Z.H.U.N.**, se situent essentiellement dans la deuxième couronne périphérique et se trouvent à des degrés différents de réalisation selon les dates de lancement de leurs travaux et la durée moyenne de leur réalisation, a été évaluée à une décennie, et parfois plus.

Chapitre 01 :

Etat et mouvement de la population de la wilaya d'Oran

Sous chapitre 01 :

Evolution et structure

1\ Evolution de la population de 1966 à 2008.

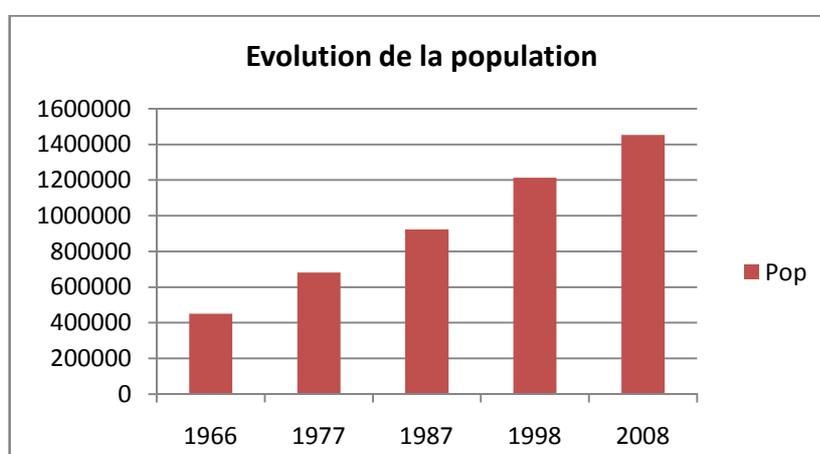
La croissance générale de la population se fait sous la conjugaison de la natalité et de la mortalité (croissance naturelle) et des migrations (interne et externe). L'examen des chiffres relatifs à l'évolution de la population de la wilaya d'Oran durant la période intercensitaire 1966-2008 (c'est-à-dire 42 ans) montre une croissance rapide de la population durant la période considérée.

En 1966 le nombre d'habitants recensé s'élevait à 451 258 personnes ; ce chiffre a évolué jusqu'à 682 560 habitants en 1977 pour atteindre 924 160 habitants au recensement de 1987 et au recensement de 2008 elle enregistre 1 453 152 habitants soit plus de trois fois l'effectif enregistré en 1966. Le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen a enregistré cependant une nette baisse durant les périodes successives depuis 1966 ; entre 1966 et 1977 ce taux était de 4.08 % et baisse graduellement pour atteindre 1.9 % en 2008 (tableau n°01). Ainsi, malgré sa croissance rapide, l'évolution de la population de la wilaya d'Oran a connu un ralentissement du rythme de sa croissance.

Tableau 01 : Evolution de la population de la wilaya d'Oran durant la période 1966-2008 (effectifs en milliers) et taux d'accroissement annuel moyen(%)

Années wilaya	1966	1977	1987	1998	2008
	Effectif de la population	451258	682560	924160	1213839
Le taux d'accroissement annuel moyen(%)	1966-1977		1977-1987	1987-1998	1998-2008
	4.08		3.05	2.45	1.9

Source : Annuaire statistique de l'Algérie résultat des recensements (1966, 1977, 1987, 1998 et 2008)



Graphique n° 1 : Evolution de la population de la wilaya d'Oran durant la période 1966-2008 (effectifs en milliers)

Pendant la période intercensitaire 1966-1977, les deux principaux facteurs qui expliquent la croissance rapide de la population dans la wilaya d'Oran sont, d'une part la forte fécondité naturelle (taux d'accroissement annuel moyen 4.08 %); et d'autre part la forte attraction de migrants venus s'installer pour diverses raisons (travail, logement, santé, etc...) ; la baisse relative du taux d'accroissement de la population durant la période intercensitaire 1977-1987 témoigne d'une atténuation du phénomène migratoire avec maintien d'une fécondité élevée. La période 1987-1998, marquée par la déstabilisation sécuritaire va avoir des effets sur l'évolution de la population, cependant l'absence de données et la mauvaise qualité de celles existante ne nous permet pas d'approfondir l'analyse et donc de saisir la part des migrations et celle de la fécondité. A partir de 1998 et jusqu'en 2008 malgré la baisse de l'accroissement annuel moyen le taux se maintient autour de 1.9 %.

Le maintien durant la période 1966-2008 de l'attraction de la wilaya d'Oran se révèle à travers l'existence de conditions socio économiques favorables au développement du niveau de vie selon les aspirations de la population par l'offre d'opportunités diverses.

Afin de mieux cerner les facteurs de cette croissance rapide de la population, il est intéressant d'examiner d'une part l'évolution naturelle de la population (natalité et mortalité) et d'autre part le mouvement migratoire.

2 \ Le mouvement naturel de la population de la wilaya d'Oran :

La natalité et la mortalité sont des éléments constitutionnels du mouvement naturel d'une population ; elles permettent de connaître son évolution pendant une période déterminée; les calculs du taux brut de natalité et du taux brut de mortalité durant la période 1966-1998 pour la population de la wilaya d'Oran, à partir des données fournies par l'office national des statistiques sur le nombre des naissances, le nombre des décès et l'effectif total de la population résidant dans la wilaya d'Oran pour la période mentionnée, montrent que le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité durant 32 ans ont enregistré une baisse ; mais le taux brut de natalité est resté toujours supérieur au taux brut de mortalité –le taux brut de natalité vari entre 107.45‰ en 1966 et 19.58‰ en 1998 et pour le taux brut de mortalité ce dernier vari entre 26.32‰ en 1969 et 5.40‰ en 1998, le recul des décès pendant cette période est remarquable surtout en 1988 et 1989 on a enregistré une baisse de 3.89‰ en 1988 et 3.91‰ en 1989, ca grâce a l'amélioration du niveau de vie et l'évolution des infrastructures sanitaires au niveau de la wilaya d'Oran.

comme il est présenté dans le tableau n°2 et les graphiques n° 2 et 3

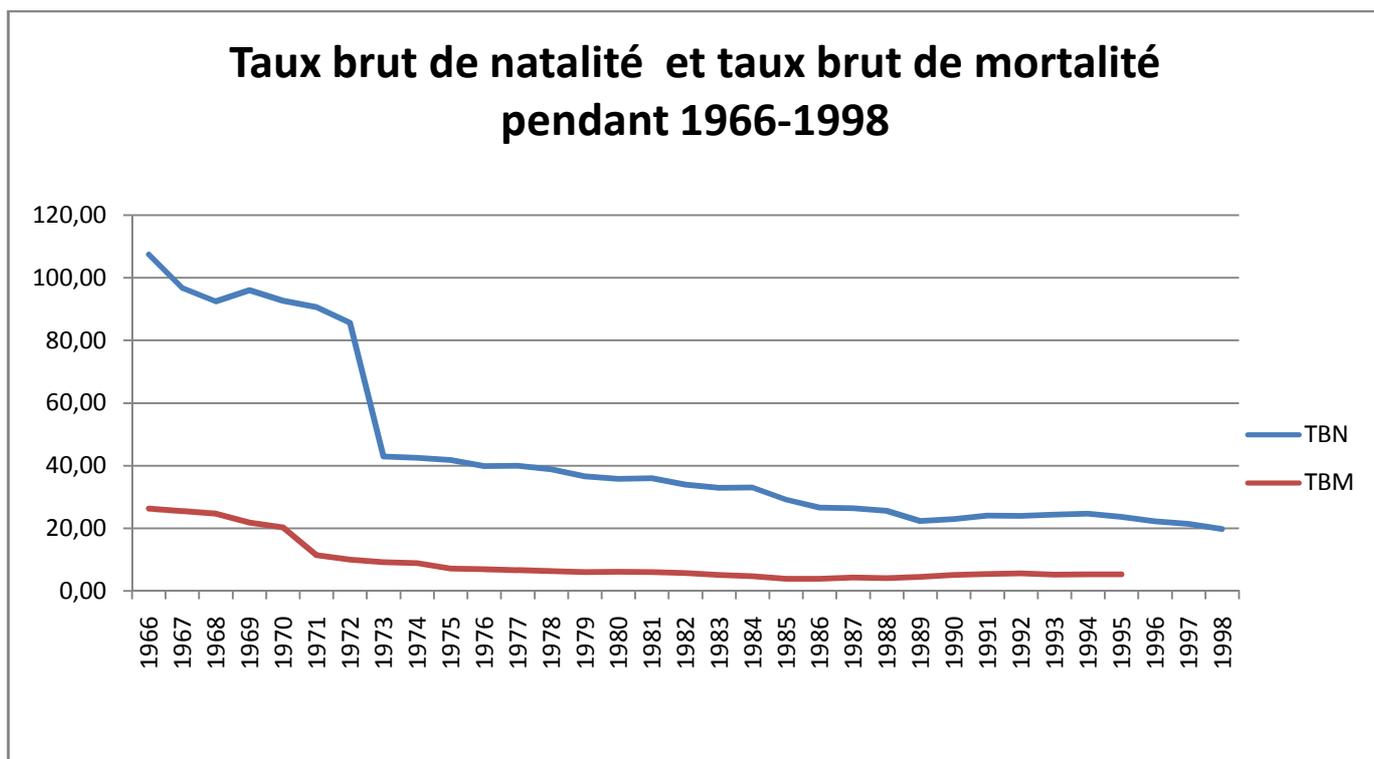
Tableau n°2 : Evolution du mouvement naturel de la population de la wilaya d'Oran 1966-1998

Années	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Pop total	Pop au 30/06	TBN	TBM	Taux d'accr
1966	49462	-	-	451258	460305	107,45	-	-
1967	46310	-	-	469353	478763	96,73	-	-
1968	46048	-	-	488174	497962	92,47	-	-
1969	49761	13630	36131	507750	517930	96,08	26,32	7,12
1970	49926	13742	36184	528111	538699	92,68	25,51	6,85
1971	50760	13849	36911	549288	560301	90,59	24,72	6,72
1972	49912	12750	37162	571315	582769	85,65	21,88	6,50
1973	26054	-	-	594224	606138	-	-	-
1974	26820	7210	19610	618053	630445	42,54	11,44	3,17
1975	27444	6533	20911	642837	655726	41,85	9,96	3,25
1976	27135	-	-	668615	680137	-	-	-
1977	28049	6270	21779	662603	702034	39,95	8,93	3,29
1978	28108	5186	22922	682481	723095	38,87	7,17	3,36
1979	-	-	-	702955	744788	-	-	-
1980	27459	5113	22346	724044	767132	35,79	6,67	3,09
1981	28444	5007	23437	745765	790146	36,00	6,34	3,14
1982	27736	4947	22816	768138	816850	33,95	6,06	2,97
1983	27638	5154	22484	791183	838266	32,97	6,15	2,84
1984	28577	5181	23392	814918	863414	33,10	6,00	2,87
1985	25940	5090	20850	839366	889316	29,17	5,72	2,38
1986	24440	4688	19752	864547	917466	26,64	5,11	2,28
1987	24849	4472	20377	930483	941424	26,40	4,75	2,19
1988	24582	3732	20850	950376	959500	25,62	3,89	2,19
1989	21858	3820	18038	968924	977922	22,35	3,91	1,86
1990	22908	4332	18576	987221	996698	22,98	4,35	1,88
1991	24462	4119	20343	1006176	1015835	24,08	4,05	2,02
1992	24804	4649	20155	1025494	1035339	23,96	4,49	1,97
1993	25713	5346	20367	1045184	1055217	24,37	5,07	1,95
1994	26610	5837	20773	1065251	1075477	24,74	5,43	1,95
1995	25930	6191	19739	1085704	1096127	23,66	5,65	1,82
1996	24885	5866	19019	1106550	1117173	22,27	5,25	1,72
1997	25032	6259	18773	1127796	1170817	21,38	5,35	1,66
1998	2382	6484	17308	1208838	1219838	19,80	5,32	1,43

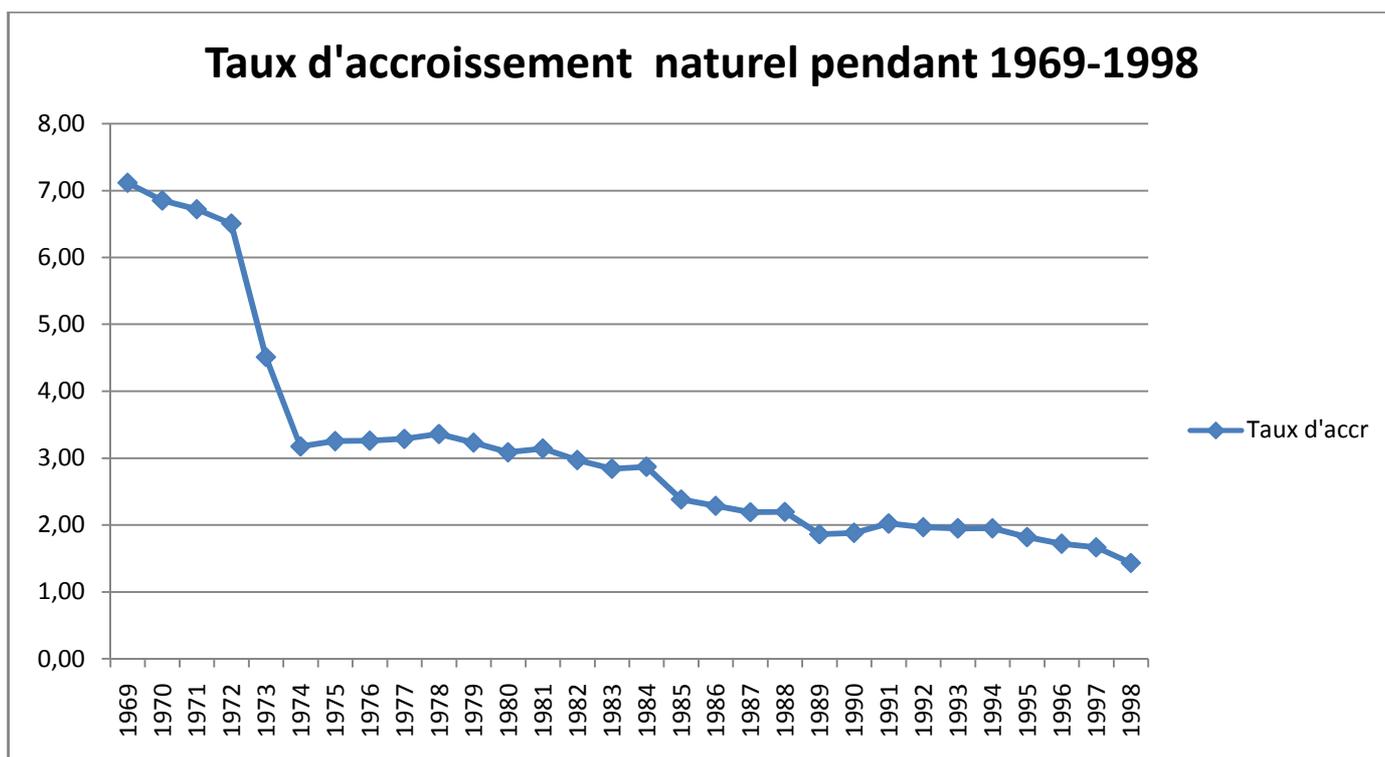
Source : ONS (1966-1977-1987-1998)

Calculs personnels : TBN, TBM, Pop au 30/06, TAN.

Graphique n°2 : Evolution du taux brut de natalité et taux brut de mortalité 1966-1998 :



Graphique n°3 : Evolution du taux d'accroissement naturel pendant 1969-1998 :



3 \ Evolution et répartition de la population résidente par commune depuis 1987 jusqu'à 2008:

Avant d'examiner l'évolution et la répartition de la population selon les différentes communes, il était important d'attirer l'attention sur le problème des découpages statistiques relatives administratifs qui ont modifié la structure de la wilaya et leurs effets sur la répartition des effectifs de leur population. Chose qui peut entacher d'erreur la comparabilité. En 1963 le nombre des communes de la wilaya d'Oran passe de 26 à 11 communes, et en 1974 le redécoupage fait détacher les daïras de Sidi Bel Abbes, Ain Témouchent et Tlélagh, le dernier redécoupage de 1984 la wilaya repasse de 11 à 26 communes, les anciennes communes d'avant l'indépendance sont recrées sauf celle de Assi Ameur et une nouvelle commune était créée, celle de Ain El Kerma. Pour cette raison, changement du nombre de communes, on a étudié l'évolution et la répartition de la population résidente par commune à partir du recensement de 1987 jusqu'à le dernier recensement en 2008, car pendant cette période le nombre de communes de la wilaya d'Oran est resté stable.

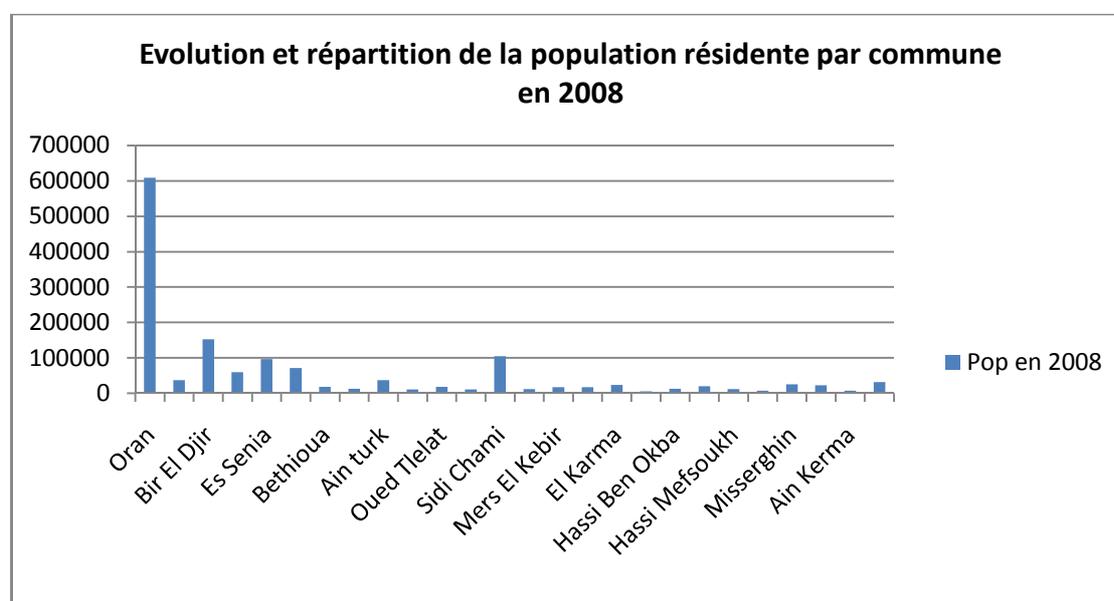
En 2008 la population de la wilaya d'Oran comptait 1 453 152 habitants, la commune d'Oran représentait à elle seule plus de 2/5 de l'effectif total de la wilaya. La commune la plus importante après Oran (C.F tableau n° 3 et la carte géographique qui est représentée en ci-dessous) est celle de Sidi Chami, puis la commune de Bir El Djir arrive en 3^{ème} classe. Concernant les communes qui connaissent un dépeuplement, ou la proportion de la population est inférieure à 1% et qu'on peut l'observer à partir de la carte géographique qui représente la dispersion de la population par commune au recensement 2008, comme Marsat El Hadjadj, El ançor, Tafraoui, Boufatis, El Braya, Hassi Ben Okba, Hassi Mefsoukh, Sidi Ben Yebka, et Ain El Kerma ; Ce dépeuplement est essentiellement à cause de l'inexistence des besoins socio-économiques de la population.

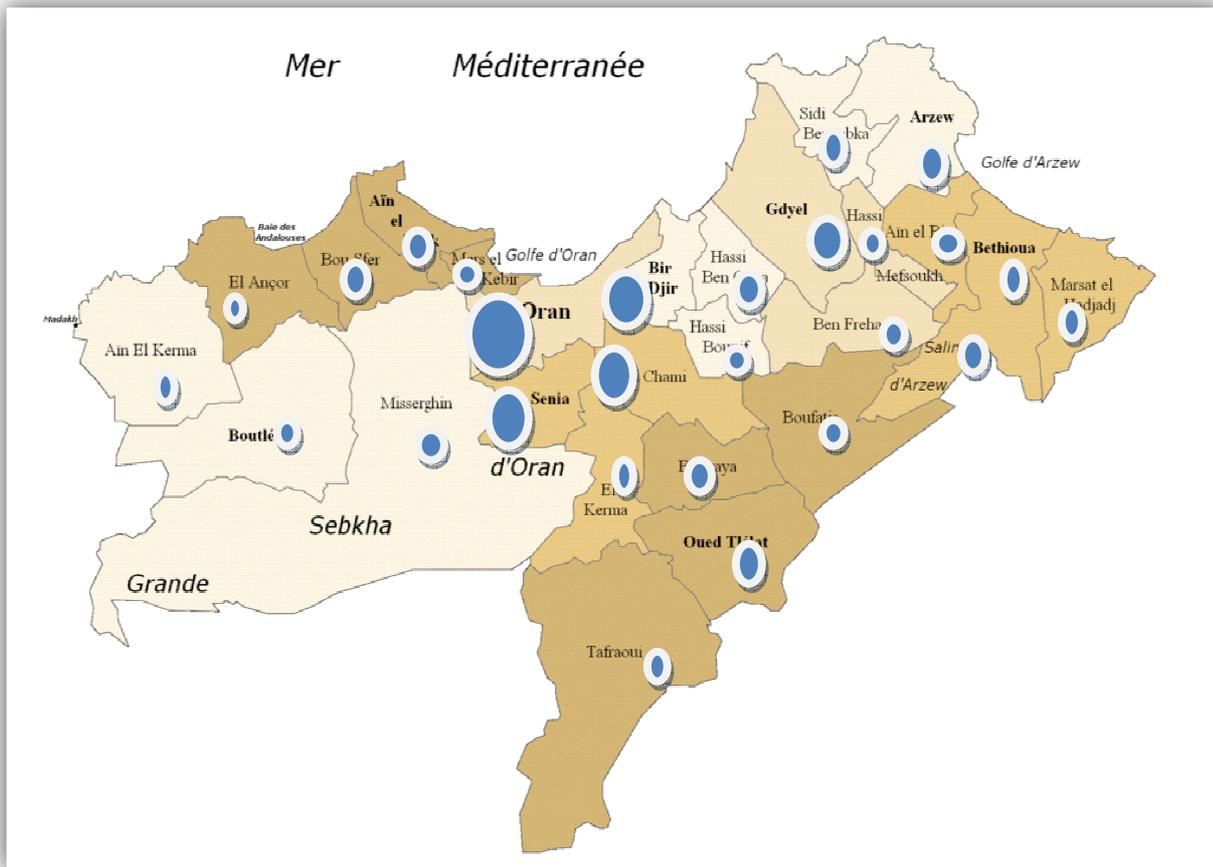
Tableau 03 : Répartition de la population résidente par commune au RGPH 2008 (en chiffres absolus et en %).

Communes	Pop en 2008	Pop en %	Communes	Pop en 2008	Pop en %
Oran	609014	41,91	Boufatis	11579	0,80
Gdyel	37315	2,57	Mers El Kebir	16970	1,17
Bir El Djir	152151	10,47	Bousfer	17243	1,19
Hassi Bounif	59671	4,11	El Karma	23163	1,59
Es Senia	96928	6,67	El Braya	5860	0,40
Arzew	70951	4,88	Hassi Ben Okba	12906	0,89
Bethioua	17758	1,22	Ben Freha	20235	1,39
Marsat El Hadjadj	12729	0,88	Hassi Mefsoukh	11856	0,82
Ain turk	37010	2,55	Sidi Ben Yebka	7516	0,52
El ançor	10882	0,75	Misserghin	25443	1,75
Oued Tlelat	18397	1,27	Boutlelis	22898	1,58
Tafraoui	11263	0,78	Ain El Kerma	7530	0,52
Sidi Chami	104498	7,19	Ain Biya	31386	2,16

Source : DPAT d'Oran

Graphique n° 3 :





Carte géographique représente la répartition de la population par commune en 2008.

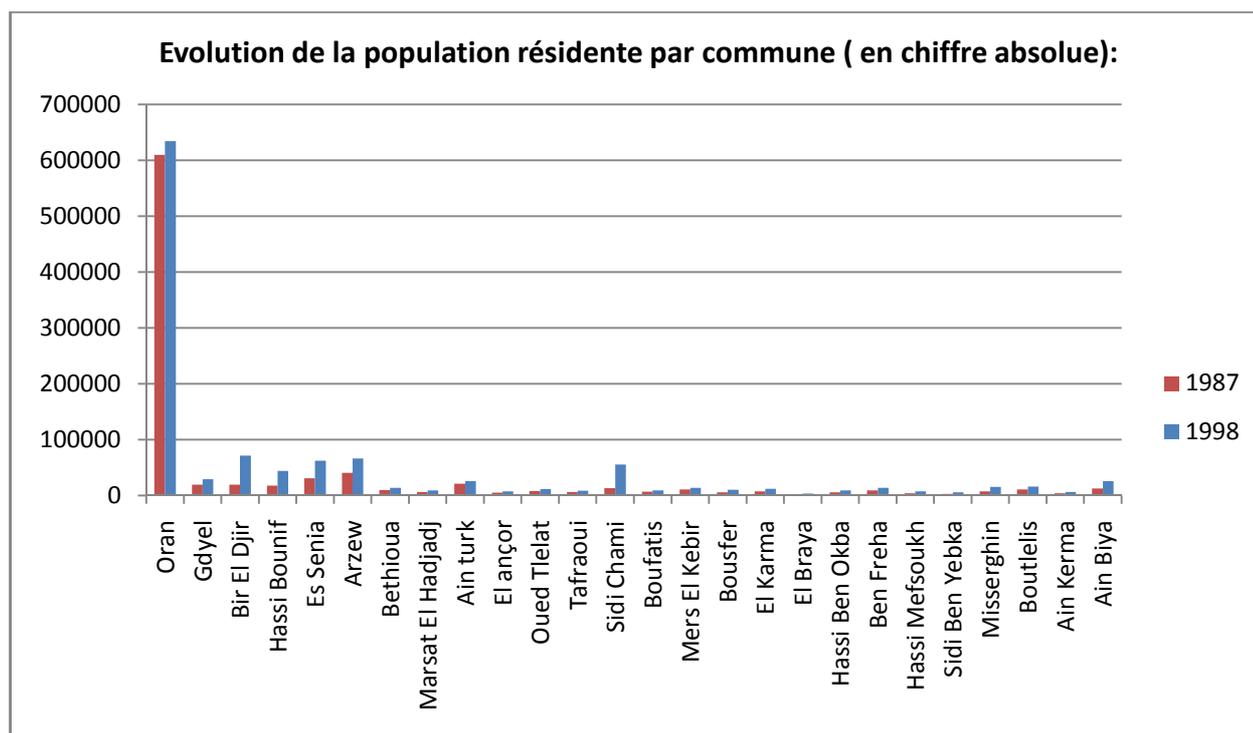
D'après le tableau qui représente la répartition de la population résidente par commune pour la période intercensitaire 1987-1998, on observe une forte concentration de la population au niveau de la commune d'Oran : 67.99 % en 1987 et 53.53 % en 1998 bien que cette commune ait connu une baisse de 14.46 % durant la période 1987-1998 et 11.62 % entre 1998 et 2008, elle reste toujours la commune la plus peuplée. la commune d'Arzew est classée en deuxième position après Oran en 1987 avec une proportion de 4.51 % et 5.62 % en 1998 et 4.88 % en 2008, donc on a enregistré une diminution de 0.74 % pour la période 1998-2008 au niveau cette commune. Par contre Bir El Djir a connue une croissance de la population avec une proportion de 10.47 % en 2008 et qui était en 1998 6.01 % et 2.19 % en 1987, la même observation pour les communes de Sidi Chami, Es-senia, Gdyel...etc. Sans oublier bien sur les communes ou la proportion de la population est faible comme : Ain El Kerma, Sidi Ben Yebka...etc. Les motifs de la forte concentration de la population dans certaines communes comme Oran, Sidi Chami... sont multiples comme l'état politique pendant cette période et l'urbanisation non contrôlé caractérisé par une urbanisation des pays du tiers monde, et la migration dont le but d'une recherche de travail. Cette répartition non homogène va influencer sur l'habitat.

Tableau 04 : Répartition de la population résidente par commune (en chiffres absolus et en %) durant la période 1987-1998.

Communes	Pop en 1987	Pop en 1998	Pop en (%) 1987	Pop en (%) 1998
Oran	609823	634106	67,99	53,53
Gdyel	19649	28906	2,19	2,44
Bir El Djir	19649	71229	2,19	6,01
Hassi Bounif	17914	44160	2,00	3,73
Es Senia	31068	62027	3,46	5,24
Arzew	40473	66554	4,51	5,62
Bethioua	9536	13839	1,06	1,17
Marsat El Hadjadj	6291	8908	0,70	0,75
Ain turk	21016	25921	2,34	2,19
El ançor	5052	7544	0,56	0,64
Oued Tlelat	7928	11602	0,88	0,98
Tafraoui	6312	8499	0,70	0,72
Sidi Chami	13265	55618	1,48	4,70
Boufatis	6595	9191	0,74	0,78
Mers El Kebir	11002	13669	1,23	1,15
Bousfer	5943	10276	0,66	0,87
El Karma	7606	12241	0,85	1,03
El Braya	1910	3244	0,21	0,27
Hassi Ben Okba	5593	9253	0,62	0,78
Ben Freha	9129	13750	1,02	1,16
Hassi Mefsoukh	3847	7182	0,43	0,61
Sidi Ben Yebka	3120	5718	0,35	0,48
Misserghin	7608	15635	0,85	1,32
Boutlelis	10629	16273	1,19	1,37
Ain Kerma	4131	6239	0,46	0,53
Ain Biya	12693	25663	1,42	2,17
TOTAL	896868	1184547	100	100

Source : DPAT d'Oran

Graphique n° 4 :



Même si la densité de la population ne peut être considérée comme indicateur fiable lorsqu'elle est calculée pour une zone géographique étendue, elle fournit de ce fait une idée sur l'implantation des populations et le type d'habitat individuel et collectif.

4 / La densité de la population :

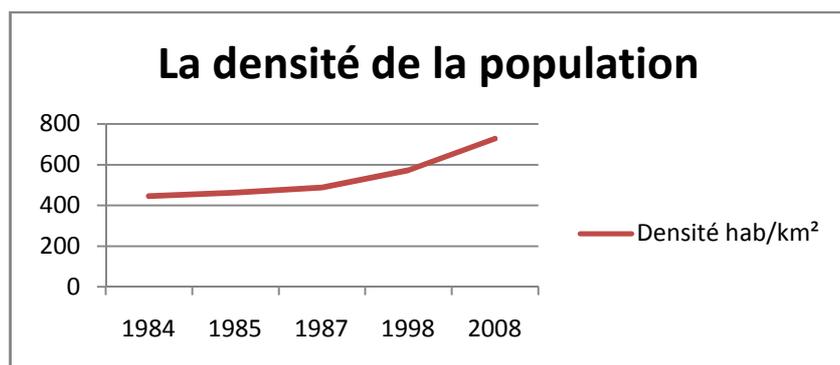
La densité de la population a connu une croissance très rapide pendant la période 1984- 2008, elle est passée de 445.2 hab / km² en 1984 à 728 hab / km² en 2008 cette croissance rapide de la densité s'explique que la croissance démographique de la population résidente à Oran et l'augmentation rapide des constructions des logements planifiés et non planifiés, selon A. GHOMARI, « La ville d'Oran a connu une croissance urbaine périphérique selon un mode d'extension radio-concentrique conçu sur la base de la formation de couronnes successives selon la chronologie de l'histoire urbaine de la ville »(1). Des son étude A.GHOMARI a cité l'agglomération périurbaine de Sidi El Bachir souligne que :«Parmi les localités qui se sont développées autour de la ville d'Oran, Sidi El Bachir se caractérise par l'ampleur et la rapidité du phénomène d'urbanisation. Cela s'est traduit d'une part, par une consommation effrénée d'espace pour la production d'habitat parfois planifié, souvent non réglementaire, et d'autre part par un apport massif de populations venues s'installer de manière licite ou illicite dans cet ancien douar »(2).

Tableau 05 : Densité de la population

Années	1984	1985	1987	1998	2008
Densité hab/km ²	445,2	463,2	488,2	572,3	728

Résultat préliminaire (wilaya d'Oran)

Courbe n° 1 :



(1) Et (2) : A.GHOMARI ; Genèse de la métropole oranaise : recomposition spatiale et dynamique sociale, Insaniyat, n°14-15, Mai-Décembre 2001.

5 / Répartition de la population par agglomération :

A. SAID a dit Qu'en 1990, « l'Etat s'était donné pour objectif, la dynamisation du marché immobilier. Conformément aux édits du libéralisme, le foncier s'était transformé en marchandise commandée par les règles de l'offre et de la demande. De plus, la Loi sur l'orientation foncière (**Loi N- 90-29 du 12 décembre 1990 portant orientation foncière**) aborde les dispositions déjà préconisées par les réserves foncières (**Ordonnance n° 74-26 du 20 février 1974 portant constitution de réserves foncières au profit des communes**) et « la municipalisation » des terrains dont l'objectif était d'éliminer la spéculation foncière. Et, ce n'est que par le seul droit au sol, qu'il est permis maintenant de prétendre au droit à l'urbanisation. Les domaines public et privé de l'Etat avaient été définis et répartis entre l'Etat, la wilaya et la commune. En vue de mieux préserver les terres agricoles, le périmètre d'urbanisation a été+ délimité et soumis aux échéances d'extension précisées par les instruments d'urbanisme (**P.D.A.U et P.O.S**) , sans pour autant négliger le fait que les terrains à caractère urbain doivent être exploités et rentabilisés au maximum . On citera en fin que les communes (**Loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune**) Avaient perdu tout droit de gestion directe de leur portefeuille foncier au profit des agences foncières (**Décret exécutif n° 90-405 du 22 décembre 1990 fixant les règles de création et d'organisation de l'agence locale de gestion et de régulation foncière urbaine**) »(3).

(3) A.said, Le logement social urbain et la dynamique spatiale. Stratégie des acteurs décideurs à Oran, Insaniyat n° 29-30, juillet- décembre 2005, p 231-247.

D'après le tableau qui représente la répartition de la population par type d'agglomération, on constate que la croissance rapide de la population a été la conséquence de nouvelles implantation et extrême agglomérations secondaires ; pendant la période 1987-1998: 17 nouvelles agglomérations secondaires ont été recensées, et d'autres agglomérations secondaires qui ont fusionné avec l'agglomération chef lieu dont le nombre huit agglomérations à cause de la croissance de la densité de la population par Km².

Tableau 06 : Répartition de la population par agglomération

Type d'agglomération	1987	1998	2008
A.C.L	794451	978140	1148068
A.S	102417	195438	277027
Z.E	/	/	28057

Source : Collections statistiques, Armature urbaine RGPH 1998, N°95.

6 \ La structure de la population par âge et par sexe :

La comparaison entre les pyramides des âges aux différents recensements 1977,1998 et 2008 de la wilaya d'Oran montre une structure d'âge selon le sexe.

La première différence qu'on peut la remarquer est la forme des pyramides elle est différente; En 1977 ce type de pyramide s'appelle un accent circonflexe caractérisé par un régime démographique de forte natalité et de forte mortalité.

La tranche d'âge 0-4 ans en 1977 représente 17.23%, cette valeur va diminuer jusqu'à atteindre 9.80% en 1998 et 9.76% en 2008, et ca due a l'amélioration de l'état sanitaire des mères et leurs enfants.

La classe des jeunes, moins de 20 ans prend une partie importante dans la pyramide des âges, une proportion de 40.09 % en 1977 et 32.51 % en 1998, elle continue à diminuer jusqu'à 25.81 % en 2008.

La structure par âge de la population est strictement changée à cause de changement de beaucoup facteurs comme le droit d'instruction des femmes et sa participation dans le monde de travail.

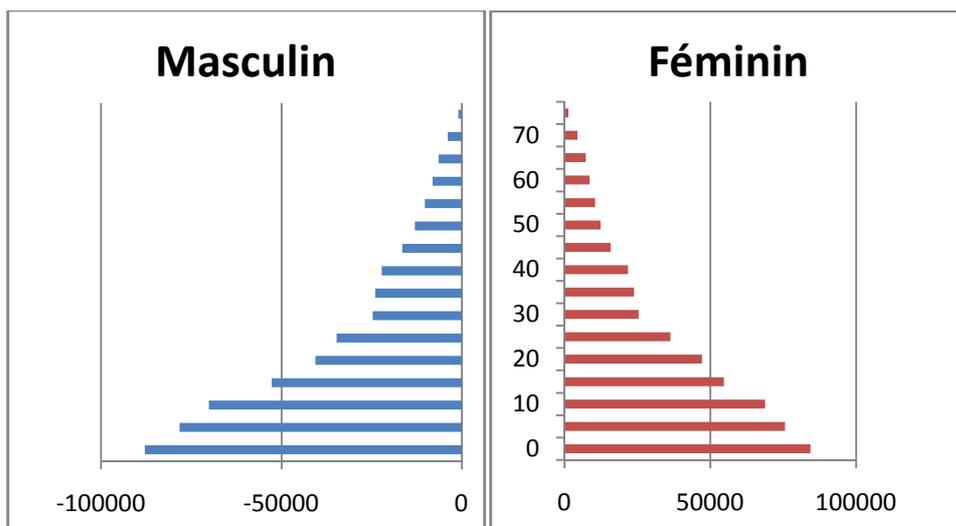
Pour la tranche d'âge 20-59 ans et sur laquelle on va baser beaucoup plus dans notre étude car cette partie de la population vécut le problème de logement plus que le reste de la population.

En 1977 cette partie de population représentait 39.58 %, et en 1998 53.25 % ce chiffre a augmenté jusqu'à 58.76 % en 2008.

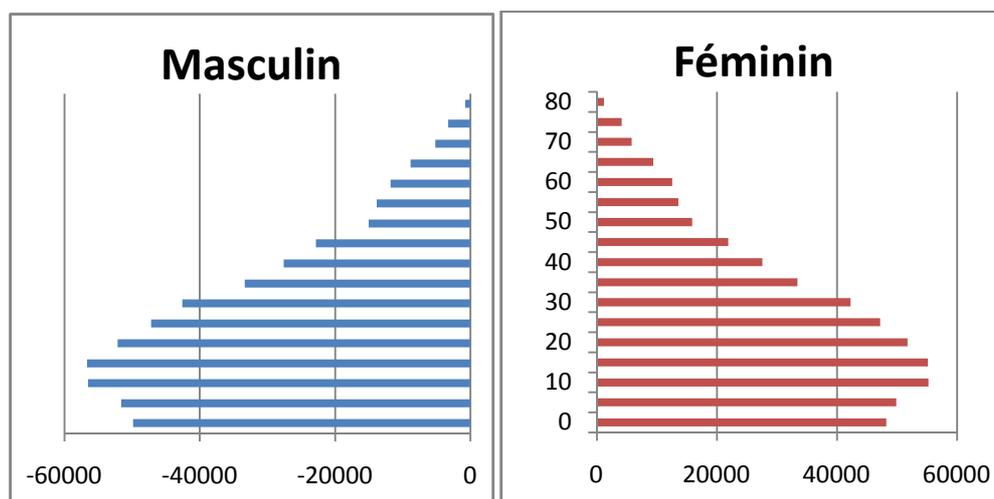
La structure par âge et par sexe de la population de la wilaya d'Oran comme celle de l'Algérie.

Remarque : utilisation de l'hypothèse de répartition uniforme dans chaque pyramide pour le calcul de l'effectif de la population sexe masculin et féminin du dernier groupe d'âge.

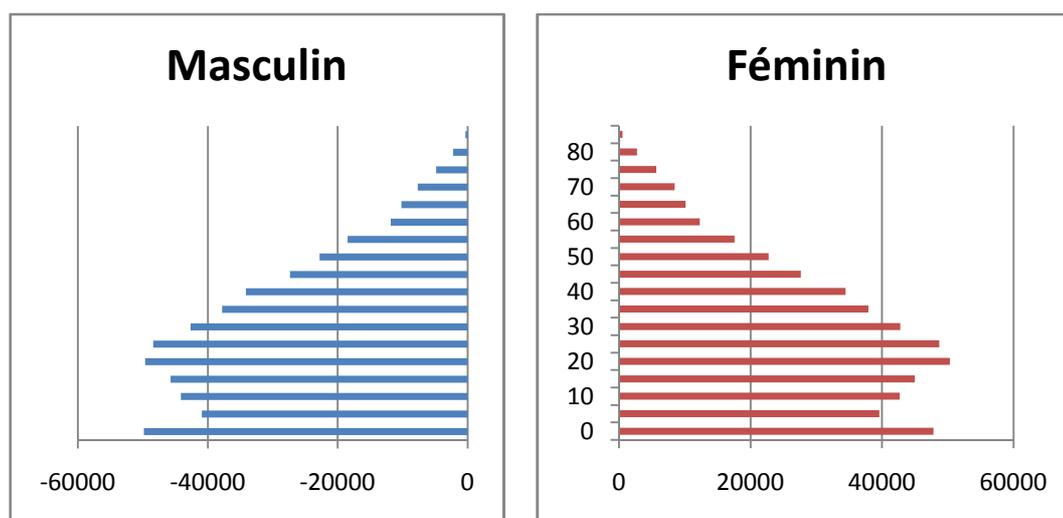
➤ **La pyramide des âges au recensement 1977 :**



➤ **La pyramide des âges au recensement 1998 :**



➤ **La pyramide des âges au recensement 2008 :**



7 \ La répartition proportionnelle par grand groupes d'âges (%) :

La répartition proportionnelle des grands groupes d'âges aux différents recensements 1977 ;1998 et 2008 de la population de la wilaya d'Oran montre que la classe des jeunes 0-19 ans en 1977 atteint 57.24 % et ca prouve que pendant cette période la structure de la population est strictement très jeune , on constate une diminution jusqu'à 42.31 % en 1998 et 35.57 % en 2008 ca est due a la diminution des naissances .

La classe des adultes 20-64 ans, la proportion constatait en 1977 était 39.58 % et en 1998 cette partie de population atteindre 53.25 % et 58.76 % en 2008 cette remarquable croissance de la population adulte est importante car elle est considérée comme population active qui prend en charge les dépenses de la population jeune et la population veuille.

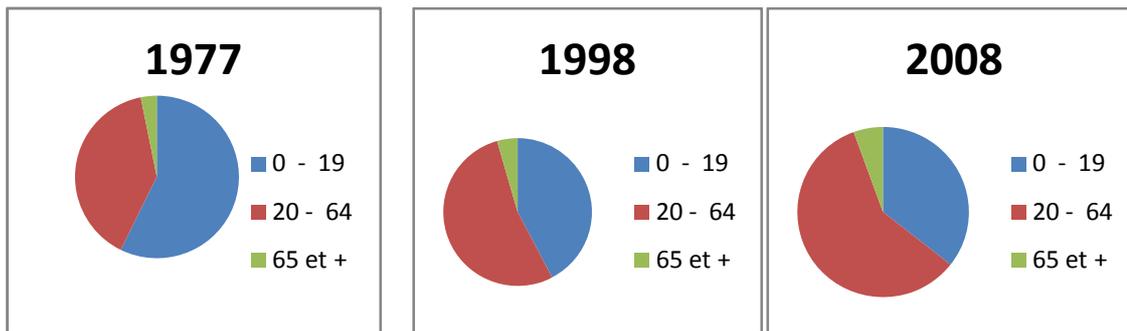
Pour la dernière classe qui est la classe des vieux en 1977 étaient 3.15 % et 4.44 % en 1998 ce chiffre à atteint 5.55 % en 2008.

Tableau 07 : Répartition proportionnelle par grand groupe d'âges(en pourcentage)

	1977	1998	2008
0-19 ans	57.24	42.31	35.57
20-64 ans	39.58	53.25	58.76
65et+	3.15	4.44	5.55

Ce tableau est Calculé à partir des tableaux représentant la répartition de la population par sexe et âge de la w. d'Oran ; Source : ONS, Annuaire statistique, (RGPH : 1977, 1998, 2008).

Secteur n° 1 : Répartition proportionnelle par grands groupes d'âges(en pourcentage)

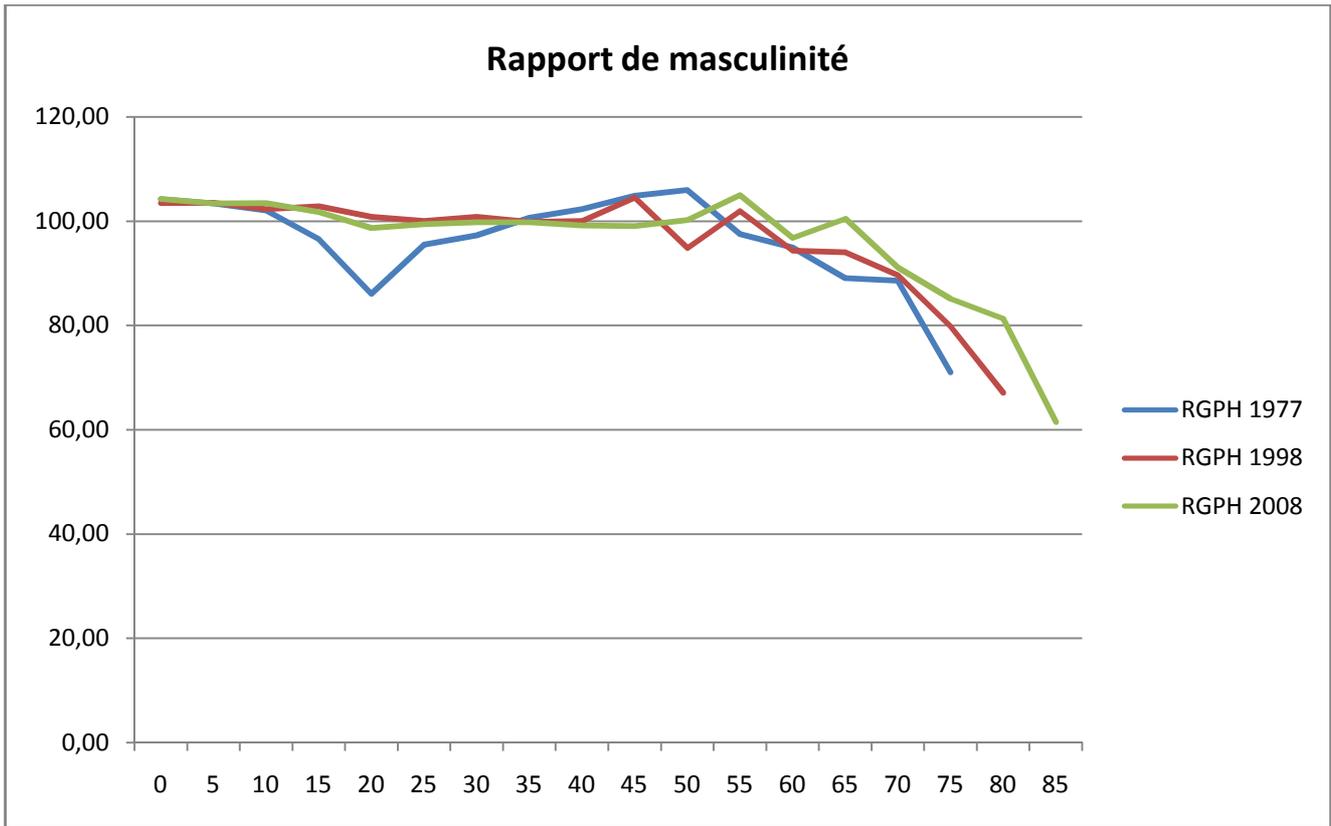


8 / Le rapport de masculinité (périodes intercensitaires):

Le calcul du rapport de masculinité à partir des données statistiques du recensement de 1977, 1998 et 2008 de la wilaya d'Oran nous permet de connaître le nombre de personnes de la population masculine pour 100 personnes de la population féminine répartis par groupes d'âges de 0 an jusqu'à 80 ans, il est considéré comme bon indicateur pour savoir le marché de travail et constitution des perspectives concernant les besoins socio – économiques.

Au recensement 1977 : Pour le groupe d'âge 20-25 ans le rapport de masculinité est inférieur de 105, Pendant cet âge les jeunes garçons ont besoin d'un travail et pour cela la majorité des jeunes hommes migrent dans d'autres wilaya pour travailler; Puis à partir de 55 ans jusqu'à 80 ans on constate une diminution importante d'hommes par rapport aux femmes qu'on peut l'expliquer par la mortalité.

Courbe n° 2 :



Sous chapitre 02 :

L'étude de la migration est très importante, car la croissance de la population d'un pays ou d'une région évolue selon un accroissement naturel et migratoire, surtout quant il s'agit d'une région attractive comme la wilaya d'Oran, cette dernière a connue un flux migratoire très important depuis l'indépendance à cause de plusieurs facteurs, et pour cela on a spécialisé l'étape suivante pour l'étude de la migration dans la wilaya d'Oran.

4/ Evolution de la migration :

« La migration est une des stratégies que la famille utilise pour retirer des bénéfices de son investissement dans certains de ses membres. » (4)

Comme il a dit C.Rahmani ;

« La wilaya d'Oran est une région attractive, mais également, répulsive, même si son solde migratoire est positif (+3.2%). En fait il s'agit de mouvements d'émigration dirigés vers la région algéroise .Quant aux migrations vers l'étranger, elles sont très réduites au point que la part des résidents à l'étranger par rapport a la population totale ne dépasse pas 1.9% à Mostaganem et 0.6% à Sidi Bel Abbés.

Dans tout le tell oranais la croissance de la population rurale et urbaine de 1966 à 1971, est restée presque nulle, car tout en recevant une part appréciable d'immigrés (24000 personnes de 1970 à 1973), cette région exporte une partie de la population rurale (36000 en tout de 1966 à 1969). »(5)

4-1/ Les taux d'émigration et d'immigration :

Ces taux sont calculé a partir des données fournis par Office national des statistiques pour les périodes intercensitaires de 1966 jusqu'a 1998 de la wilaya d'Oran.

En 1987 une baisse remarquable du taux d'émigration pendant les quatre périodes intercensitaires; en 1998 le taux d'immigration a augmenté jusqu'à 13.54‰ après la chute qui était enregistrée au recensement de 1987(8.55‰) et qu'il était en 1966 et en 1977 : 20.26‰, 25.65‰.

(4) Aderanti Adepoju (éd.) ; La famille africaine; Politiques démographiques et développement; éditions KARTHALA. Paris ; 1999, Page 95.

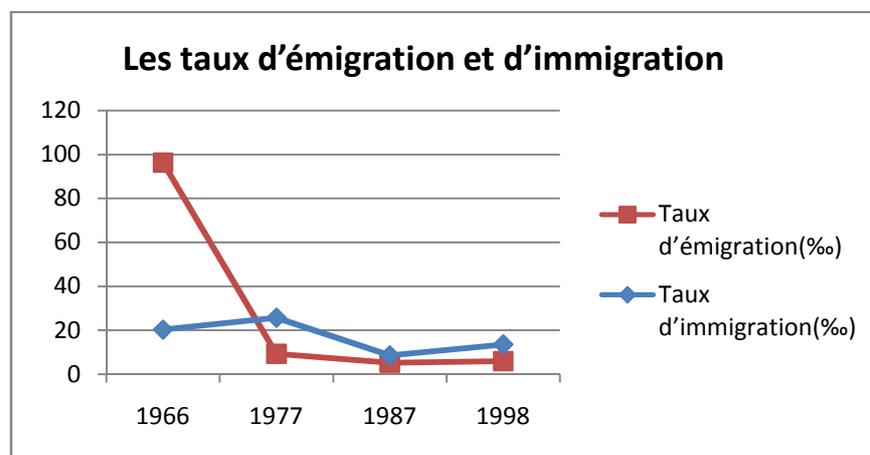
(5) C.Rahmani ; La croissance urbaine en Algérie; (OPU ; 1982), Page 27.

Tableau 11 : Répartition des taux d'émigration et d'immigration (périodes intercensitaires)

Années	Taux d'émigration(‰)	Taux d'immigration(‰)
1966	96,28	20,26
1977	9,21	25,65
1987	5,19	8,55
1998	5,86	13,54

Tableau calculé à partir des données fournis par : ONS-Algérie, Les migrations internes inter-communales, RGP 1998, N°331.

Courbe n° 5 :



4-2/ Répartition de la population totale résidente dans la wilaya d'Oran selon la strate géographique et la structure de la population vis-à-vis de la migration (au RGP 1998) :

Au recensement de 1998, dans le questionnaire du recensement, l'une des questions concernant la migration appartient sur le lieu de résidence au recensement précédent (1987), l'exploitation des données a été effectuée selon la répartition suivante :

Pour l'ensemble de la wilaya, l'effectif se représentait comme suit :

Tableau n° 12 : Répartition de la population totale résidente dans la wilaya d'Oran selon la strate géographique et la structure de la population vis-à-vis de la migration (au RGP 1998) :

Situation de la population vis-à-vis la migration	effectif	%
Sédentaires	588 074	62.2
Migrants établis	285 233	30.2
Migrants de 1 ^{er} rang	52 411	5.5
Retours	9 152	0.96
Migrants chroniques	10 659	1.1
Total	945 529	100

Source : ONS-Algérie, Histoire migratoire des wilayas, N°315, RECAP. (résultats du RGP 1998)

En 1987, 904 570 personnes résidaient dans la wilaya d'Oran, dont 602 650 étaient nées dans la même wilaya soit une proportion de 66.7 % et 301 920 personnes nées ailleurs soit une proportion de 33.4 %, au recensement de 1998, la proportion des personnes nées dans la wilaya d'Oran a enregistré une baisse remarquable passant à 42.8 % (soit 519 833 habitants sur un total de 1 213 839); pendant cette période le nombre de migrants établis est 285 233 personnes il est supérieur par rapport au migrants de 1^{er} rang qui était 52 411 ; le retour des migrants qui ont quitté la wilaya à pour différentes raisons, atteint un nombre de 8 026 personnes en milieu urbain et 1 126 personnes en milieu rural ; le mouvement migratoire dans le milieu urbain plus élevé par rapport au milieu rural Oranais.

Tableau n° 12-1 : Répartition de la population selon la structure de la population vis-à-vis de la migration et les strates géographiques (effectif absolu) :

Secteur	Sédentaires	Migrants établis	Migrants de 1 ^{er} rang	Retours	Migrants Chroniques	Total
Urbain	519 833	254 483	42 761	8 026	9 201	834 305
Rural	68 241	30 750	9 649	1 126	1 458	111 224
W.d'Oran	588 074	285 233	52 411	9 152	10659	945 529

Source : ONS-Algérie, Histoire migratoire des wilayas, N°315, RECAP. (résultats du RGPH 1998)

Tableau n° 12-2 : Répartition de la population selon la structure de la population vis-à-vis de la migration et les strates géographiques (en %) :

Secteur	Sédentaires	Migrants établis	Migrants de 1 ^{er} rang	Retours	Migrants chroniques	Total
Urbain	62.3	30.5	5.1	0.9	0.01	100
Rural	61.3	27.6	8.7	1	1.3	100

Source : ONS-Algérie, Histoire migratoire des wilayas, N°315, RECAP. (résultats du RGPH 1998)

4-3/ Le flux migratoire inter- wilaya intercensitaire (1987-1998) :

Pendant la période intercensitaire (1987-1998) on a enregistré 31 263 personnes qui ont quitté la wilaya d'Oran, parmi elles 14 576 sont nées à Oran et 16 686 nées ailleurs. Parmi ces 16 686 personnes nées ailleurs que dans la wilaya d'Oran, 11 339 sont retournées dans leur wilaya de naissance. Concernant les entrées 72 222 personnes sont entrées dans la wilaya d'Oran entre 1987 et 1998, parmi elles 9 152 sont nées à Oran, Le solde migratoire est positive ce qui signifie la wilaya d'Oran est une ville attractive, elle attire la population de venir et s'installer pour beaucoup de raisons socio- économiques.

Tableau 13 : Le flux migratoire inter-wilaya intercensitaire (1987-1998)

Années	Entrées	Sorties	Soldes
1987	36540	22202	14338
1998	72222	31263	40959

Source : Tableau calculé à partir des données fournis par : ONS-Algérie,

Remarque :

L'effectif des émigrants en 1987 était calculé à partir du tableau qui représente l'évolution de la population (CF page39, et le deuxième tableau qui représente l'évolution des naissances vivantes et des décès CF page41). Le calcul des émigrants a été calculé à partir du :

- Le solde total : $Pop (1/1/n+1) - Pop (1/1/n)$
- Le solde naturel : Naissances – décès
- Le solde migratoire : solde total – solde naturel.

Le calcul des émigrants en 1987 a été effectué personnellement.

4-4/ Evolution de la migration pendant 1991-1998 :

Enquête par sondage a été effectuée par le CRASC d'Oran en 2000-2001 qui a touchée 8 sites d'urbanisation diversifiés et dispersés sur tout le territoire de la couronne périurbaine oranaise, et ce, en vue d'obtenir un échantillon représentatif des anciens et des nouveaux noyaux bâtis, tout en couvrant les divers types d'habitat produits tant par les institutions publiques (lotissements, recasement, coopératives immobilières, logements sociaux, habitat collectif) que par les acteurs privés (autoconstruction, construction précaires, haouchs).900 ménages ont été enquêtés en 2000-2001 au sein des communes d'Oran, Es-Sénia, Bir-el-Djir et Sidi-Chahmi.

Tableau 14 : Dominance des types d'opérations d'après les sites enquêtés :

Type d'opération	Canastel	Es-Sénia	Nedjma	Ain el Beida	Sidi Bachir	Khemisti	Oran
Lotissement							
Recasement							
Autoconstruction							
Coopératives immobilières							
Habitat précaire							

Les résultats de cette enquête sont résumés comme suit :

En ce qui concerne la mobilité des populations, un point capital mérite d'emblée d'être souligné, à savoir que seuls 42.9 % des migrants enquêtés dans les noyaux d'habitat spontané de Cheikh-Bouamama (dit El-Hassi, ex-Pont-Albin) et des douars A et B de Bouakeul viennent directement des campagnes ; en d'autres termes, cela veut dire que nous assistons à une reprise de l'exode rural motivée par l'insécurité, vécue dans les zones de montagne durant les années 1991-1998, qui a poussé les populations à rechercher un refuge au sein des quartiers urbains et, surtout, au sein des fragments d'habitat pauvre de la périphérie oranaise. Logiquement, cette migration veut dire aussi, en recoupant les données relatives au lieu de naissance et au lieu de résidence antérieure, que 57.1 % des migrants proviennent de secteurs urbains, soit de leur ville de naissance, soit qu'ils aient transité par une ou plusieurs quartiers de la métropole régionale ou par des villes moyennes, comme c'est dans notre cas. Le passage par Oran se fait aussi bien par la banlieue immédiate (Nedjma, Bahi-Amar, El-Hassi, Coca...) pour 50 % des migrants que par les quartiers oranais intramuros (40 %) comme ceux de Bel-Air, Maqqari, Eckmuhl, Cité Petit... ; le reliquat des 10 % recouvre des migrants ayant transité principalement par la ville moyenne de Relizane (105 000 habitants en 1998).

Le transit de migrants par cette ville moyenne-relais s'expliquerait principalement par l'importance quantitative (70 % de l'ensemble des ruraux accueillis) des originaires des monts de l'Ouarsenis, essentiellement de la commune d'Ouled-Aich et très secondairement de la commune de Zemmora ; les natifs de villes sont nés tant à Oran que dans les moyennes villes d'Oran (Tlemcen, Tiaret, Mostaganem, Relizane) et dans quelques petites villes de la région (Oued-Rhiou, Mers-el-Kébir) ; quant au reliquat des 5 % des ménages soumis au sondage, ils n'ont pas donné de réponse. Si l'exode rural s'est perpétué dans le temps, il se serait probablement accru au cours de la décennie 1990 à cause de l'insécurité subie par les populations des zones montagneuses de l'Ouarsenis.

Il serait utile de souligner qu'en dépit de la place notable des migrations rurales directes (42.9 %), il n'en demeure pas moins vrai que les 57.1 % des ménages domiciliés au sein de Cheikh-Bouamama ont fini par acquérir une « certaine urbanité », soit en raison de leur naissance urbaine (Oran, Tlemcen, Tiaret, Mostaganem...), soit à cause de leur transit résidentiel par les villes moyennes-relais (Relizane), ou ces populations ont pu se familiariser avec des « manières de vivre » plus ou moins urbaines. (Insaniyat ; Différenciations socio spatiales dans les nouveaux espaces urbanisés d'Oran ; 2004 ; CRASC.)

4-5\ Les années de l'installation des ménages migrants à Cheikh-Bouamama (El-Hassi) :

Tableau 15 : Les années de l'installation des ménages migrants à Cheikh-Bouamama (El-Hassi)

Décennie 1980	1991-1996	1997-1999
1	24	15

Source : Sondage 2001

Tout ceci atténue fortement le cliché entretenu par les uns et les autres autour de la « ruralisation » des villes algériennes ; n'oublions pas que ce sondage a été effectué au sein d'un noyau d'habitat caractérisé par une occupation foncière illicite et qui demeure plus ou moins intégré dans la ville.

Le squat de terrains publics de l'ex-douar El-Hassi s'est prolongé durant toute la décennie 1990 puisque 60 % des occupations illicites se sont faites entre 1991 et 1996, et 37.5 % entre 1997 et 1999, c'est-à-dire durant la période marquée par la crise politique, le terrorisme et la déficience du contrôle étatique sur l'espace (tab.21). D'ailleurs, ceci est confirmé par la question portant sur les motifs de la mobilité géographique au sein de l'ex-douar El-Hassi puisque les 51 réponses obtenues se ventilent comme suit :

Pauvreté et exigüité du logement : 37.5 %

Insécurité et terrorisme : 37.5 %

Raisons familiales : 19.6 %

Travail : 3.9 %

Jeunes couples : 2.0 %

Les installations annuelles les plus nombreuses ont été relevées lors des années 1992-1995.

Conclusion

La population de la wilaya d'Oran s'est caractérisée par une croissance rapide (naturelle et migratoire), durant la période 1966 et 1977 le taux d'accroissement annuel moyen était (4.08%), ce taux a atteint 3.05 % pendant la période 1977-1987, la distribution de la population résidente par commune n'était pas homogène, la commune qui a connu une grande croissance de la population est celle la commune d'Oran, durant ces dernières années la commune de Bir-El-Djir est classée en deuxième classe après la commune d'Oran. Cette croissance est due à l'urbanisation effrénée surtout pendant la dernière décennie a cause de la situation politique qu'a vécu le pays, N'oubliant pas que l'existence des infrastructures sanitaires et socio-économiques dans la wilaya d'Oran attire la population habitant dans d'autres wilayas de venir et installer, la wilaya d'Oran est une ville attractive plus que répulsive, le solde migratoire en 1987 était (+3.36 %) et il a évolué jusqu'à (+7.68 %) en 1998.

Chapitre02 :

Structure-évolution des familles et des ménages

Introduction

Comme l'ont montré les spécialistes en sciences sociales, « il n'est pas toujours facile de distinguer une famille d'un ménage, Le terme « ménage » désigne, dans une optique économique, une unité de population formée d'une ou de plusieurs personnes, liées ou non par le sang vivant habituellement sous le même toit et / ou faisant des réserves communes de nourriture et autres conventions de vie, Un ménage est donc fondamentalement une unité économique. Il peut aussi être la plus petite unité familiale, composé de couple et leurs enfants ». (1)

« Le terme « famille », d'un autre côté, n'est pas strictement lié à un lieu ou à un temps, Comme c'est le cas dans certaines sociétés et cultures africaines, à un lien de sang quelle que soit sa structure interne la famille est universellement reconnue comme étant l'unité sociale de base. Le concept de famille comporte implicitement certaines hypothèses à propos de son rôle et des rôles que jouent hommes et femmes en son sein. L'hypothèse primordiale est celle de la stabilité à long terme de la famille (par opposition au ménage) en tant qu'unité fermée, tant physique qu'économique et affective, dans laquelle les enfants sont programmés, mis au monde et élevés. Les enfants qui quittent la famille pour fonder leur propre ménage ne perdent pas leur statut dans leur famille d'origine ». (2)

A partir d'un recensement ou d'une enquête, les données disponibles concernent généralement le ménage ou même le logement. Cependant, les ménages familiaux sont la majorité. Il existe bien sur des ménages non-familiaux. De même qu'on peut trouver des ménages pluri – familiaux. C'est ainsi donc que l'individu peut vivre à un moment donné :

- Soit dans un ménage non – familial, seul, ou avec d'autres personnes non – apparentées, ni liées par l'adoption ou le mariage.
- Soit dans un ménage où se trouve une seule famille.
- Soit dans un ménage où co-résident plusieurs familles.

(6) et (7) : Aderanti Adepoju (éd.) ; La famille Africaine ; Politiques Démographiques et développement ; éditions KARTHALA, Paris ; 1999.

Bien que le logement soit souvent occupé par un seul ménage, dans certaines populations, pour des raisons diverses, la situation peut en aller différemment. Aux Etats Unis, par exemple, c'est uniquement sur base de l'accès indépendant au logement que l'on définit un ménage, la prise des repas ou les autres relations n'étant même pas prises en compte. (*)

En France, de manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

En Algérie on peut trouver dans les grandes villes algériennes un type de logement communautaire, « Dar », dans lequel peuvent co-résider plusieurs ménages n'ayant pas nécessairement des relations de parenté. Par exemple : le type de logement « Haouch ou Dar » il est construit selon des critères socio-culturelles orientales et islamique. Il contient un certain nombre de pièces et une grande pièce (s'appelle Dar diafs c'est à dire la salle) dont laquelle tout le membre de la famille et les invités (diafs) se rassemblé surtout pendant les occasions comme l'aide elfitr, les autres pièces sont répartis par le membre de la famille (séparation sexuelle), dans le cas un fils marié, ou il veut marier, il habite chez sa famille. Les ouvertures de ces pièces sont orientés vers la cour au centre de cette cour on trouve la source d'eau (bir) soit une bêche d'eau ou bien un réservoir (el-ain), parfois chaque pièce leur ouverture est orientée vers la pièce qui suit. El-Haouch est entouré par une grande façade (mur dur) dont le but de l'invisibilité extérieur (El-horma). Des fois il reste un nombre de pièces vides, on peut y loger des locataires n'ayant pas nécessairement un lien de sang avec le propriétaire. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les services statistiques opèrent une distinction des habitations selon le type de logement avec la population qui y réside logement, ils (Immeuble d'habitation, Maison individuelle, Maison traditionnelle, Habitat précaire).

L'étude de la nuptialité par exemple dans notre pays est très intéressante entant qu'un pays musulman, il est considéré comme le point de départ de la constitution familiale et de la fécondité car la fécondité illégitime n'est pas reconnue chez les musulmans et reste un sujet tabou malgré son existence.

(*) : Ali kouaouci, Familles femmes et contraception, Alger 1992, Printed in Algeria.

Sous chapitre 01

1 \ Evolution de la nuptialité :

Le mariage est une relation légitime entre l'homme et la femme, c'est un point de départ pour la constitution familiale surtout dans les sociétés musulmane comme (l'Algérie); comme il influe sur l'évolution de la fécondité, durant ces dernières années le taux de nuptialité a connu une baisse par l'effet de plusieurs facteurs socio-économique et culturelle et le recul de l'âge au mariage, selon le tableau suivant qui représente le taux de nuptialité depuis 1969 jusqu'à 1998 dans la wilaya d'Oran et la courbe ci jointe ; en 1969 le taux de nuptialité était 15.48‰ et en 1998 on a enregistré une baisse de 5.86‰.

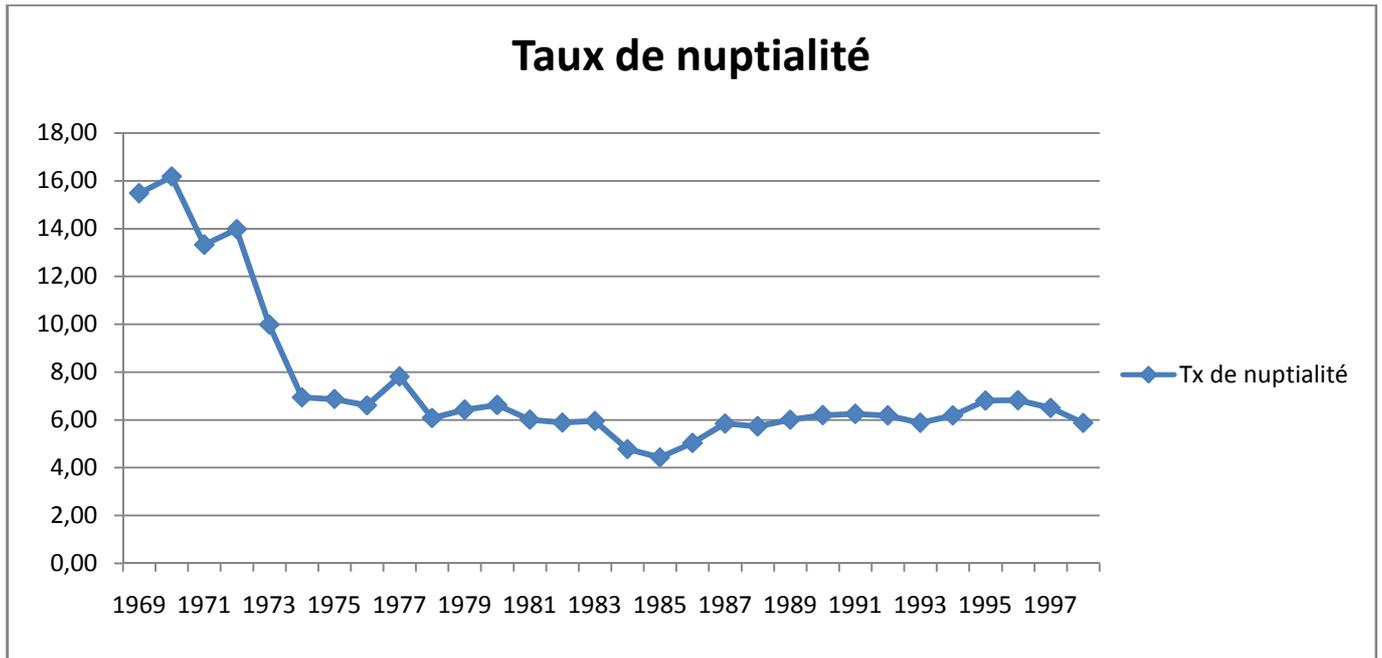
Tableau n°16 : Nombre de mariage et taux de nuptialité 1969-1998 à Oran

Années	nbre de mariage	Pop au 30/06	Tx de nuptialité
1969	8017	517930	15,48
1970	8714	538699	16,18
1971	7466	560301	13,32
1972	8145	582769	13,98
1973	-	606138	9,98
1974	4372	630445	6,93
1975	4503	655726	6,87
1976	4491	680137	6,60
1977	5482	702034	7,81
1978	4393	723095	6,08
1979	-	744788	6,42
1980	5078	767132	6,62
1981	4745	790146	6,01
1982	4802	816850	5,88
1983	4988	838266	5,95
1984	4120	863414	4,77
1985	3938	889316	4,43
1986	-	917466	5,03
1987	5497	941424	5,84
1988	5497	959500	5,73
1989	5867	977922	6,00
1990	6174	996698	6,19
1991	6349	1015835	6,25
1992	6404	1035339	6,19
1993	6201	1055217	5,88
1994	6652	1075477	6,19
1995	7455	1096127	6,80
1996	7616	1117173	6,82
1997	7608	1170817	6,50
1998	7155	1219838	5,87

Source : ONS Données d'état civil

Le taux de nuptialité (calcul personnel)

Courbe n°6 :



2\ Etude de la fécondité :

La transition de la fécondité montre que les principaux facteurs qui ont influencé le déclenchement sont l'accroissement des niveaux de pratique contraceptives, La vigueur des programmes nationaux de planning familial, l'amélioration de l'instruction des femmes, et la modération des projets des couples en matière de descendance (Oosthuizen, 1997).

Selon K.Davis et J.Blake, Les systèmes de familles étendue aboutissent à une forte fécondité , en motivant et en soutenant auprès de leurs membres le mariage précoce , par contre dans la famille nucléaire le principe de la responsabilité de chaque homme envers sa femme et ses enfants auront tendance a avoir une fécondité faible .

Malgré les changements concomitants des comportements procréateurs et des modes de vie au sein des groupes de parenté, l'hypothèse de nucléarisation ne se vérifie pas .elle néglige un peu trop la variable économique et le principe de l'adaptation des individus et des groupes de parenté aux divers changements survenant dans leur environnement. (Caldwell et Caldwell, 1993 ; Caldwell, 1994).

2-1/ Les indicateurs de fécondité selon la strate géographique :

Malgré la baisse de la fécondité par rapport aux années précédentes, celle-ci reste élevée en milieu rural par rapport au milieu urbain. Ainsi que la natalité et le taux brut de reproduction.

Tableau 17 : Les indicateurs de fécondité selon la strate géographique (%) au RGPH 1998.

	TBN	TGFG	ISF	TBR
Urbain	18,3	65,09	2,14	1,04
Rural	20,11	76,57	2,61	1,27
Ensemble	18,52	66,41	2,19	1,07

Source : ONS, Annuaire statistique N°24 (RGPH 1998) ; w : d'Oran

2-2/ Les taux de fécondité par groupes d'âges selon la strate géographique :

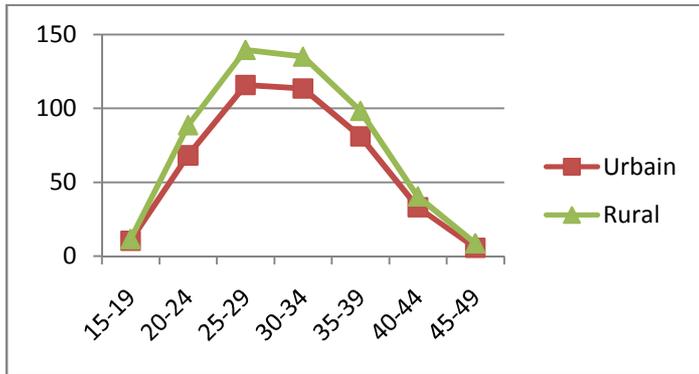
Pour le groupe d'âge 15-19 ans le taux de fécondité a baissé car aujourd'hui la jeune fille préfère étudier et travailler au lieu de se marier très jeune, dans le groupe d'âge 25-29 ans le taux de fécondité atteint le sommet pour les deux secteurs urbain et rural; de façon générale on a remarqué une baisse de la fécondité grâce à l'utilisation des moyens contraceptifs et l'instruction de la femme et l'amélioration du niveau de vie.

Tableau 18 : Répartition des taux de fécondité par groupes d'âge selon la strate géographique au RGPH1998.W. d'Oran.

	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	10,39	11,49	10,53
20-24	68,17	88,68	70,57
25-29	115,77	139,56	118,34
30-34	113,36	135,01	115,74
35-39	81	98,24	82,94
40-44	33,01	40,43	33,84
45-49	5,66	8,64	5,98

Source : ONS, Annuaire statistique N°24 (RGPH 1998) ; w. d'Oran

Courbe n ° 6 : Taux de fécondité par groupes d'âges selon la strate géographique.



3 / Etude de la famille Algérienne :

La comparaison entre les résultats relatifs à la répartition des ménages selon le type de famille au recensement de 1987 et celle de l'ENAF (1986) montre qu'il y a un bon accord ce qui va permettre d'exploiter davantage les données de l'ENAF.

Tableau 19: Répartition des ménages selon le type de familles au RGPH 1987 et à l'ENAF 1986 en Algérie. (En %)

Répartition des ménages selon le type de familles au RGPH 1987 et à l'ENAF 1986. (En %)		
	ENAF 1986	RGPH 1987
1 Famille	60.7	67.0
1 Famille + ascendants	7.1	5.7
1 Famille + collatéraux	1.1	1.2
1 Famille + autres	4.8	2.5
Total	73.7	76.5
Deux familles et +	11.2	17.1
2 Familles + ascendants	3.5	1.4
2 Familles + collatéraux	0.7	0.3
2 Familles + autres	0.9	1.1
Total	16.3	19.9
Ménages individuels	2.2	2.8
Autres	7.6	0.8
Total	9.8	3.6
Total	100	100

Ali kouaouci, Familles femmes et contraception, Alger 1992, Printed in Algeria.

Selon Ali kouaouci ;

« Entre la date des 3 recensements de l'Algérie indépendante, la taille moyenne des ménages a régulièrement augmenté. En 1966 : 5.9 ; en 1977 : 6.6 ; en 1987 : 7.1.

La famille Algérienne a subi des transformations passant de 7.1 en 1986 à 5.7 en 1987 qui lui ont été imposées par les contraintes économiques et sociales. Il est clair que malgré le désir des parents de continuer, pendant un certain temps à « couvrir » les enfants mariés dans le domicile familial, la soupape de sécurité que constituait l'emménagement du nouveau couple dans son propre logement n'était pas négligeable et au fond cette co-résidence permettait de faire la transition entre générations : c'est un peu une initiation à la vie du couple dans la tradition que le groupe veut transmettre qui est ainsi réalisée, les jeunes mariés pouvant par après et dans leur espace propre donner à leur vécu une orientation peut être différente mais en tout cas influencée par cette initiation. Or, cette possibilité de nouveau logement est devenue un rêve inaccessible pour beaucoup... »(8).

(8) : Ali kouaouci, Familles femmes et contraception, Alger 1992, Printed in Algeria.

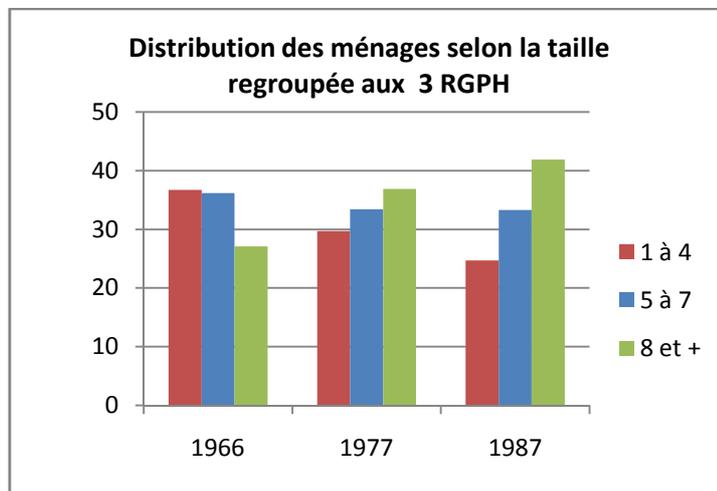
3-1/ Distribution des ménages selon la taille regroupée aux trois RGPH :

Tableau 20 : Distribution des ménages selon la taille regroupée aux trois RGPH.

Années	1-4	5-7	8 et +
1966	36.7	36.2	27.1
1977	29.7	33.4	36.9
1987	24.7	33.3	41.9

Ali kouaouci, Familles femmes et contraception, Alger 1992, Printed in Algeria.

Graphique n° 10 :



« La part des ménages de plus de 8 personnes a augmenté de 55 % entre 1966 et 1987 tandis que celle des ménages de 1 – 4 personnes a baissé de 48 %. Par comparaison vers 1987, les chiffres pour le Maroc et la Tunisie montrent que les Algériens vivent dans une promiscuité assez particulière.

Le surpeuplement des logements s'explique par le fait que la forte fécondité (baby-boom) observée durant les années 1962, 1982(*) ne s'est pas accompagnée d'un accroissement du nombre des logements. Avant d'aborder la question de la relation entre la taille des familles et des ménages avec le logement, il nous a paru intéressant de donner un aperçu sur quelques aspects relatifs à la structure des ménages selon le type de famille. Comme on va le voir dans l'étape suivante ».

(9) : Ali kouaouci, Familles femmes et contraception, Alger 1992, Printed in Algeria.

4 / Répartition des ménages selon le type de famille :

Selon l'étude R. BENALI : « Les différentes crises politiques, économiques et sociales ont accéléré les mutations sociales et familiales, Juste après 1962, des mutations considérables liées au modèle politique suivi, à l'urbanisation, l'industrialisation, l'exode rural ...etc. ont donné naissance à de nouvelles structures sociales et familiales »(10).

D'autre part M. BOUCEBCI « explique que la famille algérienne est longtemps demeurée comme en dehors du temps. Figée dans ses structures anciennes pendant toute la période coloniale, tout cet équilibre s'est brusquement écoulé après l'indépendance; depuis un ensemble d'éléments convergents bouleverse la société algérienne »(11).

Au recensement de 1998 le nombre des familles recensées dans la wilaya d'Oran était de 234 978 familles, réparties selon le type et le statut géographique. (A partir du tableau n° 21) le nombre de familles habitant en milieu urbain est supérieur à celle-ci du milieu rural (soit 88% en milieu urbain et entre 12% en milieu rural) et le premier type de famille constitué par le couple avec les enfants prend le grand nombre par rapport aux autres types de famille avec une proportion de 74.94 % répartis entre milieu urbain et rural, 65.70 % et 9.04 %.

Tableau 21 : Répartition des ménages selon le type de famille (en effectif et en %).

Nombre de familles		%
Ménages	204838	/
Familles	234978	100
1-Couple avec enfants	176081	74,94
2-Couples sans enfants	17621	7,50
3-Fam. Monoparentales	38926	16,57
4-Autres	2351	1,00

Source: ONS-Algérie, Typologie des ménages et des familles, RGP 1998.

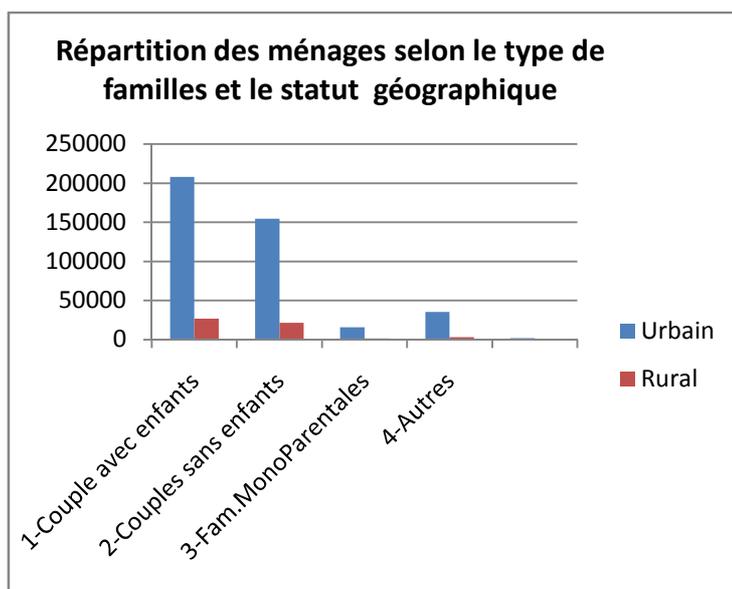
(10) et (11) : R. BENALI, Education familiale en Algérie entre tradition et modernité, Insaniyat n° 29-30 Juillet-Décembre 2005, CRASC page 21-33.

Tableau 22 : Répartition des ménages selon le type de familles et le statut géographique (en effectif et en %).

	Statut géographique			
	Urbain	%	Rural	%
Ménages	180620		24219	
FAMILLES	207823	88.44	27155	11.56
1-Couple avec enfants	154373	65.70	21708	9.24
2-Couples sans enfants	15792	6.72	1830	0.78
3-Fam. Monoparentales	35474	15.10	3451	1.47
4-Autres	2184	0.93	166	0.07

Source: ONS-Algérie,
Typologie des ménages
et des familles, RGPH
1998.

Graphique n° 11 :



5/ Typologie des ménages et des familles à partir des résultats de RGPH en 1998:

5-1/ Le nombre de ménage ordinaires selon le type de ménage:

Le nombre de ménages ordinaires au recensement de 1998 pour la wilaya d'Oran a atteint 204838 répartis selon le statut géographique entre milieu urbain et milieu rural, 180620 et 24219 (soit respectivement 88.44% et 11.56%), d'après le tableau ci-dessous, La proportion des familles composés d'un couple avec enfants sans personnes hors familles est de 58.59 % ce pourcentage varie selon le milieu, en milieu urbain on a enregistré 57.64 % et 65.73 % dans le milieu rural.

Tableau 23 : Nombre de ménage ordinaires selon le type de ménage et le statut géographique en (%).

	Statut géographique		
	Urbain (%)	Rural (%)	Total (%)
MENAGES:	100	100	100
1-d'1 seul personne	2,68	1,68	2,56
2-Sans famille biologique de 2 personnes et plus	1,04	0,61	0,99
3-D'une famille de type 1 sans PHF (1)	57,64	65,73	58,59
4-D'une famille de type 2 sans PHF	3,21	3,06	3,19
5-D'une famille de type 3 sans PHF	8,30	6,95	8,14
6-D'une famille de type 1 avec PHF	8,22	7,27	8,10
7-D'une famille de type 2 avec PHF	0,87	0,80	0,86
8-D'une famille de type 3 avec PHF	2,34	1,46	2,23
9-De 2 familles de type 2 avec ou sans PHF	0,14	0,12	0,14
10-De 2 familles de type 1 ou 3 avec ou sans PHF	8,59	7,23	8,43
11-De 2 familles de type 1 ou 3 avec ou sans PHF	2,90	2,52	2,85
12-De 3 familles ou+ tous types avec ou sans PHF	2,50	1,68	2,40
13-D'une famille de type 4 sans personnes isolées	0,39	0,22	0,37
14-D'une famille de type 4 avec personnes isolées	0,17	0,09	0,16
15-Autres types de Ménages	1,01	0,59	0,96

Source: ONS-Algérie,
Typologie des ménages
et des familles, RGPH
1998.

6 / Les caractéristiques de la famille (wilaya d'Oran) :

6-1 / Répartition des familles composées de couples avec enfants selon le nombre de personnes dans la famille et la strate géographique :

Selon la théorie classique de la transition démographique, la baisse de la mortalité précède celle de la fécondité, et elle en est une condition nécessaire. Selon F. Notestein (1945), la forte fécondité de l'époque pré transitionnelle était une réponse compensatoire à la forte mortalité d'alors, et donc une condition de survie pour les sociétés.

Selon A. Landry (1934), c'est la volonté d'élever son niveau de vie et non plus de le maintenir, les déterminants de ce processus sont : la montée de l'individualisme, l'autonomie croissante et la prééminence de l'individu sur la famille, l'effet de l'instruction publique sur la connaissance du monde et des techniques modernes, L'amélioration de la santé, les alternatives nouvelles au mariage précoce et à la procréation comme moyens d'existence et de valorisation personnelle pour la femme. Une conséquence d'un processus de changement socio – économique global (Chesnais, 1986).

En milieu urbain; les familles composantes de quatre personnes (les parents et deux enfants) sont les plus nombreux (19.2 %) aussi pour le milieu rural, et puis on a les familles constituant de cinq personnes en milieu urbain (18.4 %) et en milieu rural sont les familles de cinq personnes puis les familles composées de quatre personnes avec une proportion de (16.4 %).

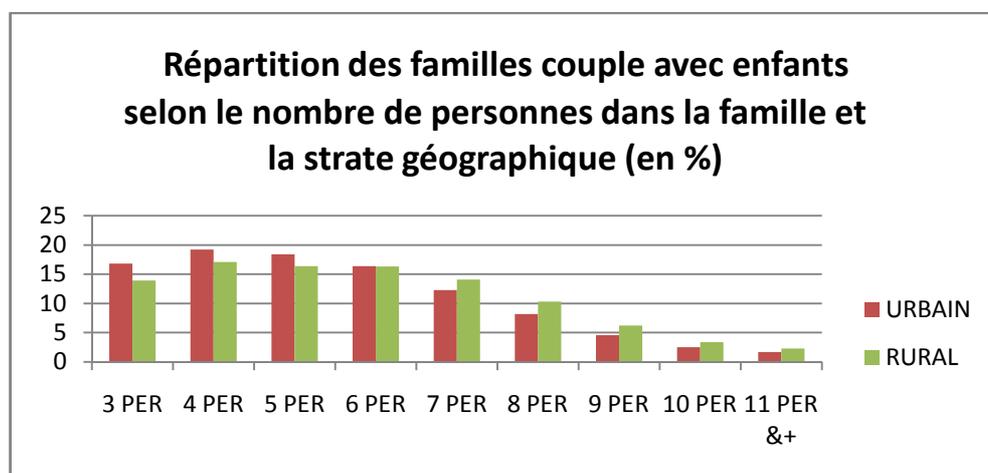
Cette diminution du nombre de personnes dans les familles est due à la baisse de la fécondité; Il est clair que le niveau de la fécondité est plus élevé dans les familles élargies par rapport à celui des familles nucléaires.

Tableau 24 : Répartition des familles couple avec enfants selon le nombre de personnes dans la famille et la strate géographique (en effectif et en %).

	Secteur géographique				ENSEMBLE	
	URBAIN		RURAL			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
3 PER	25878	16,8	3010	13,9	28888	16,4
4 PER	29661	19,2	3710	17,1	33372	19
5 PER	28448	18,4	3568	16,4	32016	18,2
6 PER	25349	16,4	3531	16,3	28880	16,4
7 PER	18919	12,3	3056	14,1	21976	12,5
8 PER	12584	8,2	2242	10,3	14826	8,4
9 PER	7170	4,6	1343	6,2	8513	4,8
10 PER	3795	2,5	746	3,4	4540	2,6
11 PER &+	2569	1,7	501	2,3	3070	1,7
Total	154373	100	21708	100	176081	100

Source: ONS-Algérie, Typologie des ménages et des familles, RGPH 1998.

Graphique n° 12 :



6-2 / Répartition des familles composés de couple avec enfants selon le groupe d'âges du chef de famille et la strate géographique :

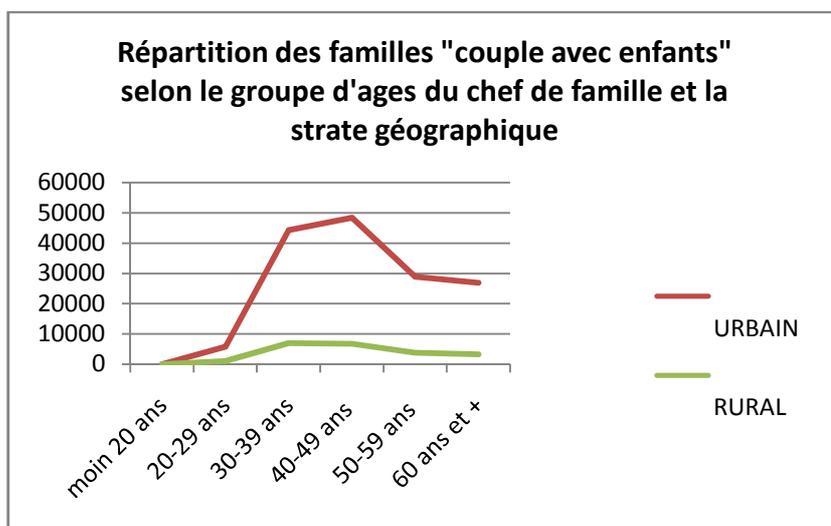
Dans les familles « couple avec enfants » la plupart du temps le chef de famille est le père, en milieu urbain l'âge modal atteint de 41.7 ans et en milieu rural 39.7 ans il n'y a pas donc une grande différence d'âge entre les deux secteurs géographiques. Avant dans la famille étendue les hommes se mariaient très jeunes et les filles aussi juste après l'âge de la puberté, le choix du conjoint était fait par la famille. Mais dans la famille nucléaire on trouve rarement des jeunes mariés, car le mode de vie de la famille nucléaire est différent de celui de la famille étendue.

Tableau 25 : Répartition des familles couple avec enfants selon le groupe d'âges du chef de famille et la strate géographique (en effectif et en %).

	Statut géographique				TOTAL	
	URBAIN		RURAL			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
moins 20 ans	17		1		18	
20-29 ans	5864	3,8	1065	4,9	6929	3,9
30-39 ans	44270	28,7	6912	31,8	61182	29,1
40-49 ans	48389	31,3	6708	30,9	55097	31,3
50-59 ans	28899	18,7	3743	17,2	32642	18,5
60 ans et +	26934	17,4	3279	15,1	30213	17,2
TOTAL	154373	100	21708	100	176081	100

Source: ONS-Algérie,
Typologie des ménages
et des familles, RGPH
1998.

Courbe n° 7 :



L'âge modal : calcul personnel à partir du tableau n°25

6-3 / Répartition des familles couple avec enfants selon le niveau d'instruction du chef de famille et la strate géographique :

La plus part des chefs de ménage qui habitent en milieu urbain ont le niveau d'instruction Alphab – Primaire avec une proportion de 32.8 % puis il vient le niveau Moy – second avec 30.8 %, La proportion des chefs de ménage qui n'ont pas instruits en milieu urbain est 25.4 %, Ce chiffre a atteint 45.4 % en milieu rural.

Concernant l'éducation l'état a fait beaucoup d'efforts et d'après ces résultats on a remarqués une amélioration dans ce domaine, Comme la dit Radia BENALI : « malgré il n'était pas facile pour les parents d'envoyer leurs enfants filles a l'école comme les garçons, la fille était plus confrontée aux sentiments d'exaspération de ses parents qui s'efforçaient d'exercer plus d'autorité et de contrôle à son égard ; contrairement au garçon qui, lui, avait plus de liberté et d'autonomie. Aujourd'hui, la société algérienne a évolué vers plus de mixité, à commencer par l'école qui est obligatoire pour les deux sexes »(12).

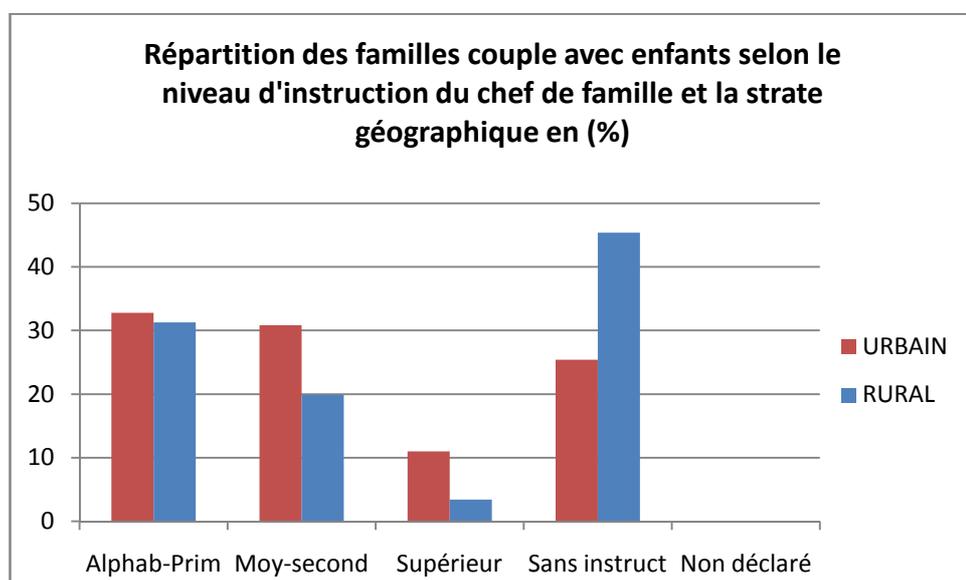
Tableau 26 : Répartition des familles couple avec enfants selon le niveau d'instruction du chef de famille et la strate géographique (en effectif et en %).

Statut géographique						
	URBAIN		RURAL		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Alphab-Primair	50626	32,8	6805	31,3	67432	32,6
Moy-second	47601	30,8	4316	19,9	51917	29,5
Supérieur	16928	11	730	3,4	17657	10
Sans instructio	39186	25,4	9849	45,4	49035	27,8
Non déclaré	32	0,0	8	0	40	
TOTAL	154373	100	21708	100	176081	100

Source: ONS-Algérie,
Typologie des ménages
et des familles, RGPH
1998.

(12) : R. BENALI, Education familiale en Algérie entre tradition et modernité, Insaniyat n° 29-30 Juillet-Décembre 2005, CRASC, page 21-33.

Graphique n° 13 :



6-4 / Répartition des familles couple avec enfants selon la situation individuelle du chef de Famille et la strate géographique :

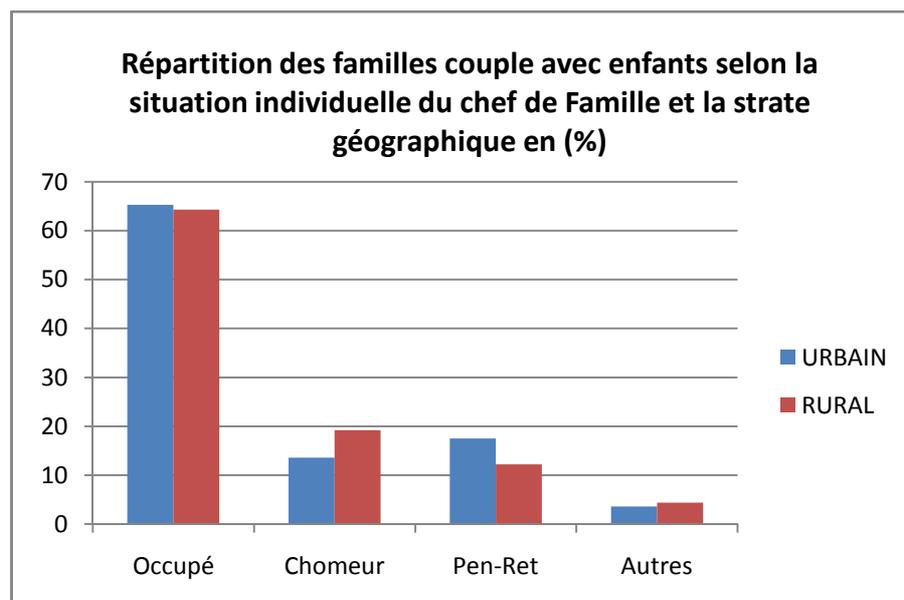
Le chômage en milieu rural est supérieur à celui en milieu urbain et pour cette raison l'exode rural est en croissance, la proportion de la population occupé dans les deux milieux dépasse 50 % (65.3 % en milieu urbain, 64.3 % en milieu rural).

Tableau 27 : Répartition des familles couple avec enfants selon la situation individuelle du chef de Famille et la strate géographique (en effectif et en %).

	Statut géographique					
	URBAIN		RURAL		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Occupé	100743	65,3	13948	64,3	114692	65,1
Chomeur	21068	13,6	4161	19,2	25229	14,3
Pen-Ret	27038	17,5	2643	12,2	29681	16,9
Autres	5524	3,6	955	4,4	6479	3,7
TOTAL	154373	100	21708	100	176081	100

Source: ONS-Algérie,
Typologie des ménages
et des familles, RGPH
1998.

Graphique n° 14 :



Conclusion

Puisque la structure familiale est la cellule de la société, il était intéressant dans ce travail d'étudier l'évolution de la famille et D'après les résultats obtenus à partir de l'analyse de certains indicateurs concernant la famille, cette dernière a connu des transformations structurelles à cause de beaucoup de facteurs, comme le recul de l'âge au mariage et la baisse de l'indice synthétique de la fécondité qui a passé de 8 à 2.3 enfants par femme et cela grâce à l'amélioration du niveau d'instruction des femmes en plus de l'effet positif du programme de planification familiale (utilisation des moyens contraceptifs); il y a aussi d'autres causes comme l'exode rural massif qu'a connu l'Algérie en trente ans (d'environ $\frac{3}{4}$ de la population rural à presque $\frac{2}{5}$ seulement), et qui a donné naissance aux nouvelles structures familiales, sans oublier bien sur le développement du salariat. La généralisation de l'économie de marché, l'échange des idées et des cultures à travers les multimédias (la mondialisation) et le déplacement.

Chapitre 03 :

Logements et ménages

Introduction :

La modernisation dans les centres urbains a engendré des problèmes de logements, la vie individualiste urbaine exige son propre code de comportement. L'accent s'est déplacé du « notre » au « mon », du « nous » de la vie communautaire traditionnelle au « je » de l'individualisme moderne.

La famille subit de grandes contraintes et tensions dans cette situation de mutation. S'ils vivent en ville, ils doivent payer le loyer, l'eau, l'électricité le ramassage des ordures et les différents charges.

Avoir un logement ou les conditions de sécurité et d'hygiène existents est devenu un rêve pour certaines familles qui habitent à Oran, surtout avec la libération du marché du foncier.

La wilaya d'Oran est l'une des grandes villes algériennes qui accueille un nombre important de ménages venant d'autres régions urbaines et rurales.

La première approche statistique a montré une nette progression démographique. L'accroissement relatif de la wilaya d'Oran pendant la période 1966 - 1977 est 68.75 %, La wilaya d'Oran est l'une des wilayas les plus peuplées. Selon les données du recensement de 1998 le nombre d'habitants a atteint 1 213 839 habitants. Cette progression est caractérisée par la croissance rapide d'un certain nombre de noyaux tels que Bir-el-Djir et Nedjma à l'est d'Oran, Es-sénia et Ain-El-Beida au sud. Cette explosion démographique n'a été ressentie qu'à partir de la fin des années 1980.

Le taux d'accroissement global de cette zone durant cette période (1966-1998) est de l'ordre de 11.36 %, alors que celui de la ville d'Oran ne dépasse pas les 3.08 %. Le résultat par agglomération montre que certaines localités ont connu déjà des taux de croissance vigoureux durant la période intercensitaire (1977-1987) ; c'est le cas de Bir-el-Djir, Ain-el-Beida et Sidi-Marouf. Durant la période intercensitaire (1987-1998), c'est Bir-el-Djir (24.20%) et Nedjma (20.32 %) qui ont connu les plus forts taux de croissance. La population de cette dernière agglomération a été multipliée par presque huit fois, passant de 4 316 habitants en 1987 à 33 044 en 1998.

Tandis que le parc de logement lui aussi a connu une croissance remarquable pendant les périodes intercensitaires passant de 42 564 en 1966 à 309 945 en 2008, La construction des logements sociaux et promotionnels connaît une nette progression dans ces dernières années dont le but de satisfaire le besoin d'habitat.

Sous chapitre 01 :

1/ Répartition de la population selon les différentes agglomérations urbaines (1987-1998) :

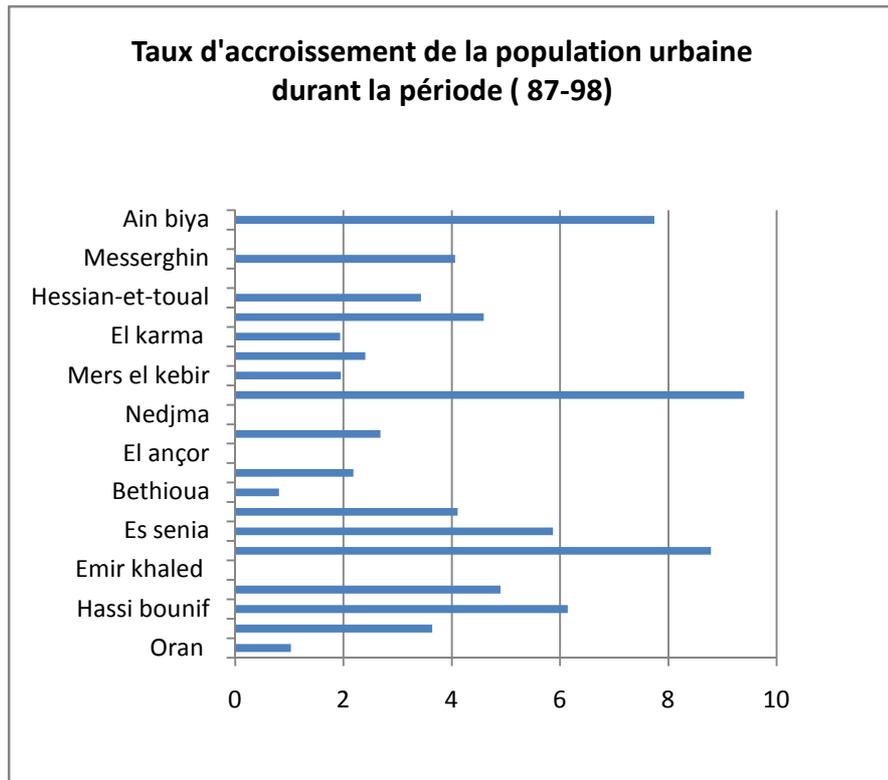
Pendant la période 1987-1998 le taux d'urbanisation était 87.69‰ ; Les agglomérations urbaines qui représentent le taux d'accroissement plus élevé sont : Sidi chahmi, Douar ain beidha, Ain biya.

Tableau 28 : Effectif de la population des différentes agglomérations urbaines de la wilaya d'Oran aux recensements de 1987 et 1998 et taux d'accroissement intercensitaire.

Agglomération	1987	1998	Tx d'accrt 87-98
Oran	628558	705335	1,03
Gdyel	16863	25195	3,64
Hassi bounif	7764	15157	6,14
Hai chahid mahmoud	7211	12338	4,9
Emir khaled		8622	/
Douar ain beidha	10447	26893	8,79
Es senia	15721	29831	5,87
Arzew	35784	56241	4,11
Bethioua	5803	6350	0,81
Ain turk	20346	25921	2,18
El ançor		5706	/
Oued tlelat	6527	8783	2,68
Nedjma		33130	/
Sidi chahmi	5257	14413	9,4
Mers el kebir	11002	13669	1,95
Bousfer	4368	5700	2,4
El karma	7606	9441	1,94
Hassi ben okba	5593	9253	4,59
Hessian-et-toual	5157	7530	3,43
Hassi mefsoukh		7182	/
Messerghin	5253	8212	4,06
Boutlelis		10686	/
Ain biya	8162	18853	7,74
Total wilaya	807422	1064441	2,49

Source: Armature urbaine, RGPH 1998, RGPH 2008, ONS.

Barre n°1 :



2 / Classification des villes les plus urbanisés :

Remarque : La hiérarchisation des villes en 1998, a été faite en tenant compte de deux critères :

- La taille des villes
- Et leurs fonctions urbaines.

Contrairement à 1987 ou seul le volume de population avait été retenu.

Tableau 29 : Classification des villes les plus urbanisés.

Villes	Rang 1998	Rang 1987	Observations
Alger	1	1	La hiérarchisation est respectée pour les quatre métropoles
Oran	2	2	
Constantine	3	3	
Annaba	4	4	

Source: Armature urbaine, RGPH 1998, ONS.

3 / Le parc de logement :

3-1/ L'accroissement du parc de logement :

D'après le tableau qui représente l'évolution du parc de logement dans la wilaya d'Oran (tableau n° 30) Le parc de logement était à 42564 unités en 1966 et en 1977 on a enregistré 106318 logements et 309945 en 2008, pendant la période intercensitaire 1966-2008 le parc de logement s'est multiplié par 7, le tableau n° 31 montre cette évolution rapide, entre 1987 et 2008 la proportion de l'accroissement du parc de logement était 59 %.

Tableau 30 : Evolution du parc de logement pendant la période 1966-2008 (en effectif absolu).

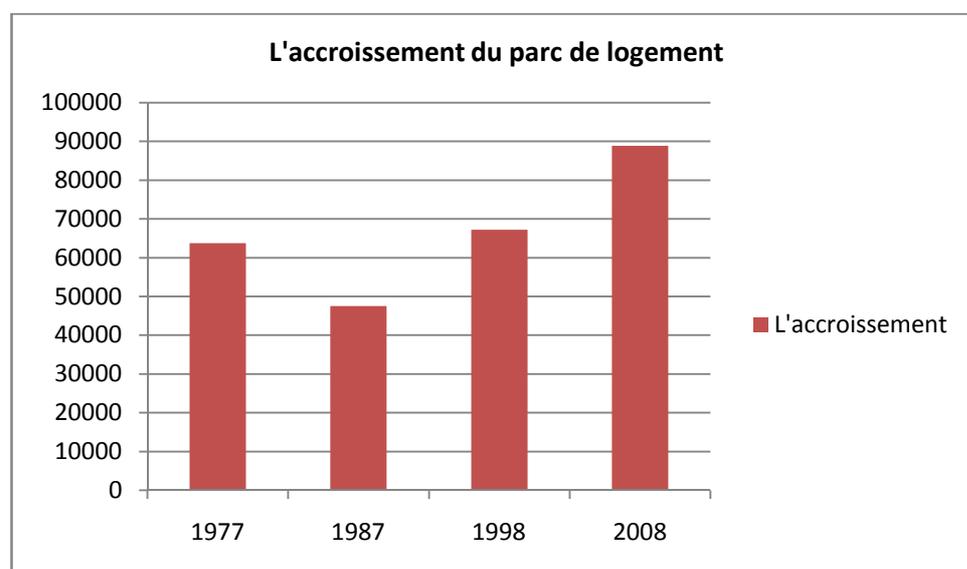
	1966	1977	1987	1998	2008
Parc de logement	42564	106318	153881	221060	309945

Source : Principaux résultats des différents recensements fournis par l'ONS (RGPH 1966, 1977, 1987, 1998,2008)

Tableau 31 :L'accroissement du parc de logement depuis 1966 jusqu'à 2008.

	1966-1977	1977-1987	1987-1998	1998-2008
L'accroissement du parc de logement (en effectif)	63754	47563	67179	88885
L'accroissement du parc de logement (%)	60	31	30	29

Graphique n° 15 :



4 / Les logements habités et inhabités :

La répartition du parc de logement entre logement habités et inhabités montre que le nombre de logements inhabités est très important, on remarque qu'entre 1987 et 1998 leur nombre a augmenté de 10311 unités et entre 1998 et 2008 ce nombre atteint 29793. Cet effectif des logements inhabités est très important il est s'expliqué principalement par la situation de l'insécurité qu'a vécu le pays, qui a obligé certains familles habitant dans la wilaya d'Oran de fermer leur logement et partir à l'étranger. D'autres familles habitant, principalement en milieu rural ont quitté leur domiciles et aller s'installer dans la périphérie de la wilaya d'Oran dans le bidonville.

**Tableau 32 : Nombre de logements habités et inhabités en chiffre absolu
Et en pourcentage.**

	1987		1998		2008	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Habités	139195	90.46	196063	88.69	255155	82.32
Inhabités	14686	9.54	24997	11.31	54790	17.68
Total	153881	100	221060	100	309945	100

Source : Principaux résultats des différents recensements fournis par l'ONS (RGPH 1966, 1977, 1987, 1998,2008)

En l'absence d'information sur le statut d'occupation des logements au recensement de 1987, aussi qu'au recensement de 2008 nous nous sommes contentés des résultats fournis par le recensement de 1998.

5/ Répartition des ménages ordinaires dans la wilaya d'Oran selon le titre d'occupation du logement au RGPH 1998 :

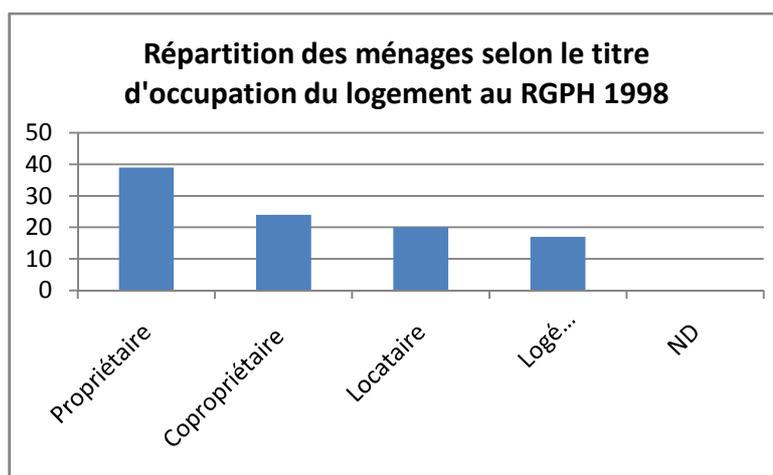
Au recensement 1998, les occupants propriétaires représentaient 39 % et les copropriétaires 24 %, la proportion des locataires atteignait 20% de l'ensemble, cette proportion était légèrement supérieur à celle « des logés gratuitement » et qui était de 17 %.

Tableau 33 : Répartition des ménages ordinaires dans la wilaya d'Oran selon le titre d'occupation du logement au RGPH 1998.

Propriétaire		Copropriétaire		locataire		Logé gratuit-		ND		Total	
effec	%	effec	%	effec	%	effec	%	effec	%	effec	%
79859	39	48731	24	41036	20	34993	17	219	0.11	204838	100

Source : Principaux résultats des différents recensements fournis par l'ONS (RGPH 1966, 1977, 1987, 1998,2008)

Graphique n° 16 :



6/ Répartition des logements occupés par les ménages ordinaires et collectifs dans la wilaya d'Oran selon le nombre de pièces au RGPH 1998 :

La plupart des logements occupés par les ménages ordinaires et collectifs sont des logements de trois pièces, au recensement 1998 leur part représentait de l'ensemble des logements : 34% et au recensement de 2008 atteint 36 %. Celle-ci a notamment par la croissance des constructions des (logements sociaux et promotionnels) pendant cette dernière décennie (1998-2008).

Cette importante taille de logement est expliquée dans l'étape suivante :

Selon A.SAID, pendant la période 1990-2000, la comparaison entre les deux types de filières est éclairante. En effet, La wilaya d'Oran s'était dotée de 32497 logements dont « Plus de 75 % des logements destinaient aux filières sociales. Ce taux est réduit à 66 % pour les cas de l'agglomération »(13). « Les mêmes filières sociales ne récupéraient que 10 % du patrimoine des logements bâtis, alors qu'elles couvraient 90 % de la demande totale de logements au niveau de la wilaya »(14). Selon l'auteur ce constat est bien le témoin de l'évacuation et d'un mouvement de mobilité résidentielle « forcée » des populations bénéficiaires du logement social, hors de la commune d'Oran vers les communes périphériques en première instance et les autres communes de la wilaya en second lieu. Il a souligné que :

« L'analyse des données du tableau n°34 démontre la forte concentration du secteur immobilier promotionnel dans l'agglomération d'Oran dont l'effectif double celui des filières sociales. La différenciation entre secteurs selon les territoires, dénote une volonté de ségrégation. Cette différenciation consacre aussi la commune d'Oran comme lieu de résidence des catégories aisées aptes à investir dans l'immobilier promotionnel à partir de 1990 »(15).

(13), (14) et (15) :A.SAID, Le logement social urbain et la dynamique spatiale. Stratégie des acteurs décideurs à Oran (1990-2000), Insaniyat n° 29-30, juillet- décembre 2005, p 231-247.

Tableau 34 : Répartition des logements construits par type de filière entre 1990 et 2000.

Type de filière	Promotionnelles	Sociales	Total
Commune d'Oran	2599	1322	3921
Agglomération d'Oran	5414	10390	15804
Wilaya d'Oran	7323	25174	32497

Source : Tableau établi par l'auteur à partir du bilan annuel OPGI d'Oran - Décembre 2000 et du rapport sur le foncier à Oran – DUC d'Oran – Mai 2000

Il a souligné d'autres parts, le traitement des chiffres concernant la production du logement social urbain par filière à la wilaya d'Oran, nous indique que : « la période 1962/1989 a été prolifique en matière de production de logement social. Ce même tableau nous montre que la période 1990 et 2000, une production assez accrue de logements sociaux correspondant à 35 % des logements bâtis (depuis l'indépendance) contre 65 % pour la période antérieure. L'explication de ces données ne s'expliquerait certainement pas par le simple fait de l'accroissement démographique qu'a connu la wilaya durant la décennie 1990/2000, mais elle serait étayée par le regain d'intérêt affiché par l'Etat à l'égard des questions sociales à partir de la fin de 1994, par la mise en chantier de plusieurs projets dans le cadre du programme d'urgence (Instruction du Ministère de l'habitat du 16 octobre 1994 portant sur la nouvelle politique de l'habitat). On notera qu'au cours de ces dix années, le nombre de nouveaux logements réalisés a été de 25 174, soient 2 520 logts/an construits par l'Etat (L'Etat demeure l'unique promoteur du secteur social à travers ses structures : OPGI, Agences foncières et Agence d'amélioration et de développement du logement). Ces logements seraient à première vue, équitablement répartis entre les différentes filières de production de logements sociaux ; on compte 8 906 logements locatifs et 6 750 logements socio- participatifs réalisés alors que 9 518 lots sociaux avaient été attribués. Toutefois, ces valeurs occultent de très profondes inégalités liées aux parcours des filières. Le logement locatif et le lot social sont les filières les plus anciennes qui ont bénéficié d'une production assez régulière durant les deux périodes. Contrairement aux deux précédentes filières, le logement socio- promotionnel, de création récente (Les premiers chantiers de logement socio – participatif avaient démarré en 1995), s'impose comme la filière qui enregistre un développement rapide »(16).

(16) : A.SAID, Le logement social urbain et la dynamique spatiale. Stratégie des acteurs décideurs à Oran (1990-2000), Insaniyat n° 29-30, juillet-décembre 2005, p 231-247.

Tableau 35 : Production du logement social urbain par filière à la wilaya d'Oran.

Période	Filière	Log locatif	Logt socio-promotionnel	Lot social	Total
De 1962 à 1989	Nombre	25 341	0	20 886	46 227
	Taux	74 %	0 %	68.7 %	64.8 %
De 1990 à 2000	Nombre	8 906	6 750	9 518	25 174
	Taux	26 %	100 %	21.3 %	35.2 %
Total	Nombre	34 247	6 750	30 404	71 401
	Taux	48 %	9.4 %	42.6 %	100 %

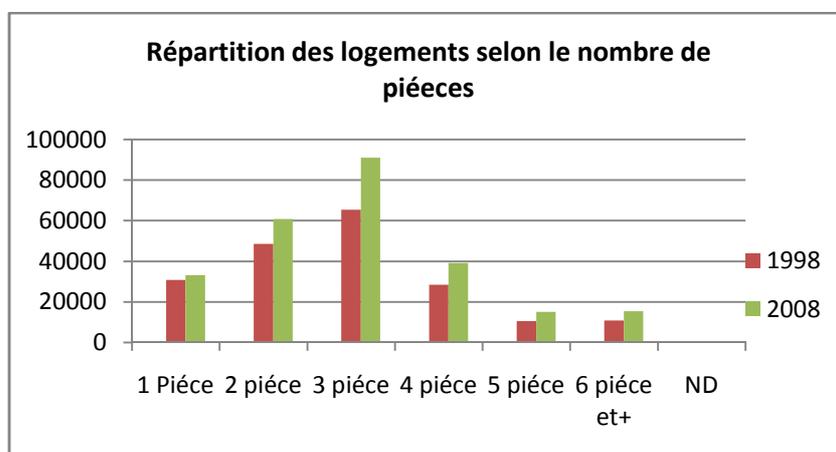
Source : Tableau établi par l'auteur à partir du bilan annuel OPGI d'Oran - Décembre 2000 et du rapport sur le foncier à Oran – DUC d'Oran – Mai 2000.

Tableau 36 : Répartition des logements occupés par les ménages ordinaires et collectifs dans la wilaya d'Oran selon le nombre de pièces au RGPH 1998.

	1P		2P		3P		4P	
	Effec	%	Effec	%	Effec	%	Effec	%
1998	30752	16	48595	25	65376	34	28495	15
2008	33236	13	60847	24	91002	36	39106	15
	5P		6Pet+		ND		Total	
	Effec	%	Effec	%	Effec	%	Effec	%
1998	10445	5	10836	6	131	0.1	194630	100
2008	15021	6	15376	6	564	0.2	255151	100

Source : ONS. Résultats de RGPH 1998, 2008, w. d'Oran

Graphique n° 17 :



7/ Le taux d'occupation par logement :

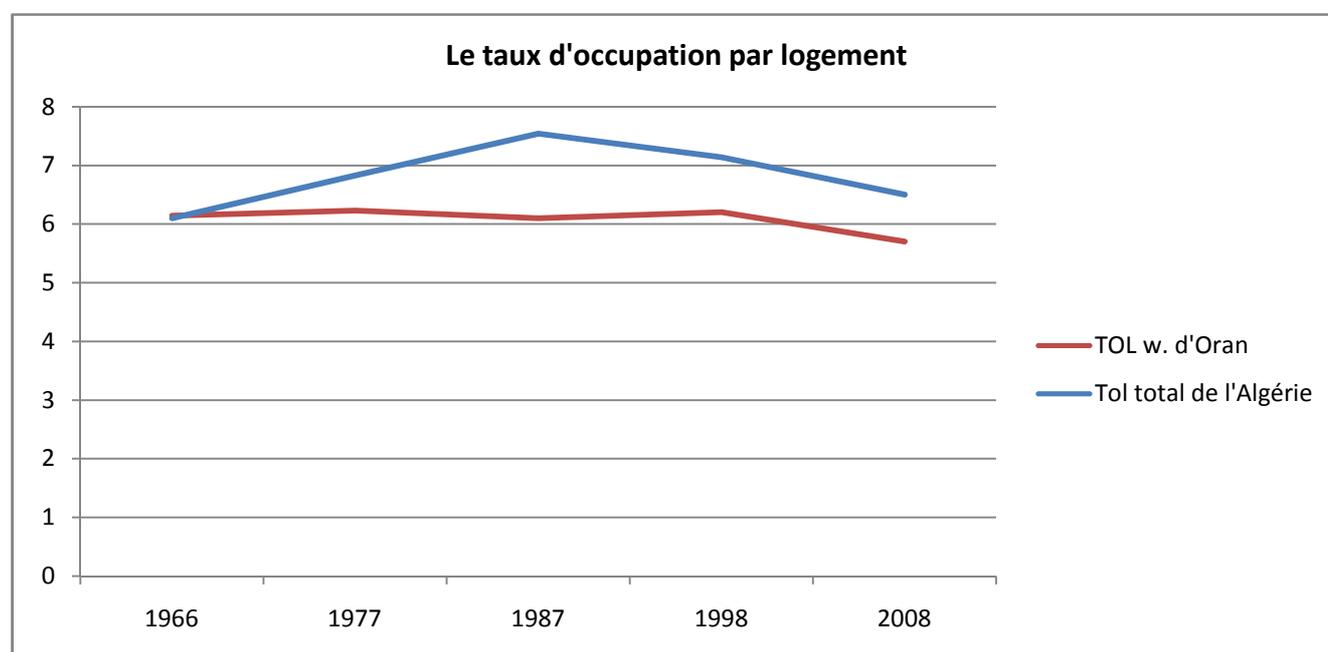
D'après le tableau n°37 qui représente l'évolution du taux d'occupation par logement dans la wilaya d'Oran et dans l'Algérie, pour la wilaya d'Oran on constate une amélioration, passant de 6.14 en 1966 à 5.7 en 2008 et à l'échelle national le T.o.l était 6.1 en 1966 et en 1987 il a augmenté jusqu'à 7.54 et en 1998 on a enregistré 7.14 cette croissance du T.o.l était à cause de l'insécurité vécu pendant cette période, ce dernier a diminué jusqu'à 6.5 en 2008.

Tableau 37 : Evolution du taux d'occupation par logement de 1966 à 2008.

	1966	1977	1987	1998	2008
TOL w. d'Oran	6,14	6,23	6,1	6,2	5,7
Tol total de l'Algérie	6,1	6,83	7,54	7,14	6,5

Source : Principaux résultats des différents recensements fournis par l'ONS (RGPH 1966, 1977, 1987, 1998,2008)

Courbe n° 8 :



8 / Le taux d'occupation par pièce à Oran :

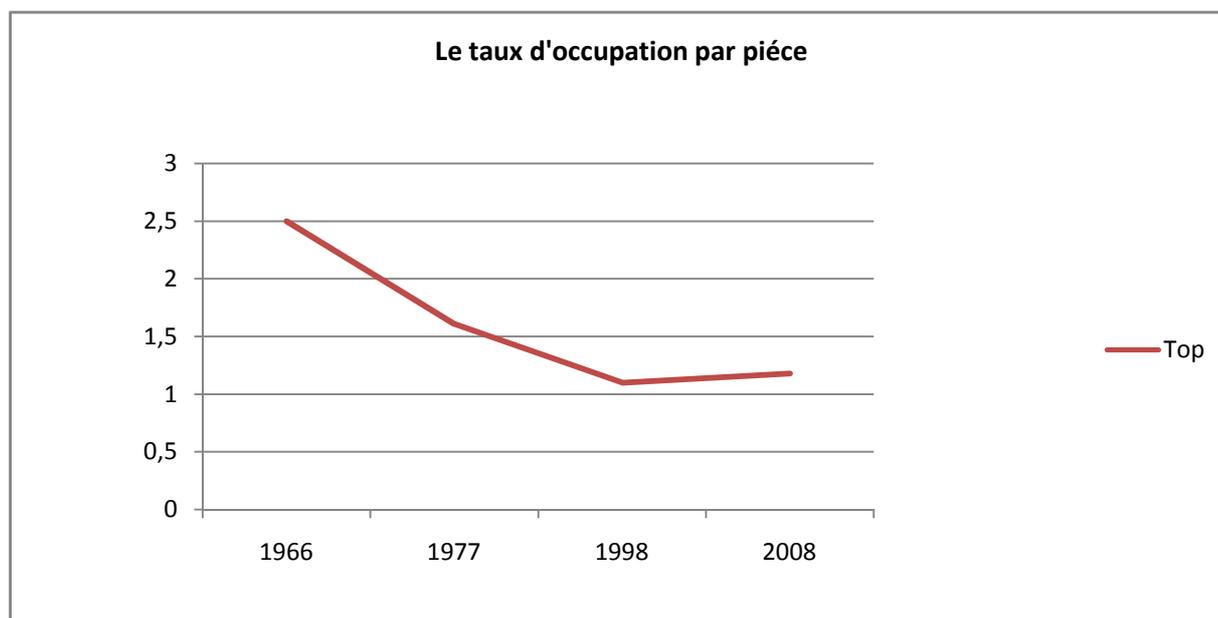
Le taux d'occupation par pièce en 1966 était 2.5 ce dernier à diminuer jusqu'à 1.1 en 1998 pour atteindre en 2008 2.1. Cette variation du TOP peut être expliquée à l'évolution du nombre de famille au sein d'un même ménage surtout pour la catégorie famille monoparentale à cause de la croissance du nombre de divorce enregistré pendant la dernière décennie.

Tableau 38 : Evolution du taux d'occupation par pièce de 1966 à 2008 à Oran.

	1966	1977	1987	1998	2008
Top	2,5	1,61	/	1,1	1.18

Source: ONS

Courbe n° 9 :



Sous chapitre 02 :

1 / Répartition des logements selon le type de construction :

Au recensement de 1966, les critères sur lesquels les spécialistes se sont basés pour la répartition des logements selon le type de construction sont différents comparativement aux autres recensements qui ont suivi. En premier lieu, la classification des logements selon l'âge a été effectuée selon la date de construction (avant 1945 et après 1945) ; cette classification a révélé que, sur un nombre total de 170142 logements, 89531 d'entre eux étaient des habitations construites avant 1945 et 80 611 logements construits en 1945 ou après (soi respectivement 52.2%, 47.8 %).

Le deuxième critère de répartition reposait sur le type de murs (murs en dur, murs non dur); concernant les logements construit avant 1945 et construits en dur, 45 513 logements avaient une ouverture vers l'extérieur et 41 198 logements des ouvertures vers l'intérieur, (soit 52.48% et 47.52 %).

Pour la deuxième catégorie (mur non dur et construit avant 1945) leur nombre a atteint 925 logements ont des ouvertures vers l'extérieur et 1 895 logements ont des ouvertures vers l'intérieur. Passant aux constructions qui ont été construit en 1945 ou après il y avait 74 155 logements de type mur en dur et 4359 logements de type mur non dur. Les 74 155 sont répartis par ouverture vers l'extérieur et ouverture vers l'intérieur, 33 416, 40 739. Concernant les logements construit en 1945 ou après, mur non dur il y avait 1 494 logements ayant des ouvertures vers l'extérieur et 2 865 logements ayant des ouvertures l'intérieur. Et 2 097 des logements non déclarés.

Tableau 40 : Répartition des logements selon le type de construction au recensement 1966.

Type de construction			Etage	Total	
	Mur	Ouverture		Nombre de logements	%
Construit avant 1945	Mur en dur	Vers l'extérieur	RC et 1	31572	18.56
			2 à 5	12815	7.53
			6 et +	1126	0.66
	Mur non dur	Vers l'intérieur	RC et 1	37510	22.05
			2 et +	3688	2.17
			RC	818	0.48
Construit en 1945 ou après	Mur en dur	Vers l'extérieur	1 et +	107	0.06
			RC	1786	1.05
	Mur non dur	Vers l'intérieur	1 et+	109	0.06
			RC et 1	20129	11.83
Non déclaré	Mur en dur	Vers l'extérieur	2 à 5	8396	4.93
			6 et +	4891	2.87
	Mur non dur	Vers l'intérieur	RC et 1	38384	22.56
			2 et +	2355	1.38
Tous types	Mur non dur	Vers l'extérieur	RC	1385	0.81
			1 et +	109	0.06
Tous types	Mur non dur	Vers l'intérieur	RC	2800	1.65
			1 et+	65	0.04
Non déclaré				2097	1.23
Tous types				170142	100

Source : ONS, RGPH 1966, résultats par wilaya.

A partir du recensement de 1977, les critères de classification ont changé et la distinction en fonction de la qualité des matériaux de construction (mur en dur – mur non dur) a été remplacée par une distinction entre habitation collective, individuelle en distinguant les maisons traditionnelles de l’habitat précaire (tableau ci-dessous).

Tableau 41 : Répartition des logements selon le type d’habitation aux recensements 1977, 1998 et 2008 (En chiffre absolu).

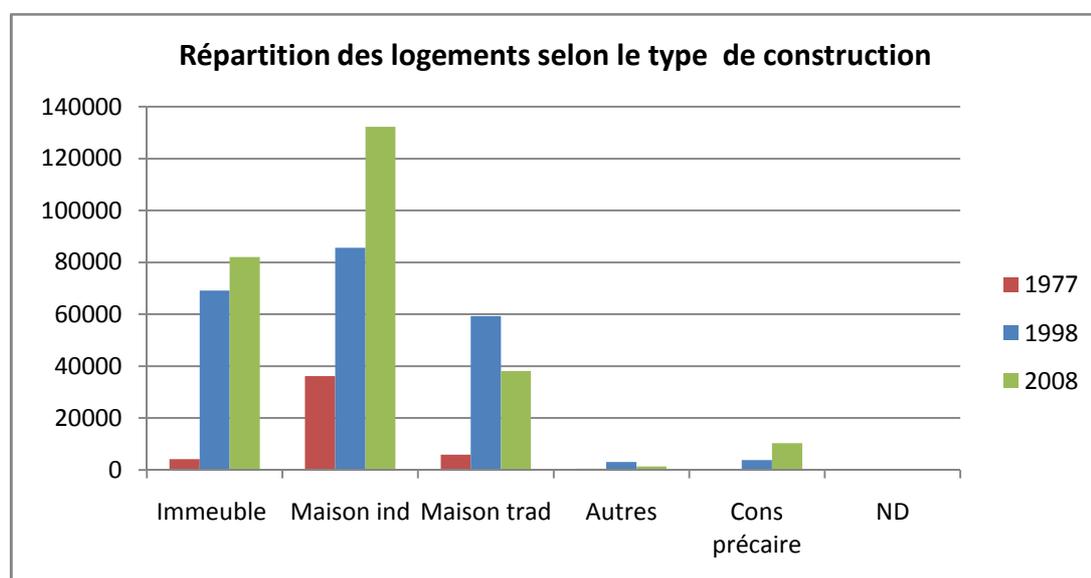
	Immeuble	Maison ind	Maison trad	Autres	Cons précaire	ND
1977	4153	36168	5903	507	267	1
1998	69176	85599	59347	3147	3777	14
2008	82037	132211	38182	1375	10310	307

Source : Principaux résultats des différents recensements fournis par ONS (RGPH 1966, 1977, 1987, 1998, 2008)

Tableau 42 : Répartition des logements selon le type d’habitation aux recensements 1977, 1998 et 2008 (En %).

	Immeuble	Maison ind	Maison trad	Autres	Cons précaire	ND	Total
1977	8,84	76,95	12,56	1,08	0,57	0,002	100
1998	31,29	38,72	26,85	1,42	1,71	0,006	100
2008	31,03	50,00	14,44	0,52	3,90	0,116	100

Graphique n° 18 :



D'après le tableau et le diagramme on constate une croissance importante de maison individuelle depuis 1977 jusqu'à 2008 et qui prennent la grande partie de l'ensemble du parc en 1977 96.95 % et en 1998 38.72 % et 50 % en 2008, aussi bien pour les immeubles qui sont augmentés avec 22.45 % entre 1977 et 1998; et pour les maisons traditionnels en 1977 qui sont représentés 12.56 % de l'ensemble du parc de logement, ont atteint 26.85 % en 1998 et en 2008 14.44 % et ça a cause de la croissance du parc de logement.

2 / Répartition des logements selon le type de commodités :

Une des causes de la crise mondiale du logement était la persistance de mauvaises conditions de logement et de vie, qui se traduisent par de graves problèmes de santé et de survie quotidienne.

L'organisation mondiale de la santé témoigne de façon édifiante de la menace permanente qui pèse sur des millions de personnes dans le monde confrontées aux affres d'une pauvreté croissante, à l'absence d'accès aux services publics essentiels (eau potable et assainissement, en particulier) et à l'augmentation concomitante de la prévalence des maladies et des épidémies dues à des conditions de vie insalubres et dangereuses.

La situation du logement, avec les conditions familiales qui en résultent, représente un autre problème ayant des conséquences sérieuses sur la famille, particulièrement en milieu urbain. Cette situation peut être observée en collectant des informations statistiques concernant le type d'habitation occupée par la famille, le nombre de pièces disponibles, la provenance de l'eau

Et des sources d'énergie pour la cuisine et l'éclairage, le type et la disponibilité des commodités pour la toilette; Ces dernières données étant tout particulièrement importantes pour le seul motif de la santé.

En 1966 et 1977 les informations que nous avons pu les collectés sur les commodités sont :

- En 1966 : A partir d'un tableau qui représente la répartition des logements selon l'approvisionnement en eau courante, il y avait 81.41 % des logements avec eau courante et 18.59 % n'avaient pas de l'eau courante, parmi les 81.41 % qu'ils avaient de l'eau courante, une partie de cette population ont accordé au réseau public d'AEP et ils représentent 70.46 %.

Concernant le genre d'évacuation il y avait :

- 39.59 % des logements utilisent comme moyen d'évacuation : égout
- 11.39 % une fosse septique et 11.56 % une fosse étanche et le reste sont répartis entre Puisard et rien, 3.37 % et 33.57 %.

Pour le recensement de 1977 :

- L'utilisation du gaz en bouteille était supérieure à celui du gaz de ville avec une proportion de 62.52 % et 35.40 % pour l'utilisation du gaz de ville, et le reste ou il n'existe ni le gaz en bouteille ni gaz de ville plus les non déclaré représentent 2.08 %.

- Pour l'électricité il y avait 90.92 % ils ont de l'électricité et 8.97 % il n'existe pas.

- Concernant l'alimentation en eau, ceux qui ont accordés avec le réseau de distribution D'AEP représentent 86.91 % et les autres sont classés comme suit :

- 1.53 % : Puits

- 11.56 % : Autres provenance et N.D (non déclaré).

Concernant l'évacuation le parc de logement est réparti selon trois types d'évacuation qui sont classés comme suit :

- 69.77 % ont rattaché à un égout

- 16.39 % rattaché à un fossé et 13.84 % hors de la construction et N.D (non déclaré).

Pour les recensements de 1998 et 2008 leurs analyse est la suivante :

A partir du tableau qui représente la répartition des logements selon le type de commodité, l'accordement au réseau d'AEP en 1998 était 80.4% et en 2008 a évolué jusqu'à 81.7%, concernant l'accordement au réseau égout et le gaz naturel et le réseau électrique on constate aussi une croissance de la proportion d'accordement ce qui signifié qu'il y a des efforts pour la satisfaction de ces besoins considérés essentiel a notre époque.

➤ Le tableau suivant représente la répartition des logements selon le type de commodités En 1998 et 2008 à Oran.

Tableau 43 : Répartition des logements selon le type de commodités en 1998 et 2008.

	Cuisine	Salle de bain	Toilettes	Réseau électrique	Gaz naturel	Réseau égout	Réseau AEP
1998	90,2	51,2	89,5	88,8	49,1	80,3	80,4
2008	94,3	64,5	94,3	95,4	52,8	84,8	81,7

Source : Principaux résultats des différents recensements fournis par ONS (RGPH 1966, 1977, 1987, 1998,2008)

Malgré l'évolution constatée dans la collecte de l'information à propos de l'habitat dans les différents recensements, beaucoup de lacunes persistent et pour cela nous avons basés sur d'autres sources de données comme les enquêtes qui ont été effectuées par le CRASC d'Oran et la DPAT d'Oran.

3 / Recensement des bidonvilles à Oran :

Selon une étude réalisée par A. GHOMARI :

« Dès les années 80, le dysfonctionnement du système urbain avait atteint une phase critique, du fait principalement du manque de rigueur dans la gestion urbaine, et de l'inefficacité des moyens mis en œuvre pour la mise en pratique du **PUD**, et dont les éléments révélateurs sont :

- L'apparition de nouveaux noyaux d'habitat précaire (bidonvilles) à la périphérie d'Oran : l'agglomération du Pont Albin formée des douars de Ronca, Hai El Louz, Hassi et Oued Ronca qui comptait en 1987, 4.597 habitants, en 1991, près de 15.724 habitants, a connu un croit supérieur à 50 % soit 24.000 habitants en 1993.
- Le renforcement de ceux existants comme Chaklaoua, et la bande située sur le Flanc Est de la montagne du Murdjadjo partant des planteurs, Ras El Ain, pour rejoindre le Pont Albin, l'ensemble des bidonvilles totalisant une population de 40.000 habitants en 1993. Le phénomène bidonville considéré comme une pathologie urbaine, constitue en réalité une composante à part entière, permettant d'estimer le pouls de la ville et de la dynamique urbaine et sa présence n'a d'autre causalité qu'une crise inhérente à une crise de la société globale.
- Le développement de l'urbanisation spontanée à travers la formation de petites Agglomérations dans la frange extérieure au 3ème boulevard périphérique, au contact des communes limitrophes du groupement d'Oran, telles que Bir El Djir, Es-Sénia, Sidi El Chami.
- Le desserrement spatial d'Oran au delà du périmètre d'urbanisation sans outil D'urbanisme, ni planification préalable, qui a occasionné une consommation spatiale démesurée. Celle-ci a concerné notamment une zone de terres agricoles qui délimitait l'agglomération d'Oran et qui tend vers sa conurbation avec les agglomérations limitrophes (Es-Sénia, Bir El Djir). Ce grignotage de terrains est conséquent aux différentes manœuvres et spéculations que se livrent les différents acteurs de la ville et qui se manifestent par la création de lotissements nouveaux au profit de groupes sociaux favorisés et de groupements d'habitat illégal pour les exclus de la ville »(17).
« Ce phénomène de périurbanisation a pris son essence dès les années 1980 à l'initiative des autorités locales de vouloir investir l'espace périurbain par des interventions urbaines ponctuelles telles que les opérations de recasement et d'auto construction. D'où l'émergence de groupements humains soit sur des sites vierges (Douar Belgaid, Nedjma), soit par concentration autour d'anciens noyaux coloniaux qu'ils soient structurés (Bir El Djir, El Kerma) ou non (Sidi El Bachir) »(18).

(17) et (18) : A. GHOMARI, Genèse de la métropole oranaise : recomposition spatiale et dynamique sociale, Insaniyat, n°14-15, Mai-Décembre 2001, page 84-97, CRASC d'Oran.

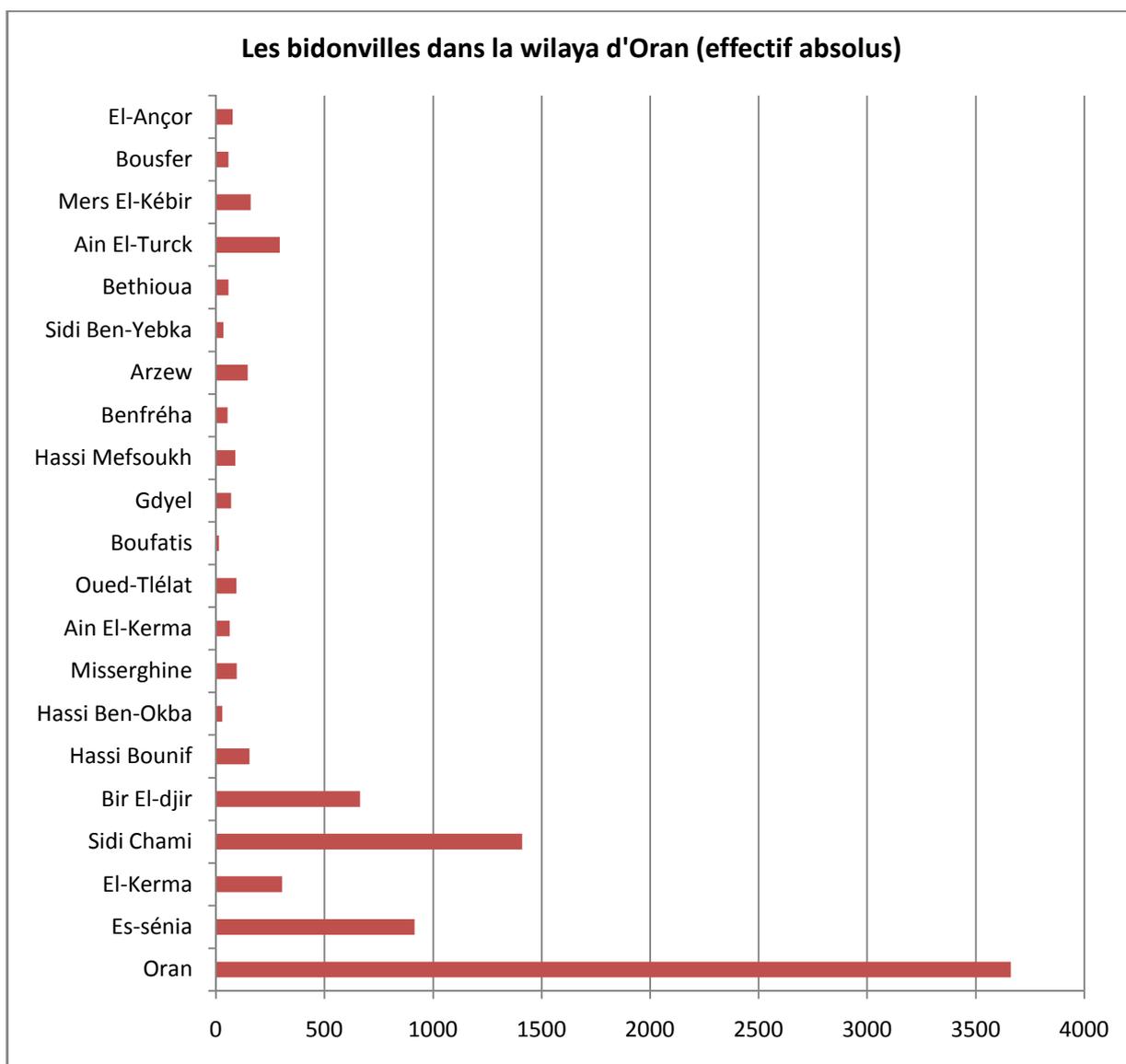
Les résultats du recensement des bidonvilles à Oran au 31/12/2009 effectué par le direction de planification et aménagement du territoire d'Oran, ont montré que ce phénomène est renouvelable, 8 43 habitations précaires dans la wilaya d'Oran, d'après l'enquête qui était faite par le DPAT d'Oran, cette implantation de la population est très récente, la commune d'Oran a enregistré une forte concentration de bidonville puis il y a Sidi Chami et Es-Sénia en troisième classe.

Tableau 44 : Recensement des bidonvilles à Oran au 31/12/2009.

Communes	Nbre de site Resencés	Nbre des habitations précaires
Oran	32	3661
Es-sénia	12	915
El-Kerma	5	305
Sidi Chami	52	1410
Bir El-djir	9	664
Hassi Bounif	4	154
Hassi Ben-Okba	1	28
Misserghine	2	95
Ain El-Kerma	2	63
Oued-Tlélat	2	94
Boufatis	1	14
Gdyel	4	69
Hassi Mefsoukh	3	89
Benfréha	3	53
Arzew	5	146
Sidi Ben-Yebka	1	34
Bethioua	1	57
Ain El-Turck	7	293
Mers El-Kébir	4	160
Bousfer	3	58
El-Ançor	2	76
Total Wilaya	155	8438

Source : DPAT

Barre n° 2 :



Sous chapitre 03 :

Les données statistiques que nous avons trouvés concernant les ménages habitant à Oran, et nous l'avons besoins dans l'analyse de notre étude sont :

- Le nombre de ménage (période intercensitaire depuis 1966) et la taille moyenne des Ménages. Soft que le manque d'informations pour le nombre de ménage par type de construction nous a empêchés d'étudier la situation de l'habitat plus profondément.

1 / Evolution du nombre de ménages (périodes intercensitaires) :

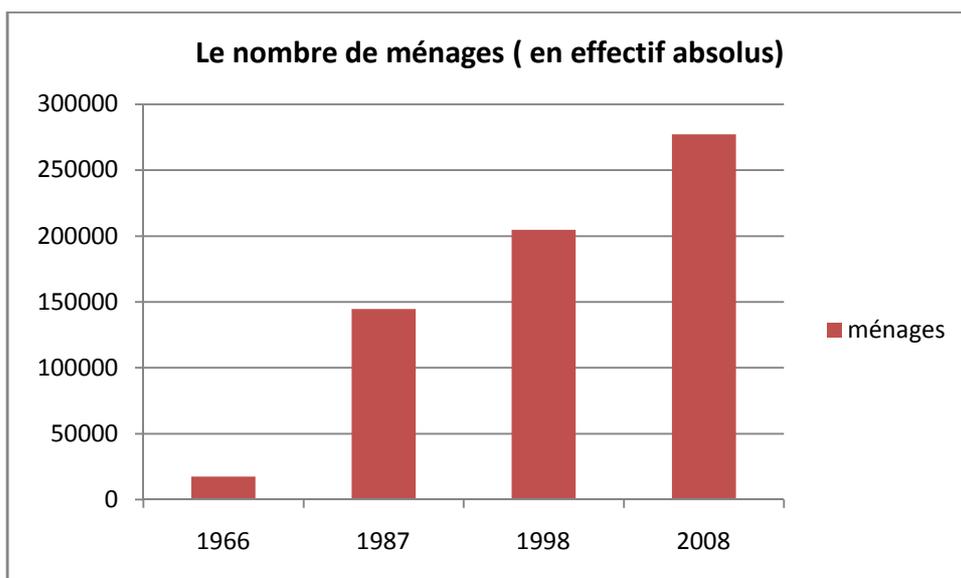
Le nombre de ménage en 1966 était 17 475 ce chiffre a évoluée jusqu'à 144 701 ménages dix ans après pour atteindre 277 208 ménages en 2008, Cette croissance est due de la croissance démographique et de l'exode rural, et surtout de la mutation familiale.

Tableau 45 : Evolution du nombre de ménages de 1996 à 2008 (effectif absolu).

	1966	1987	1998	2008
ménages	17475	144701	204838	277208

Source : Principaux résultats des différents recensements fournis par ONS (RGPH 1966, 1977, 1987, 1998,2008)

Graphique n° 19 :



2 / La taille moyenne des ménages :

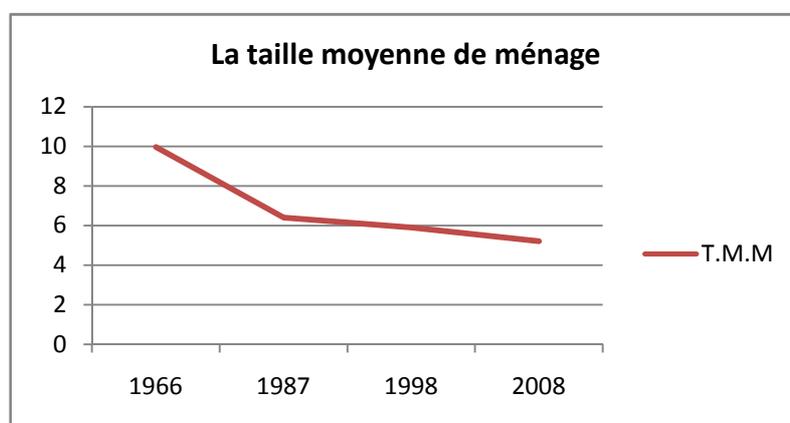
La taille moyenne des ménages en 1966 était presque 10 ça veut dire que dix personnes vivent dans un seul logement. En 1987 la taille de ménage rétrécit jusqu'à 6.4 personnes vivent sous le même toit ; Ce chiffre continue à baisser jusqu'à 5.2 en 2008. Selon les résultats de recensement 1998 pour la wilaya d'Oran en milieu urbain il y avait 57.64 % de ménages de type de famille couple avec enfants et en milieu rural on trouve 65.73 % ménages de ce type de famille ; cette transformation familiale a commencée dans les années 70 à peu près, donc la diminution de la taille de ménage est à cause de la déco – habitation des ménages en plusieurs familles nucléaires qui se caractérise par une baisse de fécondité.

Tableau 46 : Evolution de la taille moyenne des ménages de 1966 à 2008.

	1966	1977	1987	1998	2008
T.M.M	9.96	/	6.4	5.9	5.2

Source : Principaux résultats des différents recensements fournis par ONS (RGPH 1966, 1977, 1987, 1998, 2008)

Courbe n° 10 :



3 / Le rapport ménage / logement habité :

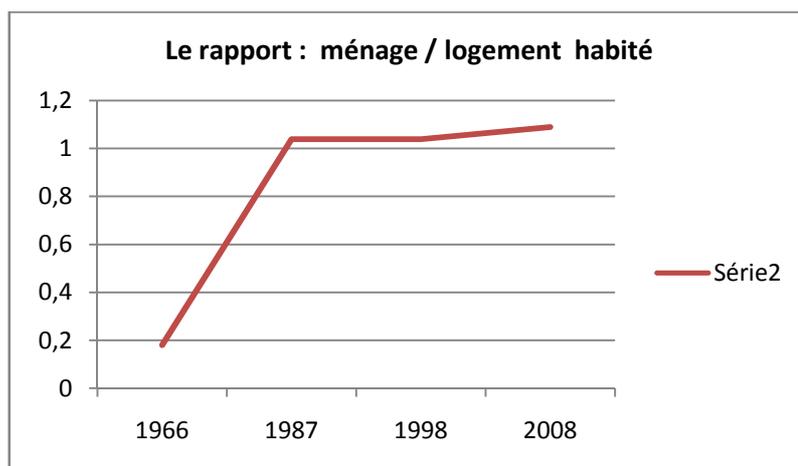
Le but de calculer le rapport ménage / logement habité est de savoir combien de ménages vivent dans un seul logement et si les logements habités par ces ménages sont suffisant ou non.

Ce rapport reste brut car le dénominateur rassemble tout les types de logements (villa, maison individuelle...) nous voudrions calculer le rapport ménage / type de logement habité et faire la répartition des ménages selon le nombre de pièces pour chaque type de logement habité, mais malheureusement nous avons arrêtés dans cette étape a cause du manque de données.

Tableau 47 : Evolution du rapport ménage / logement habité.

	1966	1987	1998	2008
Nbre de ménages	17475	144701	204838	277208
Logements habités	95850	139195	196063	255155
ménage/logement	0,18	1,04	1,04	1,09

Courbe n° 11 :



4 / Evolution de la population, des ménages, et du parc de logement :

D'après le diagramme on constate que le nombre de ménages dépasse le parc de logements habités en 1987, 1998, 2008.

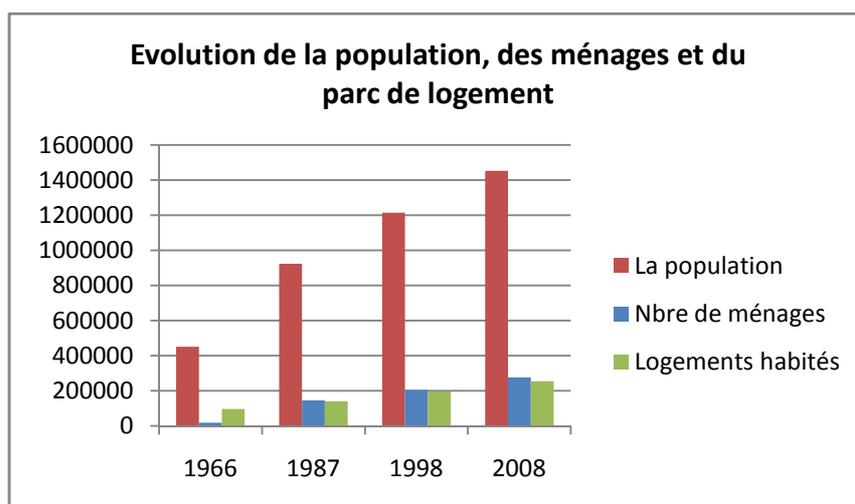
Malgré la production de logement surtout la filière de logement sociaux locatif. Sidi-Chahmi et Bir el-Djir sont les communes privilégiées d'implantation du logement social locatif urbain en recevant 3 204 logements sur leur territoire. Bir el-Djir, Oran et Es-Senia sont les chefs lieux de communes les plus productifs. Profitant d'un choix de terrain antérieur à 1990, les 601 logements locatifs de la commune ont été situés dans les quartiers de Petit – Lac. Tout à fait à l'opposé de ces précédentes localités, Sidi-Chahmi ne retient que 60 logements du programme de sa commune et cède des parts conséquentes (1320 logements) à Hai Sabah, Quartier à la frontière sud – est d'Oran.

Tableau 48 : Evolution de la population, du ménage, et du parc de logement.

	1966	1987	1998	2008
La population	451258	924160	1213839	1453152
Nbre de ménages	17475	144701	204838	277208
Logements habités	95850	139195	196063	255155

Source : Principaux résultats des différents recensements fournis par ONS (RGPH 1966, 1977, 1987, 1998, 2008)

Graphique n° 20 :



Conclusion

La wilaya d'Oran est l'une des grandes villes méditerranéennes et grâce à l'existence des infrastructures dans différents domaines par rapport à certaines autres régions motivent la population de venir s'y installer, ce qui était expliqué par le taux d'accroissement de la population dans les agglomérations urbaines, l'étude de l'habitat nous a donné une vision globale sur la situation de l'habitat des ménages, le parc de logement a connu une forte croissance grâce aux différentes politiques mises en œuvres, le nombre de logements inhabités était très important surtout pendant la période (1990-1998) à cause de l'insécurité, la majorité des habitants sont des propriétaires (39%) et habitant dans un logement de trois pièces, concernant le taux d'occupation par logement pendant la période 1966-2008 ce dernier a varié entre 6.14 et 5.7, l'étude de la répartition des logements selon le type de construction montre que le parc de logement varie entre maison individuelle, immeuble d'habitation, maison traditionnelle, habitat précaire.

Concernant les commodités, on a enregistré une nette amélioration dans ce domaine, à partir de l'étude de la relation ménage / logement nous avons remarqué que le calcul du rapport ménage / logement habité pendant les différentes périodes intercensitaires était généralement (1.), ce rapport sera plus représentatif s'il était calculé selon le type de construction mais le manque de données nous a empêché.

Conclusion générale

L'étude des caractéristiques de la population de la wilaya d'Oran nous a permis de mettre en évidence :

Une forte croissance naturelle de la population malgré la baisse remarquable du taux d'accroissement annuel moyen qui, de 4.08 % pendant la période 1966-1977 est passé à 1.9 % entre 1998 et 2008.

L'étude de la répartition de la population résidente par commune pendant la période 1987-2008 montre que la commune d'Oran est la commune qui a connu la plus forte croissance de la population suivie par celle de Bir El Djir et Sidi Chami, tandis que dans certaines autres communes comme Boufatis, Hassi Ben Okba, la proportion de la population résidente n'a pas connu de modification remarquable (inférieur à 1 %), cette hétérogénéité dans la distribution et la croissance de la population a été à l'origine de déséquilibre entre région, ce qui a eu un retentissement notable sur le mouvement migratoire particulièrement marqué vers les pôles d'attraction de la wilaya comme les communes d'Oran : Bir El Djir, Es-Sénia, Sidi Chami etc...

Le taux d'émigration vers la wilaya d'Oran venant des différentes wilayas du pays en 1966 a atteint 96.28 ‰ et en 1998 a baissé jusqu'à 5.86 ‰, mais le problème de logement en 1966 ne se posait pas dans la wilaya d'Oran à cause de l'existence d'un grand nombre des logements abandonnés par les pieds-noirs, à partir de 1977 le problème de logement a commencé de se poser dans la wilaya d'Oran.

La typologie des ménages dans la wilaya d'Oran (selon le type de famille) fournie par le recensement général de la population et de l'habitat en 1998 a permis de mettre en évidence:

- 88.44 % des familles habitant en milieu urbain et 11.56 % des familles habitant en milieu rural
- 74.94 % sont des familles composant d'un couple avec leurs enfants
- 16.54 % sont des familles monoparentales.

Sachant que les transformations des structures familiales se font lentement dans le temps, l'absence d'information permettant la comparaison de l'évolution de cette structure durant les dernières années, ne semble pas affecter les conclusions tirées sur la base de ce recensement. Cependant, l'augmentation des divorces, le changement de mentalité des jeunes couples associés à l'indépendance financière pourrait retentir sur la demande de logement.

Concernant le logement et sa relation avec le ménage et la famille, nos conclusions ont permis de mettre en évidence une baisse du T.o.l et T.o.p depuis 1966 jusqu'à 2008, particulièrement lente.

Cependant ces indicateurs sont loin de refléter la situation réelle, car il s'agit de moyennes qui cachent beaucoup d'inégalités sociales qui sont elles mêmes le reflet des inégalités économiques accentuées durant les dernières décennies.

Les indicateurs classiques mettant en relation les ménages et les logements, taux d'occupation par logement (T.o.l) et taux d'occupation par pièce (T.o.p), ne permettent nullement de décrire la situation réelle en matière de logement, car ces indicateurs restent trop généraux et n'intègrent ni la surface des logements et des pièces ni les différents secteurs, le type de construction (ancien, moderne, collectif, individuelles).

La pression démographique sur le marché du logement en générale devrait pouvoir se mesurer en prenant en considération les besoins de chaque catégorie de la population en fonction de ses caractéristiques démographiques (âge, sexe, situation matrimoniale, nombre d'enfants) et socio-économiques (profession, secteurs d'activité et culturels, niveau d'instruction).

Mais l'absence ou l'intérêt des autorités administratives chargées de ce secteur, ne permettent pas l'accès à ce type d'information, nous souhaitons dans l'avenir s'améliorer.

La liste des tableaux

Chapitre 01 :

Tableau n° 1 : Evolution de la population totale dans la wilaya d'Oran pendant la période 1966-2008

Tableau n°2 : Evolution de la population résidente par commune (en chiffre absolue)

Tableau n°3 : Evolution de la population résidente par commune (en pourcentage)

Tableau n°4 : La densité de la population

Tableau n°5 : Répartition de la population par agglomération

Tableau n°6 : Répartition proportionnelle par grand groupe d'âges (en%)

Tableau n°7 : Evolution de la natalité et du sexe ratio

Tableau n°8 : Evolution des décès

Tableau n°9 : Répartition des décès selon le sexe

Tableau n°10 : Evolution des décès et des naissances

Tableau n°11 : Répartition des taux d'émigration et d'immigration (périodes intercensitaires)

Tableau n°12 : Répartition de la population selon le type de population et les strates géographiques

Tableau n°13 : Le flux migratoire inter-wilaya intercensitaire (1987-1998)

Tableau n°14 : Tableau de sondage-représentant les différents types d'opération d'après les sites enquêtés

Tableau n°15 : Les années de l'installation des ménages migrants à Cheikh Bouamama (El-Hassi)

Chapitre 02 :

Tableau n°16 : Evolution du nombre de mariage pendant la période (1983-2006)

Tableau n°17 : Les indicateurs de fécondité selon la strate géographique

Tableau n°18 : Evolution des taux de fécondité par groupe d'âges selon la strate géographique

Tableau n°19 : Répartition des ménages selon le type de famille au RGPH 1987 et à L'ENAF
1986 (en%)

Tableau n°20 : Distribution des ménages selon la taille regroupée aux trois RGPH (1966-1977,
1987)

Tableau n°21 : Répartition des familles selon le type de famille et effectif absolu et en %

Tableau n°22 : Répartition des familles selon le type de famille et le statut géographique (en
effectif et en %)

Tableau n°23 : Nombre des ménages ordinaires selon le type de ménage et le statut
géographique en %

Tableau n°24 : Nombre de familles couples avec enfants selon le nombre de personnes dans
la famille et la strate géographique (en effectif absolu et en %)

Tableau n°25 : Nombre des familles couples avec enfants selon le groupe d'âges du chef de
famille et la strate géographique (en effectif absolu et en %)

Tableau n°26 : Nombre des familles couples avec enfants selon le niveau d'instruction du
chef de famille et la strate géographique (en effectif et en %)

Tableau n°27 : Nombre de famille couple avec enfants selon la situation individuelle du chef
de famille et la strate géographique (en effectif et en %)

Chapitre 03 :

Tableau n° 28 : Evolution des agglomérations urbaines 87-98

Tableau n°29 : Classification des villes les plus urbanisés

Tableau n°30 : Evolution du parc de logement pendant la période 1966-2008

Tableau n°31 : L'accroissement du parc de logement depuis 1966 jusqu'à 2008

Tableau n°32 : Nombre de logement habités et inhabités en chiffre absolus et en pourcentage

Tableau n°33 : Répartition des ménages ordinaires dans la wilaya d'Oran selon le titre
d'occupation du logement au RGPH 1998

Tableau n°34 : Répartition des logements construits par type de filière entre 1990 et 2000

Tableau n° 35 : Production du logement social urbain par filière à la wilaya d'Oran de 1962 à
2000

Tableau n° 36 : Répartition des logements occupés par les ménages ordinaire et collectifs dans
la wilaya d'Oran selon le nombre de pièces au RGPH 1998

Tableau n°37 : Evolution du taux d'occupation par logement de 1966 à 2008

Tableau n°38 : Evolution du taux d'occupation par pièce de 1966 à 2008

Tableau n°39 : Le taux d'occupation par pièce en Algérie

Tableau n°40 : Répartition des logements selon le type de construction au recensement 1966

Tableau n°41 : Répartition des logements selon le type d'habitation aux recensements 1977,
1998 et 2008(en chiffre absolus)

Tableau n°42 : Répartition des logements selon le type d'habitation aux recensements 1977,
1998 et 2008 (en %)

Tableau n°43 : Répartition des logements selon le type de commodités en 1998 et 2008

Tableau n°44 : Recensement des bidonvilles à Oran au 31/12/2009

Tableau n°45 : Evolution du nombre de ménages de 1966 à 2008

Tableau n°46 : Evolution de la taille moyenne des ménages de 1966à 2008

Tableau n° 47 : Evolution du rapport ménage/ logement habité

Tableau n°48 : Evolution de la population, du ménage, et du parc de logement

La liste des graphiques

Graphique n° 1 : Evolution de la population

Graphique n° 2 : Evolution des naissances vivantes et des décès

Graphique n°3 : Evolution et répartition de la population résidente par commune en 2008

Graphique n°4 : Evolution et répartition de la population résidente par commune aux recensements 1987 et 1998

Graphique n° 5 : La densité de la population

Graphique n° 6 : Répartition des naissances vivantes

Graphique n° 7: Evolution des décès

Graphique n° 8 : Répartition des décès selon le sexe

Graphique n° 9 : Evolution du nombre de mariage pendant la période (1983-2006)

Graphique n°10 : Distribution des ménages selon la taille regroupée aux trois recensements

Graphique n° 11 : Répartition des ménages selon le type de familles et le statut géographique

Graphique n° 12 : Répartition des familles couple avec enfants selon le nombre de personnes dans la famille et la strate géographique (en %)

Graphique n° 13 : Répartition des familles couple avec enfants selon le niveau d'instruction du chef de famille et la strate géographique (en %)

Graphique n° 14 : Répartition des familles couple avec enfants selon la situation individuelle du chef de famille et la strate géographique (en %)

Graphique n° 15 : L'accroissement du parc de logement

Graphique n° 16 : Répartition des ménages selon le titre d'occupation du logement au RGPH de 1998

Graphique n° 17 : Répartition des logements selon le nombre de pièces

Graphique n° 18 : Répartition des logements selon le type de construction

Graphique n° 19 : Le nombre de ménages (en effectif absolus)

Graphique n° 20 : Evolution de la population, des ménages et du parc de logement

Courbe n°1 : La densité de la population

Courbe n°2 : Le rapport de masculinité (périodes intercensitaires)

Courbe n°3 : Le rapport de masculinité

Courbe n°4 : Evolution des indicateurs démographiques

Courbe n°5 : Les taux d'émigration et d'immigration

Courbe n°6 : Evolution des taux de fécondité par groupes d'âges selon la strate géographique

Courbe n°7 : Répartition des familles couple avec enfants selon le groupe d'âges du chef de famille et la strate géographique

Courbe n°8 : Le taux d'occupation par logement

Courbe n°9 : Le taux d'occupation par pièces

Courbe n°10 : La taille moyenne des ménages

Courbe n°11 : Le rapport ménage / logement habité

Pyramide des âges : en 1977

Pyramide des âges : en 1998

Pyramide des âges : en 2008

Secteur n°1 : Répartition proportionnelle par grand groupe d'âges (en %)

Barre n°1 : Taux d'accroissement de la population urbaine durant la période (87-98)

Barre n°2 : Le bidonville à Oran

Bibliographie

Ouvrages :

- 1 / Chérif RAHMANI ; La croissance urbaine en Algérie ; OPU; Alger ; 1982
- 2 / S. BOUBEKEUR ; L'habitat en Algérie ; OPU ; Alger ; 05-86
- 3 / Victor PICHE ; Les théories de la migration ; Ined ; Paris ; 2013
- 4 / Luc Cambrézy et Véronique Petit ; Population, mondialisation et développement
- 5 / Romain Lecler ; Sociologie de la mondialisation ; Collection Repères la découverte ; Paris ; Février 2013
- 6 / Fatima MERNISSI ; Femmes partagées famille-travail ; Edition le fenec ; Maroc ; 1988
- 7 / Marc PILON et Thérèse LOCOH et Emilien VIGNIKIN et Patrice VIMARD ; Ménages et familles en Afrique-Approches des dynamiques contemporaines ; CEPED, ENSEA-INS-ORSTOM-URD ; 1997
- 8 / Aderanti Adepoju (éd.) ; La famille Africaine, Politiques Démographiques et développement ; éditions KARTHALA, Paris ; 1999.

Revues :

- 1 / L'habitat : Evolution et structure en Algérie et dans la commune d'Oran de 1966-1998 ; Situation et cadre de vie de la population de la commune d'Oran ; Analyse à partir de l'enquete « Population et besoins sociaux » ; du projet : ALG / 98 / P.08 en collaboration avec le FNUAP ; dirigé par Mme : F.BENABDALLAH.
- 2 / CENEAP-FNUAP ; Tendances des migrations internes en Algérie ; ISBN ; Mai 2001
- 3 / EHESS-INED-INSEE-ORSTOM-Université ParisVI ; La société Algérienne entre population et développement ; Textes d'une rencontre scientifique ; Paris ; 23 Mai 1996

Articles :

- 1 / Amina GHOMARI ; Genèse de la métropole oranaise : recomposition spatiale et sociale ; Insaniyat n°14-15 ;Mai-Décembre 2001 ; CRASCd'Oran
- 2 / Radjia BENALI ; Education familiale en Algérie entre tradition et modernité ; Insaniyat n° 29-30 ; Juillet-Décembre 2005 ; CRASC d'Oran
- 3 / Abed BENDJELID, Mohamed HADEID, Abdellah MESSAHEL, Sidi Mohamed TRACHE ; Différenciations sociospatiales dans les nouveaux espaces urbanisés d'Oran ; Insaniyat n°23-24, Janvier-Juin 2004 ; CRASC d'Oran
- 4 / Aiméne SAID ; Le logement social urbain et la dynamique spatiale. Stratégie des acteurs décideurs à Oran (1990-2000) ; Insaniyat n°29-30 Juillet-Décembre 2005 ; CRASC d'Oran

Thèse :

- 1 / A. FODIL ; Ménages et logements dans la ville d'Oran ; Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle ; Juin 1987.